



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

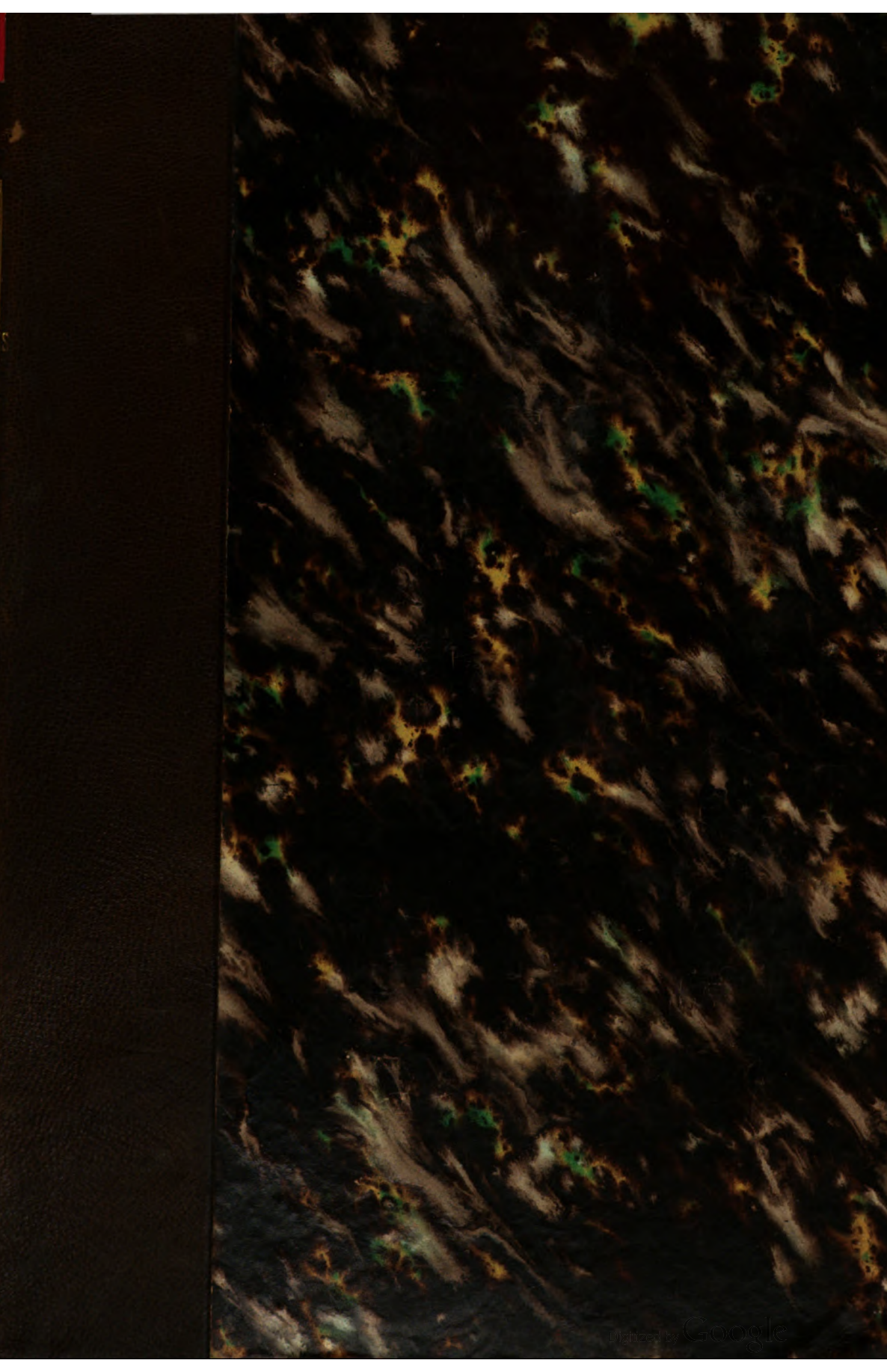
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

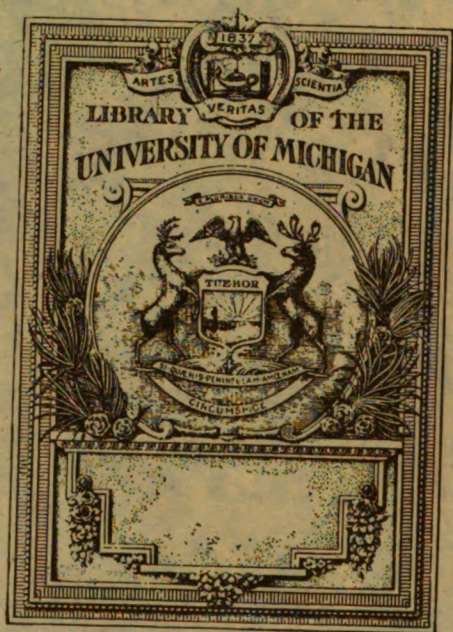
We also ask that you:

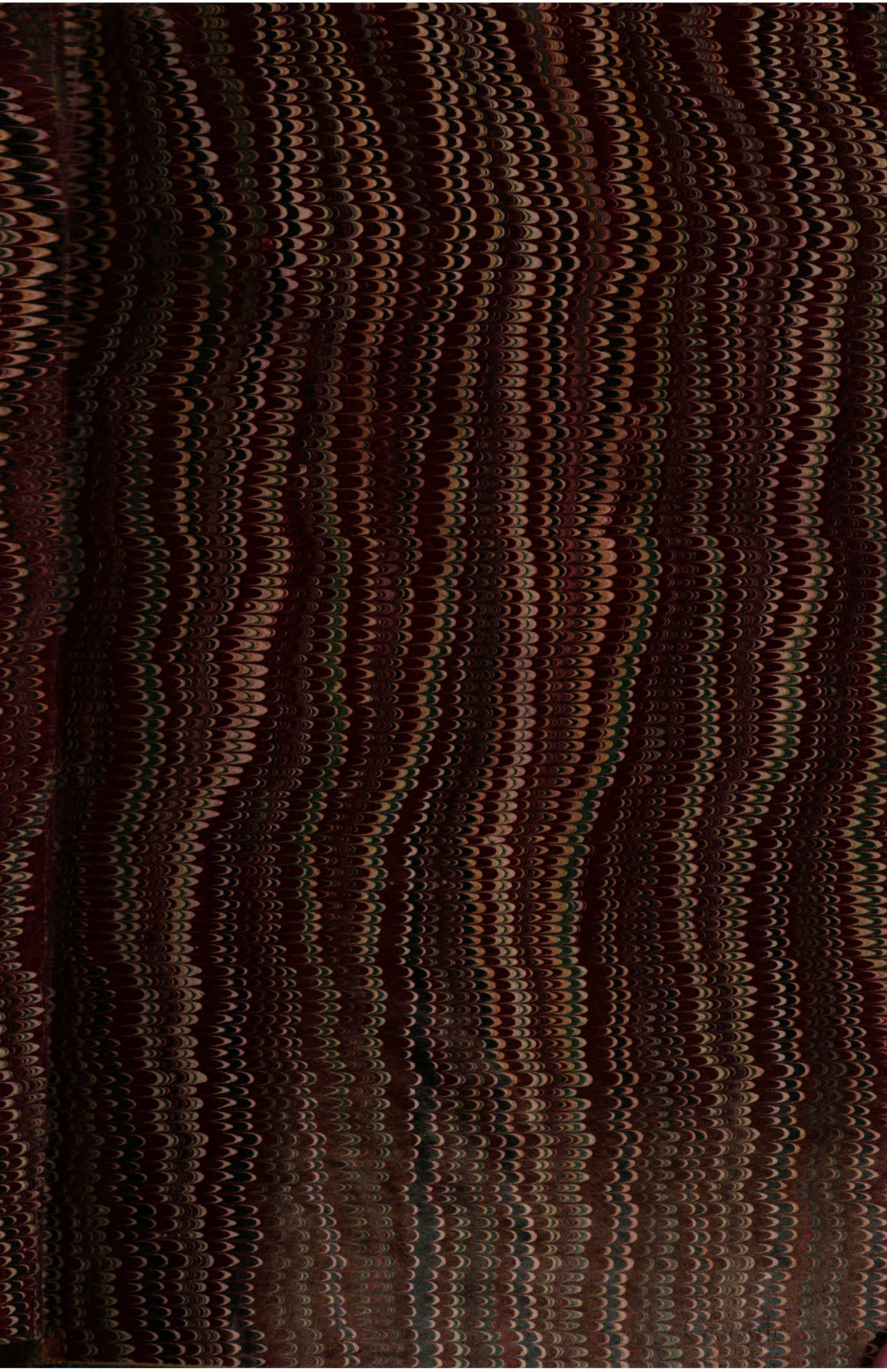
- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

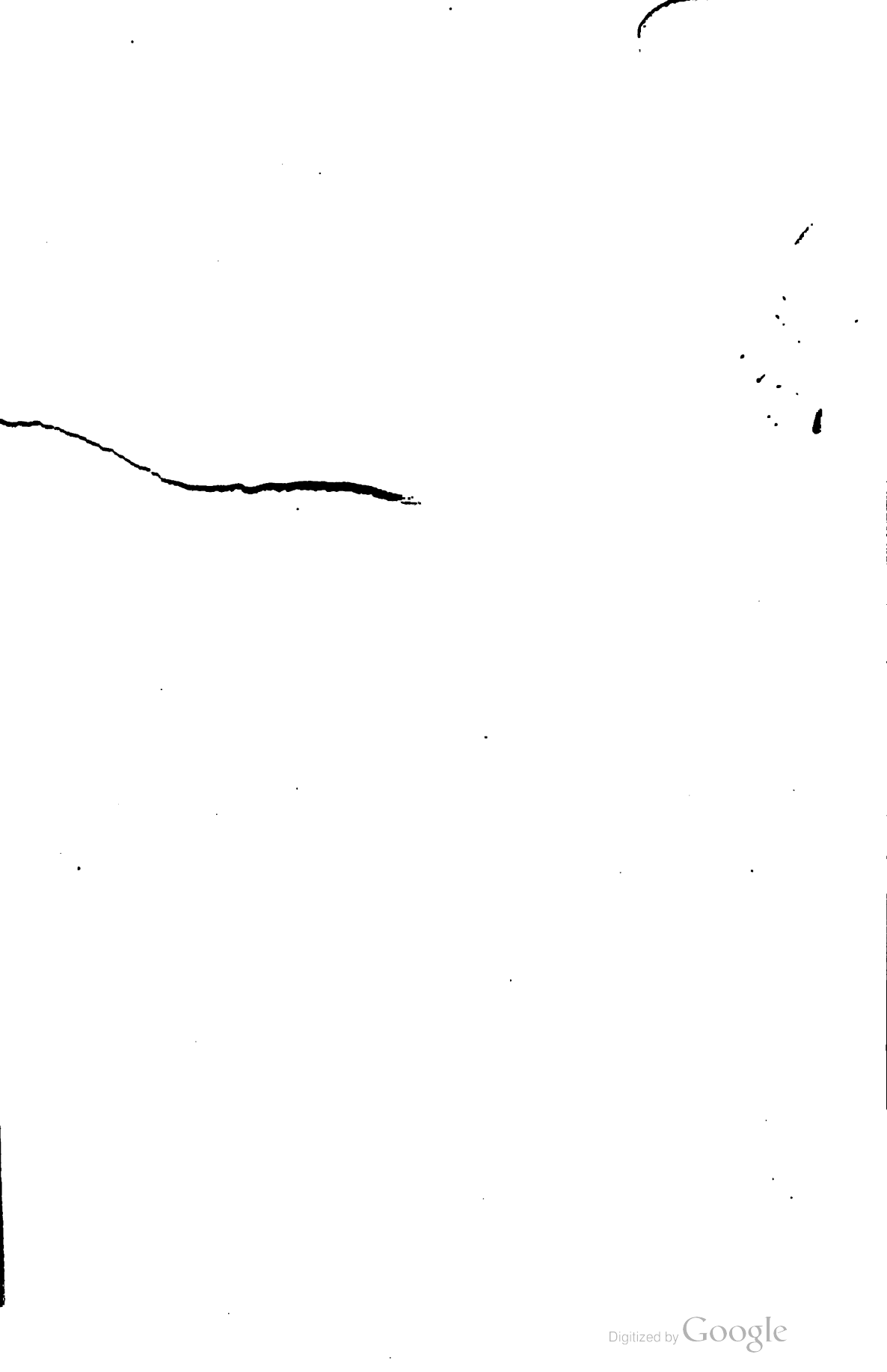
Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

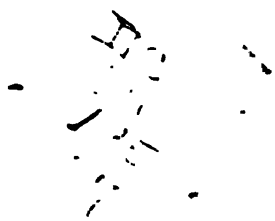






IC
611
N 85
367

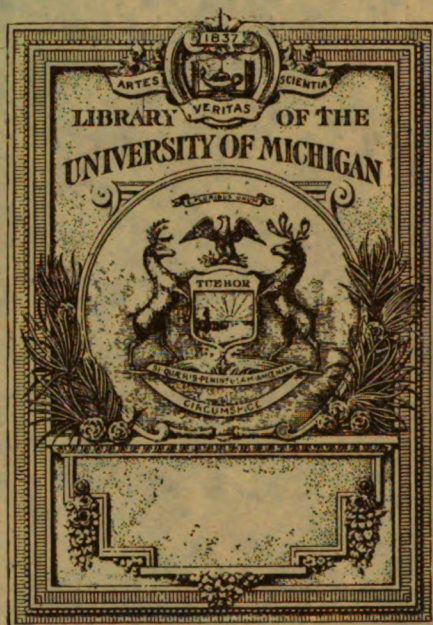




BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NORMANDE D'ÉTUDES PRÉHISTORIQUES





IC
611
N25
S17



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NORMANDE D'ÉTUDES PRÉHISTORIQUES

557
9

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NORMANDE



D'ÉTUDES PRÉHISTORIQUES



TOME II. — ANNÉE 1894

LOUVIERS

IMP. EUG. IZAMBERT, RUE DU MATREY

—
1895

10

RÉSUMÉ DES SÉANCES

SÉANCES TENUES AU HAVRE, LES 7, 8 & 9 AVRIL

Le samedi 7 avril, la Société tenait, au Havre, sa première séance de l'année 1894.

Dans la matinée, la plupart des membres se retrouvaient successivement aux gares du réseau de Paris au Havre. M. de Mortillet, pendant le parcours, nous a raconté une foule d'anecdotes sur l'imitation des objets antiques et les mésaventures de certains collectionneurs. Ayant pu voir des pièces fausses dans plusieurs collections particulières ou publiques, nous avons écouté avec le plus grand intérêt le doyen des palethnologues, dont l'expérience sur ce point, est incontestable.

A midi, nous arrivions à la gare du Havre, et comme nous voyagions avec la musique du 1^{er} régiment du génie, qui était aussi en déplacement, nous avons profité de l'aubade qui leur était donnée par la fanfare des douaniers : notre retour s'est effectué, du reste, dans les mêmes conditions.

A 2 heures 30, nous nous sommes rendus chez notre collègue, M. Romain.

MM. Gaudry, de Mortillet, M. Boule, Lennier et une trentaine de membres de la Société étaient présents. Nous avons pu admirer les belles pièces paléolithiques recueillies sur la plage : cinq échantillons ont leurs arêtes assez fortement roulées. Il suffit, pour expliquer ce fait, qu'elles aient été détachées du limon pendant quelques mois pour que les fortes marées les jetant sur les galets, les angles se soient altérés : c'est, du reste, pendant ce contact avec l'eau de mer que les végétations marines se produisent à la surface (Balanes, Serpules et Bryozoaires).

Nous avons vu un certain nombre d'éclats de taille, mais nous n'avons remarqué sur aucun les retouches qui caractérisent le type du Moustier. Il y a aussi d'énormes blocs, plats d'un côté tandis que l'autre face porte de nombreuses retouches qui leur

donnent l'aspect de très gros grattoirs dont l'usage est difficile à définir.

Tous ces instruments sont en silex noir de la craie cénomaniennne; cependant, quelques pièces sont d'un blond roux et peuvent provenir du turonien ou du sénonien.

Notre collègue nous a fait voir une côte presque entière d'*Elephas primigenius* ainsi qu'un bassin du même animal qu'il retira entier du limon de la plage, mais qui, malheureusement, se cassa en chemin. La vue de ces grosses pièces permet de supposer que le glissement qui les a amenées sur la plage a dû être bien lent pour ne pas les avoir brisées en route.

M^{me} Romain, qui s'occupe, avec son mari, de recherches préhistoriques, nous a fait les honneurs des séries néolithiques qu'elle a recueillies à la surface du sol, sur les plateaux des environs du Havre.

Nous avons pu remarquer aussi des crânes et des ossements provenant des tourbières de Criquebeuf, près Villerville (Calvados), et des fragments d'animaux sortis du kimmeridge de la Hève.

Quatre heures étant arrivées, nous sommes descendus sur la plage, mais quoique le temps fut splendide, le vent d'Est avait amené une couche de 10 à 20 centimètres de vase sur le gisement, si bien qu'aucun instrument ne put être observé.

M. Doré-Delente, pour nous consoler, a pris des silex cénomaniens qui sont abondants en cet endroit et nous a fabriqué plusieurs types d'instruments chelléens : avec un simple galet comme percuteur, il a fait voir qu'en quelques minutes, l'homme quaternaire pouvait se fabriquer un instrument.

Dans les sondages qui furent faits, on enleva d'abord une légère couche de vase tourbeuse, au-dessous de laquelle se trouvait une couche de limon jaune d'une épaisseur de 0^m40 à 0^m60 centimètres. M. Romain nous a dit qu'elle renfermait parfois des échantillons de la faune et de l'industrie paléolithique; ce limon, par sa nature, a paru à M. Boule correspondre au limon fendillé que l'on retrouve sur les plateaux. Au-dessous, se trouve l'argile kimmeridgienne.

Le soir, nous nous réunissions à l'Hôtel de Ville : M. Montier présidait, ayant à ses côtés MM. Gaudry et de Mortillet.

MM. d'Acy et d'Ault du Mesnil s'étaient excusés par lettre.

Le Président lit d'abord une lettre de M. l'abbé Diavet,

demandant à ce que les comptes rendus des séances soient envoyés dans le courant de l'année aux membres qui n'ont pu y assister.

Cette demande est mise aux voix et il est décidé qu'on essaiera de la mettre à exécution. Pour éviter les frais de nouvelle composition, on s'entendra avec M. Izambert, notre imprimeur, de manière que cette composition soit conservée et serve à l'impression du Bulletin.

Il a été décidé, par interprétation des statuts, que les deux administrateurs qui devaient sortir dans le courant de la gestion, c'est-à-dire à la fin de la première année, resteront pendant toute la durée de leur mandat, mais lorsqu'on réélira le bureau en 1895, deux des administrateurs actuels ne pourront être nommés de nouveau.

La discussion est ouverte ensuite sur la question de l'exposition de Caen.

M. de Mortillet, qui avait d'abord obtenu de M. Gariel une promesse de subvention de 500 fr., nous a annoncé que le comité du Congrès de l'Association pour l'avancement des Sciences, avait réduit toutes les demandes au tiers et qu'il n'avait même pu obtenir la promesse que ce tiers, soit environ 170 fr., nous soit alloué, mais cependant qu'il insisterait pour qu'une subvention nous soit donnée.

Depuis, nous avons appris qu'une somme de 300 fr. nous avait été définitivement allouée pour cette exposition.

Notre Vice-Président, M. Bigot, n'a pu obtenir jusqu'ici aucune promesse de subvention, soit du Conseil général, soit de la ville de Caen ; mais cependant on espère que la municipalité votera quelques centaines de francs.

Le Bulletin de l'année 1893 est ensuite distribué aux membres présents.

Le lendemain, on se réunissait à 7 heures 30 chez M. Dubus. Notre collègue avait installé tout exprès sa collection sur de grandes tables : nous avons pu admirer ses belles séries paléolithiques recueillies dans le limon des plateaux du Havre, à Bléville et à Frileuse ; quelques pièces hors ligne dont une de 0^m27, provenant de Neufchâtel ; des nombreuses pièces néolithiques recueillies à Sainte-Geneviève-en-Bray, à Bléville, Bruneval ; presque toujours ces instruments sont en silex cénomanien ; les grattoirs

à bords contournés de Frileuse ressemblent à ceux du Mont-Joly (Calvados). Cette collection renferme en outre de belles séries de monnaies gallo-romaines, des poteries de même époque, de la céramique franque et même péruvienne, ainsi que des haches de bronze provenant de la forêt d'Eawy, d'une cachette trouvée sur les falaises de Sainte-Adresse, à Bouelles, Neufchâtel, etc.

En sortant de chez M. Dubus, le tuniculaire nous faisait gravir, en quelques minutes, les 87 mètres d'altitude du plateau et nous déposait à une petite distance de la briqueterie Dubosc, à Frileuse.

M. Lennier nous y conduisit d'un pas rapide et nous fit remarquer les deux coupes entièrement différentes de cette briqueterie et qui peuvent s'établir ainsi :

BRIQUETERIE DE FRILEUSE. — ALTITUDE : 87 MÈTRES

COUPE A DIRIGÉE DE L'EST A L'OUEST

COUPE B DIRIGÉE DU SUD AU NORD

Terre végétale, 0 ^m 60.	Terre végétale, 0 ^m 60.
Limon gris-blanc sableux, 2 mètres.	Limon gris-jaunâtre (argilette ou ergeron), 2 mètres.
Limon gris-blanc sableux avec quelques silex, 1 mètre.	Petit lit de cailloux, 0 ^m 02 à 0 ^m 03.
Argiles à silex remaniées du type de Mélamare, près Bolbec, 4 mètres.	Limon jaune ocreux fendillé avec points noirs provenant de la décomposition des végétaux : ce qui prouve que ces limons ont été assez longtemps à se déposer puisque des plantes s'y sont développés. Épaisseur 1 ^m 50.
Sables bigarrés, plutôt blancs, dits sables à fondeurs, avec blocs de sables noirâtres manganésifères.	Deuxième lit de cailloux, 0 ^m 02 à 0 ^m 03.
	Limon rouge, épaisseur atteignant jusqu'à 5 mètres.
	Troisième petit lit de cailloux.
Craie.	Limon rouge contenant, à la base, de gros silex ou reposant sur des sables blancs et renfermant la faune à <i>Elephas</i> et à <i>Rhinoceros</i> . 5 mètres

Dans les couches supérieures du limon, on remarque des poches ou mares au fond desquelles sont des dépôts sableux renfermant des coquilles blanches d'*helix*, de succinées (espèces amphibies) et de *Limnea minuta*; c'est sur le bord d'une de ces cuvettes que M. Dubosc trouva la belle tête de *Rhinoceros tichorinus* que M. Lennier a habilement restaurée et qui se trouve au Musée.

M. Boule fit remarquer que la disposition de ces différentes couches de limon se rapproche absolument des observations que M. Ladrière a faites dans le Nord de la France, et il insiste sur la présence aux divers niveaux des instruments du type chelléen, c'est-à-dire taillés sur les deux faces, et les instruments moustériens, c'est-à-dire taillés d'un seul côté, qui ont été trouvés mélangés et associés aux ossements d'*Equus*, de *Bos*, d'*Elephas* et de *Rhinoceros*.

En quittant cette briqueterie, nous descendîmes au Havre visiter la collection de M. Babeau, où nous avons vu de belles pièces paléolithiques provenant de la plage, et une autre série provenant des limons que nous venions d'explorer, un magnifique disque un peu fruste et une hache lancéolée avec gros talon de 0^m25, ressemblant beaucoup à celle du Muséum de Rouen qui fut trouvée à Bonsecours par M. Bucaille; d'autres sont ovales et plates et rappellent les instruments d'Olendon (Calvados).

Notre collègue a aussi recueilli, dans les limons, des séries de coquilles fossiles.

Comme faune, MM. Gaudry et Boule nous ont fait remarquer des dents d'un petit rhinocéros, des canines d'ours, des incisives de cheval, dents de mammoth, corne d'auroch et une lamelle intéressante d'*Elephas priscus* ou *africanus* provenant de la plage.

Cette collection renferme aussi de belles pièces néolithiques et des ossements provenant du kimmeridge de la Hève.

Nous avons regretté de ne pouvoir visiter la collection de M. Savalle, qui, par suite d'un changement de domicile, se trouvait renfermée dans des caisses.

Nous nous sommes dirigés ensuite vers le Muséum, où nous avons pu admirer, mais avec trop peu de temps pour les étudier, les vitrines consacrées à la géologie locale : le kimmeridge a donné un certain nombre d'os ou de crânes de grands sauriens tels que *megalosaurus*, *pliosaurus*, *steneosaurus* et plusieurs cara-

paces de chéloniens, d'*emys*, des grandes coquilles parmi lesquelles l'*ammonite inflatus* munie de sa bouche et dont M. Gaudry a demandé un moulage pour le Muséum.

Dans une vitrine spéciale, on voit des fruits de *Cedrus Lennieri* et différentes espèces de pin provenant des sables de l'aptien de la Hève.

Mais nous nous hâtons d'arriver à la partie préhistorique où se trouvent la première hache trouvée en 1883 par M. Noury et les neuf autres trouvées ensuite par M. Parsy sur la plage du Havre. A côté, sont disposés de beaux échantillons paléolithiques provenant des briqueteries. Au-dessous, sont d'intéressants ossements trouvés dans ces mêmes limons ainsi que la tête de rhinocéros de la briqueterie Dubosc. Ces ossements étaient associés aux instruments de forme chelléenne et moustérienne.

Dans une autre vitrine, se trouvent des pièces néolithiques offertes par MM. Vacossin et Savalle, dont nous avons admiré la belle série de pointes de flèches. Un peu plus loin, est déposé, dans le bas d'une vitrine, le moulage d'un polissoir étranger à la Normandie.

Au premier étage, nous avons retrouvé d'autres séries de silex, de l'ethnographie, de très beaux poissons dont la préparation est délicate, ainsi que des oiseaux.

Mais ce n'est pas en une heure et demie que nous pouvions voir ce Musée, il nous aurait fallu une journée entière.

La Société s'est dirigée ensuite vers le Musée où se trouve la galerie Cochet : cette salle renferme des poteries et des objets gallo-romains et francs, quelques haches de bronze, trouvés dans la forêt d'Eawy, ou aux environs du Havre et à Lillebonne; cette collection renferme aussi des objets du Moyen-Age.

Nous gravissons ensuite les marches de l'escalier qui nous conduisent aux salles de peinture et de dessins, mais ce n'est pas ici la place de décrire ce Musée, dont l'importance artistique s'efface à côté du Muséum que nous venons de parcourir.

Après une matinée aussi bien employée, il était grand temps de gagner l'*Hôtel d'Angleterre* où nous sommes allés nous reposer et nous réconforter.

L'après-midi, à deux heures, avait lieu la réunion générale dans la grande salle de l'Hôtel de Ville du Havre.

Étaient présents au bureau : MM. Montier, président; Bigot, vice-président ; Coutil, secrétaire ; Lescllier, archiviste ; Doré-Delente, Chedeville, Fortin et Izambert, administrateurs.

On remarquait aussi dans l'assistance M^{mes} Gaudry, Bigot et Plaisance.

M. Montier offre le siège de la présidence à M. Boule, qui remercie les membres de la Société de l'honneur qu'ils lui ont fait en le choisissant pour présider cette réunion, mais voyant dans l'assistance son excellent maître, M. Gaudry, il serait heureux si on voulait bien lui permettre d'offrir cette place au savant paléontologue, dont il s'honore d'être l'un des élèves.

Cette motion est accueillie aux applaudissements de l'auditoire, heureux de témoigner ainsi toute sa sympathie à M. Gaudry qui a accepté avec tant de bienveillance d'être un des membres d'honneur de la Société et de la protéger à ses débuts.

Nous sommes heureux de reproduire, ci-dessous, son allocution qui a été couverte d'applaudissements :

» Messieurs,

» M. Marcellin Boule que vous aviez choisi pour votre président d'honneur est un de mes élèves les plus aimés. La distinction que vous lui donniez rejaillissait sur moi et j'en étais pleinement satisfait. M. Marcellin Boule insiste pour que je le remplace; je m'incline devant son désir et le vôtre, mais avec quelque regret. Je ne suis pas venu ici pour vous présider; je vais vous dire pourquoi je suis venu.

» Comme membre de l'Institut et comme professeur au Jardin des Plantes, j'ai voulu apporter une marque de sympathie à votre jeune et vaillante Société. Pour travailler, nous avons à Paris des sources puissantes d'encouragement; sans cesse, dans mon laboratoire, je reçois des hommes de science qui viennent consulter nos collections. Vous-mêmes, vous nous apportez des objets quaternaires à déterminer. D'autres nous présentent des fossiles primaires, secondaires, tertiaires. On nous interroge sur leur nature; il nous faut répondre. Assurément nul ne doit craindre d'avouer parfois son ignorance, car le premier résultat des

longues études est de constater que nous savons peu de chose. Cependant, il est désagréable de répondre trop souvent : je ne sais pas. Ainsi nous sommes stimulés pour apprendre et pour retenir. Puis, quelques personnes veulent bien s'intéresser à nos ouvrages; on nous en parle, cela encore nous encourage.

» Mais vous, pour la plupart, vous êtes des travailleurs isolés; à moins d'être dans un très grand centre de population, un spécialiste trouve rarement d'autres spécialistes pour comprendre la valeur de ses travaux. Vous n'avez d'autre mobile que le désir de découvrir quelque chose de nouveau dans cet immense inconnu où l'âme humaine est plongée. Vous n'avez pas de distinctions ou de profits à espérer. Vous êtes des désintéressés. Cela est grand, cela fait honneur à notre pays; et je vous apporte mes félicitations.

» Je suis venu aussi pour m'instruire auprès de vous. Depuis le temps où Geoffroy Saint-Hilaire, Cuvier, Eudes Deslongchamps décrivaient les étranges créatures fossilisées dans les falaises de la Normandie et où Lesueur traçait d'une main si ferme la coupe des terrains du cap la Hève, votre pays est devenu classique. Dans ma jeunesse déjà, la course du Havre était une des premières que devait faire un étudiant en géologie. Je me rappelle Charles d'Orbigny, il y a plus de quarante ans, nous conduisant au cap de la Hève. Sur le plateau, on nous montrait des terrains quaternaires auxquels personne ne comprenait rien; puis nous descendions à travers les assises du terrain crétacé, cherchant avidement la Térébratule lyre (comme on l'appelait alors), et les jolies ammonites calcédonieuses du gault; ensuite on arrivait à ces couches du kimmeridge d'où M. Lennier a tiré tant de curieux fossiles qui contribuent à faire du Musée du Havre un des plus beaux Musées de la France. On commençait alors à scruter habilement l'histoire des êtres qui ont précédé la venue de l'homme.

» Mais l'histoire de l'homme restait cachée. Nous ne connaissions rien de nos grands aïeux quaternaires, si braves qu'ils ont accepté la lutte contre les mammoth, les rhinoceros, les ours, les lions, et sont sortis vainqueurs de cette lutte; si artistes qu'en dépit des dangers et des souffrances d'un climat glaciaire, ils ont taillé le silex, sculpté et gravé des os. De nombreux savants, parmi lesquels il est juste de faire une large place à M. de Mortillet

que je vois présent à cette séance, ont entrepris d'étudier les premiers temps de notre histoire ; ils ont fait œuvre de talent et de patriotisme.

» Vous avez voulu, Messieurs, que la charmante région de la France, où vous avez le bonheur de vivre, apportât son contingent, et, sous la direction de votre dévoué Président, M. Montier, vous avez fondé la Société normande d'Etudes préhistoriques. Veuillez me permettre, en ma qualité de paléontologiste, de formuler le désir qu'un jour, votre Société élargisse son cadre en s'appelant : Société normande d'Etudes préhistoriques et paléontologiques. Je fais des vœux pour qu'elle ait une longue et belle vie. »

On avait espéré que M. Parsy, le doyen des palethnologues et des géologues normands, viendrait nous rendre compte de ses premières découvertes sur la plage, mais son grand âge l'a empêché de se joindre à nous.

La parole est donc donnée à M. Romain qui a étudié cette station avec tant de dévouement depuis près de huit ans : on sait que plusieurs fois il n'a pas craint de ramasser ses pièces sous l'eau.

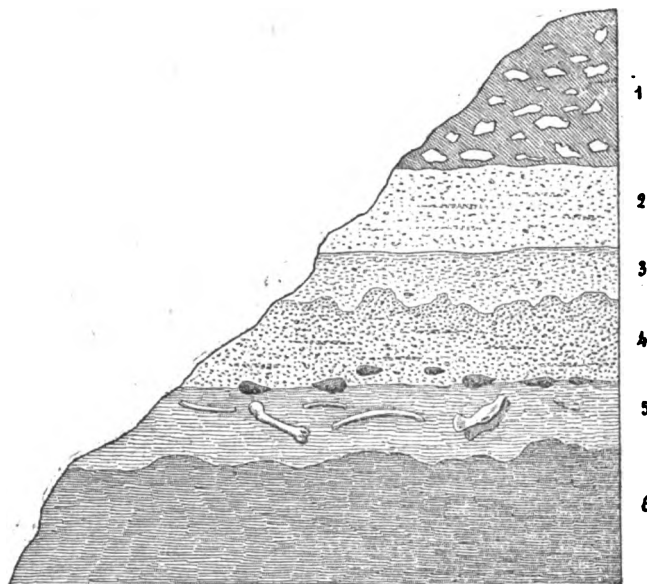
« Messieurs,

« Vous avez eu un faible aperçu de la composition géologique du gisement sous-marin de la plage, et les deux fouilles, pratiquées devant vous, n'ont pas donné, à mon avis, tout ce que l'on pouvait attendre de l'importance de ce dépôt.

« Cela tient à trois causes : le mauvais état de la plage, la faible profondeur de la première fouille et enfin le peu de temps que nous avons eu pour étudier, d'une façon absolument certaine, les différentes couches qui constituent cette station.

« Néanmoins, il y a un fait acquis, c'est la présence d'un limon quaternaire qui repose sur les argiles kimmeridiennes et c'est de ce limon que proviennent tous les os que vous avez remarqué dans ma collection ».

Voici un tableau des différents dépôts recouvrant le limon :



COUPE DE LA STATION SOUS-MARINE DE LA PLAGE DU HAVRE
RELEVÉE PAR M. ROMAIN (1)

1° Le terrain superficiel composé de pierres diverses, amoncelées, disséminées par groupes au milieu de la plage sableuse ou vaseuse.

2° Couche de sable jaunâtre contenant parfois de nombreuses coquilles marines en décomposition (*cardium*, *naticæ*).

3° Petit lit de coquilles diverses, généralement brisées et enduites de fer oxydé.

4° Couche relativement épaisse formée de sables grisâtres teintés à la partie supérieure par l'oxyde de fer. C'est à sa base qu'on rencontre l'industrie primitive.

5° Argile plus ou moins jaune dont l'épaisseur varie suivant la position qu'elle occupe sur les argiles kimmeridgiennes qui lui servent de support : C'est le niveau à ossements par excellence.

Notre collègue a insisté aussi sur la différence de la taille et de la matière employée pour les instruments de la plage qui est le silex cénomanien ; tandis que ceux que l'on recueille dans les briqueteries des plateaux proviennent de l'argile à silex.

(1) Ce cliché nous a été gracieusement prêté par M. F. Alcan, éditeur de la *Revue de l'Ecole d'Anthropologie*. Année 1894, p. 151.

» M. Gaudry croit se faire l'interprète de la Société en
» remerciant M. Romain du zèle dont il a fait preuve. Il est
» curieux, nous a-t-il dit, de voir les préhistoriens pousser l'a-
» mour des recherches si loin, qu'ils vont chercher des instru-
» ments humains et des débris d'animaux fossiles jusque sous
» les eaux de la mer. »

M. Babeau, qui a étudié cette station, nous fait également observer que la taille des instruments de la plage diffère de celle des plateaux voisins et qui proviennent des mêmes limons. En effet, les éclats plus larges et ondulés se rapprochent davantage du chelléen. Il est singulier de constater que les hommes qui ont habité ce pays à l'époque quaternaire, en compagnie des mêmes animaux, aient taillé différemment leurs outils et qu'ils aient choisi un autre silex. Cependant, la présence d'une partie de dent d'*Elephas* qui pourrait être l'*antiquus* et que M. Gaudry a désigné sous le nom de *Primigenius à lames écartées*, pourrait donner un peu plus d'ancienneté au gisement de la plage.

M. Lennier a commencé sa communication en parlant du régime des eaux à l'embouchure de la Seine, de la formation et de la nature du sol sur lequel la ville du Havre est construite et qui repose sur plus de 200 mètres d'argiles kimmeridgiennes (un sondage l'a prouvé). Les couches aquifères du gault qui affleurent, détrempent les couches inférieures de la craie cénomanienne et amènent des bouleversements sur la côte ; il n'y a rien d'étonnant que le sol ait subi des dépressions et surtout des glissements.

Il n'y a pas eu, du reste, jusqu'ici, de nivellement précis qui permette d'affirmer que le littoral de la Seine-Inférieure ait baissé.

La vallée de Sanvic, si gaie aujourd'hui avec ses chalets et ses bosquets, n'était, jusqu'en 1850, qu'une profonde ravine qui charriait les limons et les dépôts des plateaux.

M. Lennier croit que cette faune et cette industrie paléolithique qui se rencontrent sur la plage, sont descendues progressivement des plateaux par cette ravine.

M. Nicole, pour prouver qu'un affaissement se fait sentir depuis des siècles sur ce point de la côte, cite l'ensevelissement du port de Saint-Denis-Chef-de-Caux au sein de la mer.

M. Prudhomme nous a rappelé que vers 1550, trois boulevards ou bastions existaient aussi sur cette partie de la plage et qu'ils ont également disparu sans doute par suite de glissement.

M. de Mortillet a rappelé que l'affaissement dont on venait de parler était constaté sur les côtes de Bretagne, du Calvados, de la Seine-Inférieure et jusqu'à l'embouchure de la Somme. Il a parlé aussi du brillant ou lustre qui se remarque sur les instruments de la plage et qui doit s'acquérir par le frottement du sable sur ces pièces lorsqu'elles se trouvent enlevées du limon par la force des marées. En effet, dans la collection de M. Dubus, on a pu voir quelques pièces isolées en silex cénomanien provenant du plateau de Frileuse et qui, n'ayant pas quitté le limon, ont conservé leur aspect terne. Le frottement du sable a pu aussi émousser légèrement les arêtes.

M. Boule nous fait part ensuite de ses impressions sur cette station. Il a observé qu'elle se trouve au point d'intersection des deux vallées de Sanvic et de Sainte-Adresse. On peut remarquer que le quartier en amont de ce gisement tend aujourd'hui encore à glisser malgré les travaux de drainage et de consolidation que l'on a faits. Pour ceux qui ont connu cet endroit il y a une trentaine d'années, la surface du sol s'est entièrement modifiée.

Il est donc presque certain, après les communications qui ont été faites, qu'il y a eu glissement et que ces limons renfermant une industrie et une faune quaternaire, occupaient primitivement une altitude différente. D'énormes paquets de limon, emballant des silex taillés et des ossements, ont pu arriver progressivement jusqu'à leur gisement actuel sans que ces silex et ces ossements aient été roulés ou brisés.

Sans prétendre que la question soit tranchée, en présence des observations qui précèdent, M. Boule croit devoir se prononcer pour l'hypothèse du remaniement.

M. Boule rend compte ensuite de la visite du matin à la briqueterie de Frileuse. Il parle d'abord des progrès accomplis pendant ces dernières années dans l'étude des limons. M. Ladière est un des premiers, dans le Nord de la France, qui ait établi des différences dans la formation des limons et les ait détaillés. Les conclusions qu'il a résumées dans le tableau ci-dessous se retrouvent aussi bien dans le Nord que chez nous, en Normandie et au Havre.

éocènes (E) et d'argile à silex (A) disposés sans ordre. Au-dessous, des sondages peu profonds révéleraient la craie cénomaniennne. Argile à silex et sables éocènes forment les bords d'une cuvette remplie de limons quaternaires atteignant une épaisseur de plus de 10 mètres de l'autre côté de la carrière. C'est là que nous pouvons nous rendre compte de la composition de cette masse limoneuse qui paraît à première vue tout à fait homogène.

Au-dessous de la terre végétale, vient un limon décalcifié ou terre à briques, auquel fait suite un limon de couleur plus claire représentant l'ergeron du Nord de la France. A la base de l'ergeron se voit un petit lit de cailloux (*c'*), anguleux ou peu roulés; nous observons que ces matériaux, comme probablement la plus grande partie des limons, ont été empruntés à l'argile à silex voisine. Cet ensemble représente la première assise de M. Ladrière.

Au-dessous vient une masse très épaisse de limons offrant les caractères physiques du *limon fendillé* du Nord de la France et présentant de nombreuses tubulures, empreintes charbonneuses de racines et de tiges dans une position verticale. A sa base un second cailloutis *c²*; c'est la deuxième assise.

Enfin, la troisième assise comprend un nouveau limon reposant sur un cailloutis un peu plus épais que les précédents et situé directement sur l'argile à silex ou sur les sables éocènes.

M. Lennier nous dit que c'est dans la couche *c³* ou même dans l'argile à silex remaniée sous-jacente qu'ont été trouvés les instruments de silex, tant chelléens que moustériens et les ossements des mammifères du Musée. Nous sommes donc ici en présence d'un fait précis, identique à tant d'autres que j'ai relevés sur divers points du Nord de la France, identique à celui que présentent les localités de Mesvin et de Spiennes sur lesquelles on a tant discuté.

Je fais observer que ce n'est pas seulement dans la couche *c³* mais aussi dans les couches *c²* et *c'* que dans d'autres localités on trouve indifféremment des silex taillés sur deux faces ou sur une seule avec la même faune de mammifères. Que, par suite, malgré la complexité des dépôts de limon du Nord de la France, leur ensemble ne saurait correspondre qu'à une seule époque géologique marquée par une faune toujours semblable. M. de Mortillet a bien voulu déclarer qu'il partageait absolument cette manière de voir. Ces observations viennent à l'appui de l'opinion de plusieurs savants, opinion que j'ai eu plusieurs fois l'occasion de

soutenir, à savoir qu'il est très imprudent de se fier aux diverses formes de silex taillés pour établir l'âge d'un gisement. Il semble que l'industrie paléolithique ancienne, caractérisée par les instruments chelléens, acheuléens ou moustériens, ait traversé de longues séries de siècles sans subir de changements appréciables, tandis qu'il n'en est pas de même des phénomènes géologiques, de la faune et de la flore.

Qu'on veuille bien observer également que ce que j'ai dit ailleurs se vérifie tous les jours. La grande masse des limons correspond à l'argile des cavernes, ces deux catégories de dépôts renfermant les mêmes fossiles et les mêmes instruments. L'industrie paléolithique récente, celle de l'âge du Renne, est superposée à la première dans les cavernes; elle est donc plus récente; elle correspond nettement à une époque où ne se formaient plus ou presque plus de dépôts géologiques, tant dans les cavernes qu'à l'extérieur (1).

M. Gallois clôt la série des communications par un rapport sur ses recherches complétant celles que M. Bucaille a faites à Bonsecours et à Bihorel : il présente des dessins d'une sorte de pic-poignard, légèrement courbé, avec talon d'un côté et pointe de l'autre, instrument qui a été reconnu depuis comme fabriqué récemment.

Pour terminer, M. Gaudry fait remarquer que jusqu'ici tous les débris des animaux présentés appartiennent plutôt à la faune froide du quaternaire, et qu'il serait du plus grand intérêt de rechercher une faune ayant vécu à une époque tempérée ou chaude, tels que l'hippopotame, le tigre, l'hyène, le glouton.

MM. Gaudry et M. Boule ont offert à la bibliothèque de la Société une série de brochures fort intéressantes. La liste en sera donnée à la fin de l'année, dans le Bulletin.

La série des communications étant épuisée, la séance est levée à 4 heures 30 et des remerciements sont votés à nos hôtes qui ont bien voulu nous prêter leur savant concours pendant ces deux journées.

(1) Le tableau et les citations ci-dessus proviennent de la revue *L'Anthropologie*, n° 3, année 1894, pages 309 et 310. E. Masson, éditeur à Paris.

L'article est des plus aimables pour la Société et nous réitérons nos remerciements à M. Boule ainsi qu'à M. Masson qui nous a prêté très gracieusement son cliché.

Le soir, la plupart de nos membres nous quittaient et c'est en très petit nombre que nous avons fait, le lendemain, la classique excursion de la Hève et l'ascension de la falaise à Bléville.

L'après-midi, nous sommes retournés au Muséum avec M. Lennier, qui, avec sa bonne grâce habituelle, nous a fait voir en détail toute la galerie de géologie et les magnifiques aquarelles de Lesueur, exécutées avec un soin et un talent presque inimitables, car l'artiste était doublé d'un savant.

Nous avons pu aussi admirer une pagaie de la période néolithique, longue de 1^m30 et dont la palette mesure 0^m27 de largeur, provenant des marais de Blonville, près Trouville.

Le conservateur du Musée a voulu que tous ceux qui s'intéressent à la géologie, emportassent un souvenir de leur visite et il nous a offert des fossiles recueillis par lui au cap de la Hève.

Chacun de nous a emporté de ces trois journées une excellente impression : ces excursions, si bien remplies, resteront certainement parmi les plus intéressantes qu'il nous soit donné de faire.

M. G. de Mortillet, au mois de mai dernier, a fait une communication à la Société d'Anthropologie sur la station de la plage du Havre, qui a été publiée dans les Bulletins de la Société (pages 369-380), année 1894.

Nous reproduisons ci-dessous une partie de cette intéressante notice :

« Les diverses explications peuvent toutes se classer sous cinq rubriques :

- 1° Eboulement de falaise.
- 2° Glissement de terrain.
- 3° Dépôt de transport.
- 4° Apport par suite de travaux.
- 5° Affaissement du sol.

« Ce qui peut même se présenter en deux termes. Le gisement sous-marin du Havre est-il en place ? ou bien est-il le produit d'un simple apport ? Ce dernier terme embrasse les quatre premiers numéros. Cette diversité d'explication parmi les partisans

de l'apport montre que leur théorie est passablement vague et n'a pas de caractère saillant. C'est mauvais signe.

« 1° *Éboulement de falaise.* — La vague en battant la base des falaises produit des éboulements fréquents et considérables. Mais pour que ces éboulements aient lieu, il faut tout d'abord qu'il existe une falaise. Or il n'y en a pas en face du gisement sous-marin du Havre. La falaise ne commence guère qu'à un kilomètre de distance.

« Dira-t-on qu'il y a eu des modifications dans la disposition du sol. C'est très probable, c'est certain même. Mais il faut établir par des observations sérieuses dans quel sens ont eu lieu ces modifications. Les deux opinions peuvent les réclamer pour leur compte. Les partisans de la position originelle supposent un simple petit affaissement du sol. Ceux de l'éboulement ont besoin d'une haute et longue falaise qui aurait disparu.

« Cet apport par éboulement du reste n'est pas admissible parce qu'il n'aurait pu donner que des silex taillés de la surface, plus ou moins patinés et qu'on ne trouve pas dans la station sous-marine de silex portant trace de patine.

« Les éboulements de falaises sont très connus sur toutes les côtes de la Manche. Sur de nombreux points, entre autres dans les environs de Boulogne, ils ont jeté à la mer de nombreux silex taillés quaternaires et néolithiques. Tous saisis par la vague ont été plus ou moins déformés, plus ou moins roulés. Rien de pareil n'est arrivé au Havre. Il faut donc renoncer à l'explication ayant pour base les falaises éboulées.

« 2° *Glissement de terrain.* — Pour échapper aux raisonnements et aux faits qui détruisent complètement la théorie des falaises éboulées, on a eu recours aux glissements de terrain.

« Une certaine étendue de dépôt quaternaire abandonnant le rivage, serait descendue dans le lit de la mer, entraînant avec elle ossements et silex taillés, sans les altérer. Mais ce prétendu mouvement, que rien n'établit, ne peut s'être opéré lentement parce que le flot aurait rongé, décomposé l'assise quaternaire à mesure qu'elle s'avancait. Ossements contenus aussi bien que silex taillés, se seraient profondément altérés. Il faut donc supposer un mouvement du sol rapide, presque subit. Ce qui est assez difficile à concevoir, la pente étant faible et l'étendue du terrain qu'on suppose avoir glissé, étant considérable, au moins 600 mètres de long sur 300 de large. Et puis comment alors la

station se trouverait-elle régulièrement intercalée entre les argiles kymméridgiennes et la tourbe ? Que les partisans de cette théorie montrent les traces du glissement. Qu'ils indiquent le point d'où s'est détaché le terrain quaternaire qui serait allé prendre un bain de mer. A leur assertion gratuite nous opposons un fait. Le glissement qu'ils supposent n'aurait pu avoir lieu sans produire des compressions considérables, sans occasionner de violents gondlements du sol. Or les fossiles recueillis par M. Romain dans la station sous-marine ne montrent pas trace de compressions.

« 3° *Dépôt de transport*. — La station sous-marine du Havre se trouve au confluent et débouché des deux petites vallées de Sainte-Adresse et de Sanvic. Les produits qu'on y recueille actuellement, disent les partisans de cette théorie, pourraient bien y avoir été apportés des hauteurs par les deux vallées de déversement. Les transports torrentiels ou de ruissellement ne peuvent agir que sur les objets qui se trouvent dans leur centre d'action. Or, les silex taillés des deux vallées de Sainte-Adresse et de Sanvic sont tout différents de ceux de la station sous-marine. Ces derniers n'ont donc pu venir des deux petites vallées.

« Outre les silex sans aucune patine, et présentant une uniformité remarquable, ce qui est contraire à toute idée de transport d'écoulement, transport dont le principal caractère est de mêler les produits divers, la station sous-marine contient aussi des ossements. Or ces ossements se seraient brisés en cheminant. M. Romain a recueilli au-dessous des basses-eaux un bassin d'éléphant qui, en piochant se brisa en 75 morceaux. Cette pièce si fragile ne se serait-elle pas émiettée en route si elle avait été soumise à un transport torrentiel ? Comment aussi comprendre le transport torrentiel de la côte de 1 m. 18 dont j'ai déjà parlé ? Elle était brisée en 4 fragments, mais les morceaux étaient groupés. En aurait-il été ainsi s'il y avait eu transport violent ? Un simple ruissellement n'aurait eu aucune action sur une pièce aussi lourde. Il n'est donc pas possible de considérer la station sous-marine comme un dépôt de transport.

« 4° *Apport par suite de travaux*. — Aucun apport naturel ne rendant compte d'une manière tant soit peu satisfaisante de la présence des coups de poing et des ossements fossiles dans la station sous-marine du Havre, on a eu recours à l'hypothèse d'un apport artificiel; on a fait intervenir l'homme. Mais sans

plus de preuves, sans plus de raisons que pour les suppositions précédentes. M. P. Prudhomme, d'après un passage des mémoires du chroniqueur havrais de Marceilles qui mentionne la construction sur la plage, vers 1550, de trois boulevards ou bastions, voit dans les trois lignes de pierres qui découvrent à marée basse, les restes des trois bastions signalés par de Marceilles. Mais il n'est point du tout établi que les bastions construits en 1550 occupassent cette position. En outre les lignes de pierre ne présentent aucune trace de construction. L'assertion est donc purement gratuite et sans fondement. Deux raisons majeures s'opposent à l'admission de toute hypothèse faisant intervenir l'action humaine. La première, est la régularité du gisement des coups de poing et la bonne conservation des ossements fossiles. Le propre de tout remblai humain est le mélange sans ordre des éléments et la destruction des objets fragiles comme les fossiles. Coups de poing et ossements sont bien en place. La seconde raison est l'uniformité et le caractère tout particulier des coups de poing. S'il y avait eu remblai, il y aurait certainement eu mélange de formes et de patines diverses. Ce qui n'est pas. Bien plus les remblais auraient été pris quelque part, on devrait donc trouver ailleurs que dans la station sous-marine des instruments en silex ayant le même caractère. Malgré les actives et intelligentes recherches des nombreux collectionneurs du Havre, recherches faites avec le plus grand esprit d'indépendance, on n'a jamais signalé nulle autre part des silex taillés ayant le même aspect que ceux de la station sous-marine. Ces silex sont donc bien spéciaux, bien indépendants.

« 5° *Affaissement du sol.* — Puisque la station sous-marine du Havre n'est pas le produit d'un apport postérieur quelconque, il faut bien admettre qu'elle s'est formée sur place. Cette formation n'a pu avoir lieu qu'à l'air libre, sur un sol à sec. Du moment où elle est actuellement sous-marine, nous sommes forcément entraînés à admettre un affaissement du sol. Quelqu'un a dit qu'il n'y avait pas trace d'affaissement dans la région ! Erreur profonde. Les traces de mouvements du sol à des époques diverses abondent sur toute la côte française de la Manche. Vers le nord, à peu de distance des confins de la Normandie, la vallée de la Somme nous offre un envahissement de la mer remontant jusqu'à Amiens, et cela dans les temps historiques. Le dépôt marin contenant des coquilles qui ont vécu et se sont développées sur

place, est intercalé entre un sol ancien contenant non seulement des débris néolithiques, mais même des débris gaulois, et une assise renfermant des restes de la civilisation romaine. Il y a donc eu là une considérable oscillation du sol à une époque historique, oscillation dont l'ampleur est au moins de 21 mètres.

« Vers le sud, les îles normandes qui appartiennent actuellement à l'Angleterre, présentent de nombreuses preuves de leur jonction au continent. Il existe d'abondantes traces géologiques aussi bien qu'historiques des mouvements considérables du sol qui se sont produits sur ce point. D'une manière générale on peut donc dire que du nord au midi la côte de Normandie a subi des mouvements du sol qui ont fréquemment occasionné des affaissements.

« Mais précisons davantage. Examinons ce qui s'est passé au Havre.

« Dans les travaux exécutés en 1875 et 1876, au bord de la mer pour l'établissement d'un nouvel avant-port nommé La Floride, on a reconnu la coupe suivante que j'emprunte à M. Désiré Bourdet (1) :

« 1° Sables et galets, cordon littoral.

« 2° Vase mélangée de lutraires, avec sables, couche marine, 1^m50.

« 3° Tourbe, formation d'eau douce, 0^m20 à 0^m25.

« 4° Vase avec végétaux, coquilles terrestres et d'eau douce ; à la base, lit de bucardes, formation de Seine, ensuite de mer, 1 m. à 0^m90.

« 5° Tourbe, formation d'eau douce claire, 0^m25 à 0^m30.

« 6° Banc de vase, avec lignes noires, dépôt de Seine.

« 7° Tourbe, formation d'eau douce.

« 8° Vase grisâtre fétide, avec banc de bucardes au sommet, formation marine et d'estuaire.

« Ainsi au-dessous du cordon littoral actuel (n° 1), et de 1^m50 de dépôt marin (n° 2), il y a deux assises de limons de Seine (n°s 4, 6), formation d'eau douce trouble, et trois assises de tourbe (n°s 3, 5, 7), formation d'eau douce claire, alternant avec deux nouveaux dépôts marins (n°s 4, 8). Le tout reposant sur un dépôt d'estuaire mélange d'eau douce et d'eau marine (n° 8). Donc par trois fois, le sol sous-marin du Havre, à l'em-

(1) Désiré Bourdet, *Découvertes archéologiques faites au Havre en 1875 et 1876.*

bouchure même de la Seine, s'est trouvé en dehors de l'influence du fleuve et de toute action marine.

« M. Lennier, qui a étudié d'une manière si magistrale *l'Estuaire de la Seine*, a constaté qu'une assise de tourbe sous-marine, s'étend dans le fond de la mer au devant du bastion des Huguenots. Lors de la visite de la station paléolithique, sur place, il nous a confirmé le fait. La tourbe, comme le dépôt quaternaire voisin, s'étend jusqu'au delà des plus basses marées. Tous les deux sont dans les mêmes conditions. Il est donc tout naturel d'admettre que tous les deux se sont formés également sur place en dehors de la présence de la mer, qui est venue plus tard recouvrir les deux gisements. Il y a donc un affaissement du sol, par rapport aux eaux de la mer.

« Cet affaissement n'est pas seulement démontré par les constatations géologiques, mais aussi, paraît-il, par des données historiques. Ainsi M. Paul Nicole établit que sous les falaises de Sainte-Adresse existait au Moyen-âge un port qui a complètement disparu de nos jours. Il se nommait Saint-Denis-Chef-de-Caux. Son existence est d'autant moins contestable qu'il arma des galères pour prendre part à la bataille de l'Ecluse.

« Le fait cité par M. Nicole montre que même dans les temps historiques, la plage du Havre a vu bien des grandes modifications. Les bastions de M. Prudhomme nous conduisent aux mêmes conclusions. Mais ce que nous ne pouvons admettre, c'est que les groupes de pierres que l'on voit à mer basse à la station sous-marine du Havre soient les traces et les restes de ces bastions. Ces groupements sont un phénomène naturel fréquent sur les bords de tous les grands bassins d'eau. Lorsque sur une côte il y a dans le sol de la plage un élément pierreux, en grande partie, il est balayé par la vague et forme sur la ligne des hautes-eaux un cordon littoral plus ou moins développé comme épaisseur et comme largeur. C'est ce qu'on observe fort bien au Havre. Mais si la vague n'est pas assez profonde et assez puissante pour balayer jusqu'à la rive toutes les pierres de la plage, ces pierres se groupent au milieu du sable et de la vase et y forment comme des îlots et surtout comme des zones successives se développant perpendiculairement au sens de l'action marine. C'est justement ce qui existe et se remarque très nettement entre la batterie des Huguenots et la Vill. des Falaises. C'est pour la mer une action tout à fait analogue à celle que les Suisses ont décrite sous le

nom de *tenevières* sur les bords de leurs grands lacs. Ces îlots et ces lignes de pierrailles qui amortissent l'action des eaux, protègent les dépôts sous-jacents. Dans le cas qui nous occupe, l'argile jaune quaternaire est profondément ravinée dans les parties sableuses de la plage par les actions successives des vagues, tandis qu'elle est conservée par son manteau pierreux là où il existe. C'est pour cela que silex taillés et ossements fossiles se trouvent généralement là où se développe ce dépôt pierreux. Les silex taillés quand ils ont été mis à nu par les vagues, se chargent, comme les autres pierres, de produits marins bryozoaires, serpules, balanes, mais ces produits généralement, qu'ils se fixent sur de simples pierres ou sur des silex roulés, se développent peu. Ce développement est peut-être encore moins vigoureux sur les silex taillés que sur les autres pierres, preuve que les silex taillés ne sont pas isolés de temps immémorial. Il faut qu'ils soient dégagés de leur gisement d'argile jaune avant d'offrir un point de fixation aux animaux qui tendent à les recouvrir.

« En résumé aucune des théories proposées pour expliquer la formation, au moyen d'apports postérieurs, de la station sous-marine si bien étudiée par M. Romain, ne résiste aux déductions tirées de l'observation directe des faits. Au contraire, la théorie de la formation sur place pendant les temps paléolithiques cadre pleinement avec toutes les données acquises. Nous sommes donc amenés à conclure que pendant le quaternaire, il s'est formé, à l'air libre, sur la plage actuelle du Havre, un dépôt d'argile jaune caractérisé, comme tous ceux du même genre et du même âge, par des ossements d'animaux de la faune froide, et des silex taillés de l'acheuléen. Ce dépôt bien en place, a été postérieurement recouvert par la mer, action due, très probablement, à un affaissement du sol. »

EXCURSIONS A PARIS

LES VENDREDI 25, SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 MAI 1894

Le samedi 26 mai, à neuf heures du matin, une quinzaine de membres de la Société, répondant à l'invitation qui leur avait été faite, se trouvaient réunis dans la cour de l'Ecole d'Anthropologie.

Etaient présents : MM. G. et A. de Mortillet, d'Ault du Mesnil, Capitan, Montier, Coutil, Lesellier, Doré-Delente, Collin, Dubus, Plaisance, Dobigny, etc.

En attendant leurs collègues, les premiers arrivés visitèrent, sous la direction de M. E. de Mortillet, les galeries du Musée Dupuytren qui renferme, comme chacun sait, des pièces anatomiques fort curieuses.

A neuf heures trente, nous gravissions les trois étages et arrivions enfin dans le local où se trouvent installés, fort à l'étroit, mais avec beaucoup de méthode, le Laboratoire, l'Ecole et la Société d'Anthropologie.

M. Hovelacque, qui en est le directeur, s'était excusé de ne pouvoir nous faire visiter les différentes sections ; il avait chargé M. G. de Mortillet, professeur à l'Ecole et un des fondateurs de la Société d'Anthropologie, de nous diriger.

Tout d'abord, nous visitons le Laboratoire dirigé par M. Laborde. Nous y avons trouvé le D^r Manouvrier qui en est le préparateur, et qui, à toute heure de la journée, est toujours prêt à renseigner ceux qui font appel à sa haute compétence : il nous a signalé quelques particularités anatomiques observées sur les nombreux ossements entassés en ce moment sur la table et qui ont été recueillis par M. Oscar Schmidt à la Croix-des-Cosaques, près Châlons (Marne). Il nous montre ensuite les cerveaux des condamnés à mort (pièces originales), la salle de dissection, et les divers instruments employés en anthropométrie.

A côté, se trouve la salle des moulages où nous trouvons l'habile mouleur Flandinette, occupé à tirer des épreuves du crâne de l'anarchiste E. Henry. Quoique la peau du menton et de la partie inférieure du cou manque, le visage a conservé une

expression d'arrogance et de dédain qui fait peine à voir. Ce masque diffère de ceux des autres criminels et il serait curieux de savoir si cette nouvelle série d'assassins et de fanatiques conservera après la mort cette expression de satisfaction pour les crimes commis.

Nous passons ensuite à l'Ecole d'Anthropologie ; nous voyons dans la bibliothèque les cerveaux des célébrités scientifiques ou autres qui ont bien voulu abandonner leurs corps à la société d'autopsie : ce sont ceux de Broca, Gabetta, Bertillon, Asseline, Assezat, Coudereau, M^{me} Leblais, etc.

Dans la salle du Musée, sont classés des squelettes, parmi lesquels celui de l'assassin Campi, et de nombreuses séries de crânes ; vient ensuite la salle des collections renfermant entre autres curiosités les dernières fouilles de MM. Collin et Flandinette au dolmen de Copière, la salle du conseil et la bibliothèque.

Nous entrons ensuite à la Société d'Anthropologie qui possède la grande salle des réunions, souvent trop étroite pour les nombreux auditeurs qui suivent les cours.

Les murs sont ornés de scènes préhistoriques dues au peintre Jamin : on y voit aussi la série de bustes d'hommes célèbres du siècle et à côté un autre groupe, celui des suppliciés : Fieschi, Lemairé, Lebiez et Barré. Dans le grand Musée, nous pouvons étudier des crânes préhistoriques, des pièces d'ethnographie, des collections préhistoriques et aussi la série complète des crânes de suppliciés. Enfin, en sortant, nous traversons la bibliothèque pour terminer cette visite si intéressante.

Nous nous dirigeons vers la gare Saint-Lazare et après un déjeuner très cordial, nous prenons le train pour nous rendre au Musée de Saint-Germain.

Après quelques mots aimables échangés entre M. de Mortillet et M. Salomon Reinach, qui nous attendait dans la bibliothèque du Musée, ce dernier nous conduisit tout d'abord aux étages supérieurs, dans la grande salle qui renferme les derniers dons, les bronzes de Koban, ceux de la Perse, de l'Égypte, recueillis par M. de Morgan ; les instruments en pierre de l'Algérie, de l'Espagne, du Danemark et de l'Amérique. Nous passons dans les salles lacustres et de l'âge du bronze qui renferment de si belles séries ; nous redescendons dans la petite salle des dolmens où se trouvent les moulages des curieuses sculptures de Gawrin'is ; nous traversons la salle néolithique, jetant un coup d'œil sur les

grandes haches en chloromélanite et jadéite de Bretagne, et sur une cachette de 27 haches très allongées en jade vert pâle, du Morbihan, achetée récemment. Enfin nous arrivons à la salle du quaternaire qui nous occupe particulièrement cette année : on nous fait remarquer une petite vitrine d'instruments provenant de Saint-Julien-de-la-Liègue (Eure), offerte par M. Coutil ; le moulage des belles pièces de Volgu ; quelques objets provenant des cavernes et enfin les nombreuses pièces recueillies soit à Abbeville, soit à Chelles.

Nous traversons ensuite la salle du premier âge du fer, qui contient tout ce qui a trait à Alise-Sainte-Reine, la salle des divinités gallo-romaines en terre cuite, la salle où on a reconstitué la grande sépulture gauloise de la gorge Meillet, découverte par M. Fourdrignier, avec le char, les casques et les parures en bronze orné de corail.

M. Reinach, obligé de retourner à Paris, nous fait ses adieux dans la salle des bronze gallo-romains, en nous remettant à M. G. de Mortillet pour nous guider dans les salles de l'entresol et du rez-de-chaussée, consacrées plus spécialement aux monuments et à l'épigraphie de la Gaule romaine.

Notre visite au Musée a certainement été bien rapide, mais elle nous a permis de revoir des objets que nous connaissions déjà et cela avec des guides de haute valeur, dont nous aurions voulu profiter plus longtemps.

Le lendemain dimanche, à neuf heures, nous étions réunis dans la cour du Muséum.

M. Boule, en l'absence de M. Gaudry, retenu par une indisposition, nous a fait les honneurs de la grande salle, renfermant les ossements d'animaux disparus qui ont été fort habilement restaurés. Il nous a présenté et décrit successivement le *Megatherium Cuvieri* (Desmarest), qui a été monté par Sénéchal avec des pièces trouvées par Séguin dans les pampas de la province de Santa-Fé, sur les bords du Rio-Carcarana ; l'*Hyaena crocuta* (Erxleben), provenant des oubliettes de Gargas (Haute-Garonne), explorées par M. Félix Régnauld ; les crânes d'*Hippopotamus amphibius* de Durfort ; l'énorme *Elephas meridionalis* (Nesti), de Durfort (Gard), trouvé dans le pliocène supérieur, par M. Cazalis de Fondouce et M. Ollier de Marichard et monté par Gervais et Sénéchal ; l'*Ursus spelæus* (Blumenbach) de Gargas, trouvé par M. F. Régnauld ; un humérus d'*Elephas antiquus* provenant du

Bas-Montreuil, 1866 ; le *Dinoceras mirabile* (Marsh), de l'éocène moyen du Wyoming, à l'ouest des montagnes rocheuses (moulage d'après l'original qui existe au Musée de Yale Collège à New-Hawen ; un radius et un cubitus de *Dinotherium giganteum* (Kaup), recueillis par M. Gaudry dans le miocène supérieur de Pikermi ; les membres antérieur et postérieur d'un *Helladotherium Duvernoyi*, trouvés par MM. Gaudry et Lartet, dans les mêmes terrains de la Grèce ; des *Testudo Grandidieri* (Vaillant), provenant d'Etseré (Madagascar) ; deux sujets, mâle et femelle, du *Cervus megaceros* (Hart), provenant des tourbières d'Irlande, donnés en 1856 à Alcide d'Orbigny et montés par Merlieux ; la carapace et le squelette d'un *Glyptodon typus* (Nodot), trouvé en 1871 par Séguin, dans les pampas des bords du Rio-Salado (Confédération Argentine). On sait que les Indiens se sont souvent servis de cette carapace comme toiture pour leurs huttes. Les *Dinornis didiformis*, *giganteus*, *elephantopus*, *crassus*, provenant de la province de Canterbury (Nouvelle-Zélande), ces quatre espèces ont été données par M. Haast, en 1874. Le *Paleotherium magnum* (Cuvier), découvert en 1873, par M. Vasseur, dans la carrière à plâtre de Vitry-sur-Seine et qui est encore partiellement engagé dans le gypse (cet animal forme l'intermédiaire entre le tapir et le rhinocéros). L'*Hipparion gracile* (Kaup), provenant du miocène supérieur de Pikermi (Attique), reconstitué par M. Gaudry à l'aide des nombreux débris qu'il recueillit lors de ses fouilles en Grèce. Nous avons remarqué aussi contre les murs des frontaux de *Bos* et de *Bison*. Chez le *Bos primigenius*, les cornes reviennent en avant en formant un arc de cercle, le frontal se creuse tandis que chez le *Bison priscus* le frontal est droit et les cornes lui sont parallèles.

A côté de cette grande salle, nous avons pu voir dans des tiroirs, de nombreux ossements provenant des différentes parties du monde, entre autres de belles séries de molaires d'éléphants. Au-dessus de ces salles, nous remarquons d'autres pièces, entre autres la série d'ossements provenant du Haut-Montreuil, ce sont : une grande défense d'*Elephas primigenius*, recueillie en 1885, par M. Planterose, et les collections recueillies par MM. Morlet et Vasseur, consistant en débris osseux de *Tarandus rangifer*, *Cervus megaceros*, *Bison priscus*, *Rhinoceros tichorinus*, *Elephas primigenius*.

Au Bas-Montreuil, on a recueilli des molaires d'*E. antiquus*.

Ces différents dépôts, si riches en ossements, n'ont donné aucun silex travaillé digne d'intérêt.

A côté de ces pièces, se trouvent des os et dents de *Rhinoceros tichorinus* provenant des sablières de Levallois et Grenelle, et des molaires d'*E. antiquus* de la sablière de Chelles.

Nous oublions l'heure en écoutant les explications de M. Boule, lorsque l'arrivée du Dr Hamy et de M. Verneau nous ont rappelé que nous devions suivre ces Messieurs dans les galeries d'anthropologie, et que nous étions en retard pour notre rendez-vous.

Nous traversons d'abord les galeries d'anatomie comparée et arrivons à une petite salle qui ne paie pas d'apparence, mais qui contient des trésors pour l'archéologie préhistorique.

M. le Dr Hamy nous présente les moulages des crânes de Néanderthal, de Brux et de Canstadt, à voûte extrêmement surbaissée, avec des arcades sourcillières énormes; le squelette incomplet de Lahr (qu'on a dit perdu), et des os longs de Spy.

La race de Cro-Magnon avec sa tête dysharmonique (crâne long et face large), de forme pentagonale, offrant un vaste méplat pariéto-occipital et une base toute plate; cette race est remarquable encore par ses orbites bas, larges, à angles à peine atténués; par sa charpente vigoureuse, ses fémurs à colonne, ses tibias platycnémiques, ses péronés cannelés, etc., est largement représentée par les types ci-après :

1° Squelette des Baoussé-Roussé et de Grenelle;

2° Squelettes incomplets de Cro-Magnon (la femme était enceinte, car avec ses ossements on a rencontré des os de fœtus avant terme);

3° Crânes originaux de vieillard, d'homme adulte et de femme de Cro-Magnon;

4° Têtes originales ou moulages de Grenelle, Laugerie-Basse, Solutré, Engis, Bruniquel, etc., c'est-à-dire toutes les pièces classiques; entre autres la mâchoire de Moulin-Quignon (Abbeville).

Les races de la pierre polie (Furfooz, dolichocéphales, néolithiques et brachycéphales), comptent des représentants extrêmement nombreux : plusieurs pièces portent des trépanations.

A ce propos, M. Hamy nous fait voir la différence qui existe entre la trépanation intentionnelle de celle qui a été produite avec un instrument tranchant et qui amène une cassure de l'os à un endroit quelconque, suivant la direction du coup porté.

Les crânes Gallo-Romains, Etrusques, Mérovingiens sont abondants; parmi eux, on doit signaler les séries trouvées par l'abbé Cochet dans la Seine-Inférieure et données par Serres.

A signaler aussi la brèche coquillière de Santos (Brésil), envoyée par Dom Pedro. Au milieu de coquilles, disposées dans un ordre voulu, se trouve un squelette humain avec des instruments en pierre: on ne peut dater bien exactement cette pièce.

Dans une vitrine, se trouve une collection d'instruments quaternaires et néolithiques (dont un certain nombre du Danemark), et une hache d'Ecos (Eure).

Dans les autres salles, sont réunis des milliers de crânes, de squelettes, des bustes, des échantillons de cheveux, des portraits des races du monde entier: 1° races d'Europe; 2° Slaves, Hindous, Berbères, Sémites (collection unique de crânes anciens des îles Canaries, comprenant des centaines de pièces extraites des grottes sépulcrales ou de tombeaux);

3° Anciens Egyptiens;

4° Chamites modernes;

5° Asiatiques (Mongols, Chinois, Annamites, etc.). Collection unique de Japonais, Malais, Indonésiens;

6° Américains anciens et modernes (première salle, pour l'Amérique du Nord; deuxième salle, pour l'Amérique du Sud);

7° Africains (négres). Boschimans, Hottentots, Cafres, Malgaches, nègres de la côte orientale et de la côte occidentale. A signaler une collection de bustes moulés sur nature vers 1856, par M. de Troberville, dans la région des Grands-Lacs;

8° Océaniens (Polynésiens, Papous, Négrito-Papous, Négritos, Tasmaniens, Australiens). Le Muséum possède la plus belle collection de crânes de cette race tasmanienne, aujourd'hui exterminée.

Comme particularités ethnographiques, nous avons remarqué:

Les crânes déformés (Chinouks, Mexicains, Aymarass, Araucans, Mallicolas, etc.); dents noircies des Malais; dents taillées d'une foule de populations, surtout Africaines.

Moulage de la Vénus hottentote.

Trophées variées.

Crânes sculptés de Bornéo.

Têtes de Mundurucus desséchées et ornées de plumes. — Chanchas des Jivaros (peau de toute la tête réduite à la grosseur du poing au moyen de pierres chauffées). — Dans les cheveux,

généralement, se trouvent des oiseaux empaillés aux brillantes couleurs.

Têtes desséchées de Néo-Zélandais avec leurs multiples tatouages sur la face, tatouages d'autant plus nombreux que l'individu occupait un rang plus élevé.

Têtes osseuses enduites de résine et incrustées de nacre (Rubiana).

Faces humaines couvertes d'un enduit et transformées en masques (Nouvelle-Zélande).

Têtes ornées de dents canines de babiroussa (cochon sauvage), des îles Marquises.

Après les visites du Muséum, qui étaient particulièrement intéressantes, il nous restait, pour remplir le programme, à visiter la ballastière de Chelles, sous la conduite de M. Boule. Hélas ! la pluie torrentielle qui tombait depuis le matin, nous laissait peu d'espoir : notre guide nous accompagna jusqu'à la gare du Nord espérant toujours, comme nous, que les nuages se dissiperaient. Fort heureusement, M. d'Acy, qui devait nous accompagner, se trouvait à la gare. Sur la demande qui lui fut faite par M. Boule de visiter sa belle et intéressante collection quaternaire, nous renonçâmes à notre projet de Chelles pour accompagner M. d'Acy.

En entrant dans le cabinet de notre collègue, on ne croirait pas qu'une collection aussi riche, aussi nombreuse et si variée, soit renfermée dans les quelques vitrines qui décorent l'appartement. Les meubles sont fermés à l'extérieur et munis à l'intérieur de tiroirs peu profonds renfermant des pièces rangées par formes et par niveaux stratigraphiques qui se reconnaissent aussi par la différence de patine.

Nous avons pu observer l'outil épais ou plus plat, à talon, en amande, lancéolé, en forme de tranchet; ensuite le disque, le racloir, le grattoir, le poinçon, le retouchoir et jusqu'à une forme de tranchet. La plupart de ces instruments provenant des environs d'Amiens, Saint-Acheul et Montières, n'atteignent pas entièrement les formes des instruments néolithiques des plateaux, mais ils s'en rapprochent beaucoup.

M. d'Acy nous a affirmé qu'à trois niveaux différents, dans les ballastières d'Amiens, on trouve les mêmes formes signalées ci-dessus et désignées souvent sous les noms d'acheuléen, moustérien et quelques formes du solutréen, voir même du campinien.

A Chelles, qui possède une faune différente, l'industrie paraît moins variée.

Ces remarques que M. d'Acy a faites le premier, nous les constatons à Saint-Julien-de-la-Liègue, au Vieux-Rouen, au Petit-Essart.

Nous avons gardé un souvenir ineffaçable de cette visite et de l'amabilité avec laquelle notre collègue nous a mis sa magnifique collection sous les yeux : grâce à lui, notre après-midi, qui paraissait compromise, a pu être employée d'une façon très intéressante et des plus instructives, et nous tenons à l'en remercier.

Avant de terminer ce compte rendu, nous devons témoigner notre gratitude à MM. d'Acy, Boule, Hamy, de Mortillet, ainsi qu'à M. Reinach, de l'amabilité qu'ils ont eue de nous faire visiter les différentes collections dont ils sont les savants conservateurs.

EXCURSION DU DIMANCHE 3 JUIN, AVEC L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

Sous la direction de M. A. DE MORTILLET

Quelques membres seulement de la Société avaient répondu à notre invitation qui, cependant, offrait un intérêt tout particulier puisqu'elle avait lieu sur les frontières du Vexin normand.

Le dolmen de Trye-Château est situé à quelques kilomètres du pays, dans le bois de la Garenne; il est connu dans le pays sous le nom de *Pierre-des-Druides* ou des *Trois-Pierres*. Les plus anciennes gravures ne représentent que les trois pierres que nous voyons encore, ou pour mieux dire les quatre pierres, car il y a deux supports verticaux, la pierre centrale perforée et la table : nous voyons donc à peu près la partie antérieure du monument primitif.

Il paraît que ce monument fut fouillé en 1823, néanmoins notre collègue M. de Vesly, et M. Fitan reprirent des fouilles méthodiques en 1876, et ils publièrent le résultat de leurs découvertes dans une notice de 24 pages, illustrée de 3 planches, dont les exemplaires sont rares aujourd'hui. Voici la description qui en a été donnée :

« Les pierres proviennent des carrières appelées *le Groux*, » situées sur le sommet du coteau. La table mesure 3^m85 de » long sur 1^m85 de large et 1 m. à la partie la plus épaisse; les » supports mesurent environ 1^m90 de hauteur sur 1^m40 de

» largeur ; la pierre formant cloison a 1^m60 de haut sur 2 m. de
 » large et 0^m40 d'épaisseur ; elle est percée vers son centre d'un
 » trou jadis circulaire et de section conique, ayant 0^m50 et 0^m42
 » de diamètre, il va en diminuant du dolmen vers l'allée. »

Des ouvertures semblables se remarquent dans presque tous les dolmens des vallées de l'Oise, de l'Epte et de la Seine, leurs dimensions varient entre 0^m50, 0^m57, 0^m60 et 0^m80. Ce monument se composait d'une allée de pierres fichées de 7 mètres de longueur, adossée à la colline qui a été entaillée ; les supports étaient primitivement de sept de chaque côté.

Tous les ossements étaient sur un sol artificiel, composé de pierres plates de 0^m08 environ d'épaisseur ; ils gisaient à la fin de l'allée, aux pieds de la cloison. Avec eux, étaient une hache en silex poli de petite dimension et une autre retaillée, des fragments d'une poterie grossière mal cuite, un autre tesson plus dur et rouge, avec des tuiles romaines et un petit morceau de bronze.

Un beau poignard en silex cireux du Grand-Pressigny, mesurant 0^m22, a été trouvé près de ce dolmen en arrachant un arbre ; il appartient à M. Couetil.

Dans l'après-midi, on s'est rendu à Beauvais et après avoir visité le Musée qui renferme des antiquités gallo-romaines recueillies aux environs et quelques jolies pièces préhistoriques provenant du camp du Catenoy, on s'est dirigé vers le dolmen de Villers-Saint-Sépulcre (Oise), situé à quelques centaines de mètres et à l'ouest de Beauvais.

Cette allée couverte porte le nom, dans le pays, de *Pierre-aux-Fées* ; ses dimensions sont moyennes et les tables ont presque entièrement disparu, une seule pierre recouvre le vestibule que le propriétaire s'est toujours empressé de replacer quoique la malveillance l'ait plusieurs fois déplacée. Ce qui fait l'intérêt de ce monument, c'est la dalle qui sépare le vestibule de la chambre : cette pierre est percée d'une ouverture circulaire de 0^m50 à 0^m55 centimètres de diamètre : dimensions qui se retrouvent sur d'autres monuments de la région.

EXCURSION DU DIMANCHE 17 JUIN, AVEC L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

Sous la direction de M. A. DE MORTILLET

Les membres de la Société s'étaient montrés plus assidus à cette excursion, fort intéressante du reste par son programme.

Les excursionnistes de Paris, venant de Gisors, se sont rencontrés au même point avec nous qui étions venus par Boury, après avoir passé près d'un cimetière mérovingien nouvellement découvert sur le coteau qui fait face à Vaudancourt et avoir traversé, sur une énorme dalle de calcaire, le ru d'Herouval, au gué antique du pont de la Planche.

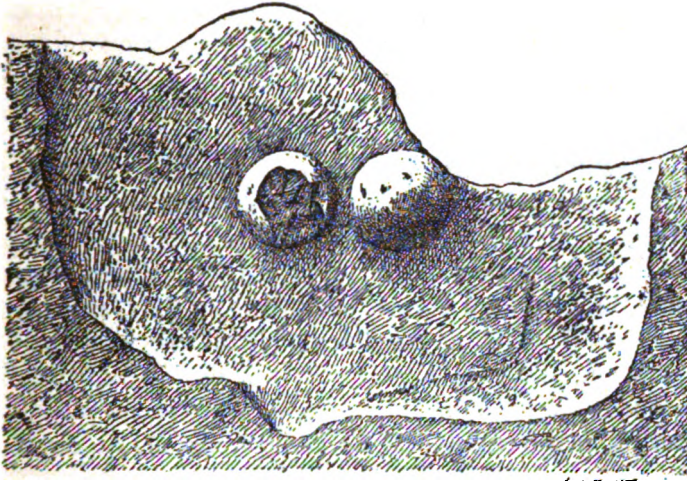
Le dolmen de Boury est situé entre Gisors et Boury, au milieu du bois de la Bellée et à quelques mètres d'une large allée : il se trouve à 500 mètres environ au nord de la ferme du Chêne-d'Huy. Un archéologue de Gisors, M. Hersan, a reconnu et visité le dolmen avant 1826, il le trouvait alors, paraît-il, complètement enfoui. En 1827, M^{me} de Villiers, qui était propriétaire du bois, fit briser et enlever quelques-unes des pierres qui recouvraient la chambre pour construire un rocher dans son parc de Boury. En 1867, M. Brongniart, devenu propriétaire de ce bois, fit fouiller le dolmen par son garde Pommeret, sous la surveillance de son fils, Edouard Brongniart. Il trouva (1), dans la chambre, deux couches d'ossements séparées par des pierres plates et bon nombre d'objets d'industrie en pierre, os et terre cuite. Depuis, ce monument a été de nouveau décrit par MM. de Pulligny et Léon de Vesly.

L'allée couverte de la Bellée se compose d'une chambre longue de 7 mètres et large de 3 mètres à l'entrée, de 2^m20 à la cloison et de 1^m50 seulement dans le fond. La chambre mesure 7 mètres de longueur et le vestibule environ 2^m50 à 3 mètres, ce qui donne pour la longueur totale 10 mètres. La chambre est séparée du vestibule par une dalle très épaisse, percée dans le bas d'une ouverture circulaire mesurant de 0^m52 à 0^m54 de diamètre. Du côté du vestibule, cette ouverture est entourée d'une feuillure, profonde de 0^m01 à 0^m02 centimètres et large de 0^m07 à 0^m09 centimètres. Deux pierres de forme cintrée, qui sont placées parallèlement aux supports et appuyées contre la cloison pouvaient servir à caler un bouchon de pierre à moins qu'elles n'aient toujours été placées comme elles sont aujourd'hui, auquel cas elles auraient servi de contrefort.

Deux des blocs du vestibule portent des sculptures. Sur le premier support de gauche, sont représentés deux seins ayant approximativement 0^m35 de relief. Tout autour, la pierre est

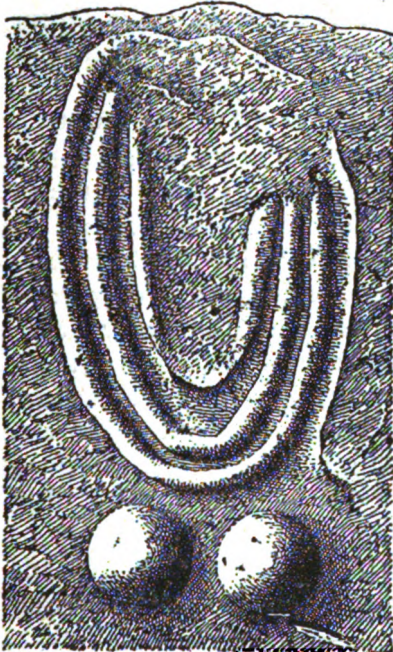
(1) Edouard Brongniart. — Note sur une allée couverte, fouillée dans le bois de la Bellehayes. (*Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Paris*. 1874, p. 557.)

creusée assez profondément, suivant une ligne qui, dans sa partie



H. de Amélie

inférieure, ressemble très grossièrement à la pointe d'un écusson : la partie supérieure manque, le sommet de la pierre étant cassé.



H. de Amélie

Sur le deuxième support de droite, on remarque un bas-relief

plus important, qui est également un peu détruit dans le haut. Au centre est un ovale irrégulier en relief, dont le milieu se creuse légèrement mais dont les deux côtés sont plus proéminents. Cet ovale est entouré, du côté droit, par deux bourrelets concentriques, tandis que sur le côté droit de la gravure on en distingue trois au-dessous desquels se trouvent deux mamelons distants l'un de l'autre de 0^m02 et formant, sur le fond excavé de la pierre, une saillie d'environ 0^m03 à 0^m04 centimètres.

Après avoir quitté ce dolmen, les excursionnistes se sont rendus au dolmen de Copière (Seine-et-Oise), situé presque au sommet du coteau qui domine Montreuil-sur-Epte, exploré, en 1893, par MM. Collin et Flandinette. Notre collègue a recueilli une centaine d'objets, entre autres les plus belles rondelles crâniennes connues, au nombre de trois, onze canines percées de carnassiers, hache et simulacre de hache percés, arc de cercle en schiste, petit anneau plat en pierre, deux perles de bronze trouvées avec vingt-quatre rondelles en coquilles et de nombreux petits tranchets de silex.

Les supports seuls de ce dolmen existent, les tables ayant été brisées par les carriers qui exploitent la région. Le monument n'est pas entièrement dégagé, la municipalité n'ayant pas encore consenti à détourner de deux mètres un petit chemin d'exploitation qui passe sur l'extrémité du monument.

Descendant ensuite les pentes pittoresques de l'Epte qu'on traverse à Aveny, nous nous sommes rendus à l'allée couverte de Dampmesnil (Eure), située presque en face celui de Copière, décrit en 1879 par M. de Pulligny ⁽¹⁾. Ce monument, aujourd'hui en partie découvert, se compose de deux rangées de supports formant une chambre longue d'environ 7 mètres, encore recouverte de quatre tables, mais obstruée par la terre. Du vestibule qui précède la chambre, il ne reste plus qu'un support debout et un fragment de table qui lui servait de couverture. Suivant les vieux habitants du pays, la pierre qui se trouvait à l'entrée de la chambre, pierre aujourd'hui détruite, était percée d'une ouverture circulaire.

C'est sur le support de gauche du vestibule, seul existant aujourd'hui, que se trouve une sculpture composée de trois

(1) *L'Art préhistorique dans l'Ouest et notamment en Haute-Normandie*. Evreux, 1880, p. 151. Pl. II et III.

bourrelets concentriques et en relief au bas desquels on remarque deux mamelons semblables, par leur disposition, à ceux d'Auber-



genville, mais un peu plus écartés que ceux de la Bellée, près Boury.

M. de Pulligny est le seul, jusqu'ici, qui ait vu, un peu plus bas, sur cette pierre, une sculpture semblable mais qui, selon lui, était très usée.

Ces sculptures se trouvent répétées dans les vestibules d'un grand nombre de monuments ainsi que nous l'avons dit précédemment, mais jusqu'ici on n'a pu leur donner une interprétation satisfaisante. Sur certains monuments de la Marne et de l'Aveyron (Saint-Sernin), des vestiges d'yeux et de nez existent au-dessus des bourrelets et des seins; il est donc tout naturel de penser que nos sculptures représentent des divinités féminines, l'ovale représentant la tête et les bourrelets un collier ou des draperies.

EXCURSION DU 8 JUILLET, AVEC L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

Sous la direction de M. A. DE MORTILLET

Le propriétaire du dolmen des Mureaux, M. Brault, qui avait été très aimable pour M. Verneau, lors de ses fouilles, a refusé de nous laisser visiter ce monument qui est sa propriété; nous déplorons les motifs qui l'ont fait agir ⁽¹⁾.

L'allée couverte des Mureaux fut découverte par hasard pendant l'hiver 1888-89 par M. Brault, des Mureaux.

Ce monument est situé à l'ouest du village, entre la ligne du chemin de fer et de la Seine et à 800 mètres environ de la rive gauche de ce fleuve; son orientation va du sud-est au nord-ouest, l'entrée est très probablement au sud-est. Jusqu'ici 9 mètres en ont été fouillés, ce qui permet de croire que le monument mesure comme beaucoup d'autres de la région, entre 10 et 11 mètres; au fond il mesure 1^m85, vers le milieu 1^m95 et plus en avant 2^m10; il diminue jusqu'à 1^m60 et atteint 2^m05 jusqu'à l'entrée. Il se compose de sept supports tenant cinq dalles dont la roche ne se trouve que sur l'autre rive. M. Verneau a estimé à 60 le nombre de morts qui avaient été déposés dans cette chambre qui mesure environ 18 mètres de superficie; les enfants occupaient une place séparée et tous les corps avaient été déposés simultanément sans aucun remaniement. Un foyer, contenant des ossements d'animaux, existait à l'entrée; avait-il servi pour un repas funéraire ou à ventiler à plusieurs reprises la chambre? la question est difficile à résoudre.

Voici la liste des objets trouvés :

Instruments en silex : 6 haches polies, 2 grandes pointes retouchées, 3 petits tranchets ou flèches à tranchant transversal, 2 pointes du type du Moustier, 2 racloirs du type du Moustier et de Saint-Acheul et de nombreux éclats.

Objets en terre cuite : 3 vases à pâte très grossière, 1 vase à pâte fine et de nombreux tessons avec ou sans dessins.

Objets en os : 12 poinçons et 1 bois de cerf travaillé.

Objets de parure : 2 perles en silex, une pendeloque en schiste, une autre en forme de croissant, 2 coquilles marines perforées, une plaquette d'os taillée sur les faces et sur le pourtour.

(1) Quelques jours après cette visite, notre collègue, M. de Glatigny, s'est rendu acquéreur de ce monument, qui sera ainsi mis à l'abri de toute profanation.

Au point de vue anatomique, on a recueilli huit dolicocéphales contre un sous-dolicocéphale, deux mesaticéphales et un brachycéphale. La trépanation était pratiquée aux Mureaux : on y a trouvé trois fragments de crânes trépanés.

Le monument n'a jamais dû être recouvert d'un tumulus, on n'en retrouve pas les restes ; il était seulement enfoui de tous côtés sous une couche de terre de 0^m70 d'épaisseur.

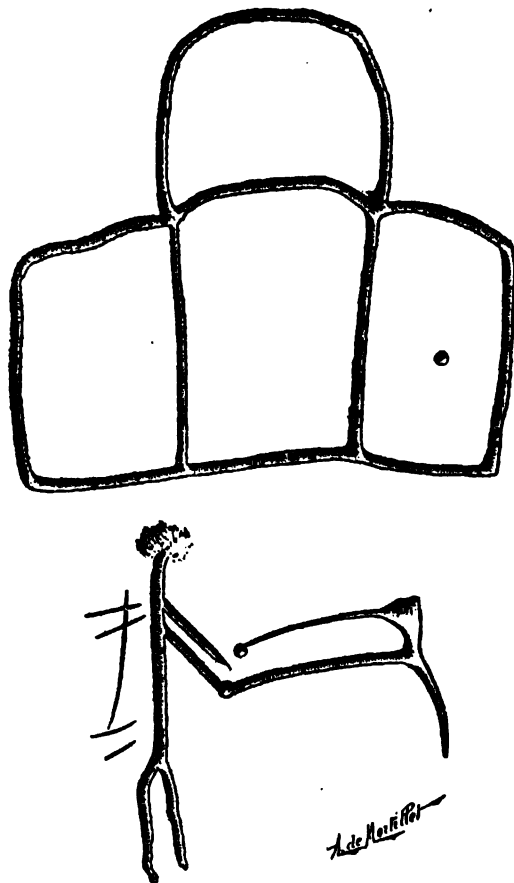
Le dolmen de la Justice, situé sur la commune d'Epone n'est éloigné de l'allée couverte du *Trou-aux-Anglais* que de 400 à 500 mètres. Ce monument a été signalé par M. Cassan, en 1835, mais il était déjà dégagé depuis longtemps. C'est une allée couverte d'environ 12 mètres de longueur ; une partie seulement est en bon état et recouverte de ses tables qui sont au nombre de trois, dont deux se trouvent encore en place sur les supports, la troisième ayant glissé.

Ce dolmen n'a jamais été exploré d'une manière complète : cependant, des fouilles y ont été faites à diverses époques et tout dernièrement encore, par M. Perrier du Carne, qui y a recueilli des crânes fort intéressants.

L'allée couverte du *Trou-aux-Anglais* n'est pas comme on l'a placée tout d'abord sur la commune d'Epone, mais sur la commune voisine d'Aubergenville : elle se trouve au lieu dit le *Bois-de-la-Garenne*. On ne peut dire si elle a été surmontée d'un tumulus, dans tous les cas on ne se rappelait pas en avoir vu. M. Leroy, garde du château, en entreprit les fouilles en 1881. Déjà, à cette époque, les dalles n'existaient plus ; le fond était pavé de larges dalles sur lesquelles étaient superposées deux rangées de squelettes séparés l'un de l'autre par des dalles plus petites : ces ossements, quoique bien conservés, ne furent malheureusement pas gardés.

Comme mobilier, il n'y avait qu'une hache polie, une gaine entière de hache en corne de cerf, un fragment d'une autre, un polissoir à main en grès, plusieurs vases dont trois ont pu être recueillis, de nombreux fragments de poterie, un grattoir, une valve de cardite percée d'un trou de suspension provenant des sables éocènes. Cette poterie était grossière, mal cuite et faite à la main ; le plus grand a la forme d'un pot à fleurs, l'autre ressemble à ceux qui ont été trouvés au dolmen des Mureaux ; un autre, en pâte plus fine, avait la forme d'un gobelet à bords évasés, son

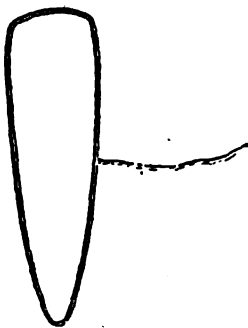
ouverture était de 0^m09 et sa hauteur de 0^m06 : un tesson de poterie portait des points tracés en ligne.



Mais ce qui est particulièrement intéressant à ce dolmen, ce sont les gravures : sur le second support de gauche qui est en grès, on voit d'abord un rectangle divisé en trois parties dans le sens de la hauteur, c'est une sorte de triptique surmonté d'un fronton arrondi ; dans la troisième partie et à peu près au centre, se trouve une cupule. Le signe du bas représente un homme debout tenant des deux mains soit une grande pioche ou une charrue primitive ; à côté, se trouve une autre gravure de peu d'importance, sorte d'esquisse.

Le cliché ci-dessus et ceux des pages 37, 39 et 43 proviennent d'un travail très intéressant publié par M. Adrien de Mortillet dans le *Bulletin de l'Ecole d'Anthropologie*, année 1893, pages 657 à 668 et intitulé : *Figures gravées et sculptées sur des monuments mégalithiques des environs de Paris*.

Une des deux dalles en calcaire formant la cloison qui séparait la chambre du vestibule, porte également des sculptures : cette pierre est à présent dans le parc du château.



Sur une de ses faces, celle qui regardait l'intérieur de la



Le cliché ci-dessus provient de *L'Anthropologie*, année 1894, page 149.

M. Masson, qui édite cette revue, sur la demande de M. Boule, a mis gracieusement cette planche à notre disposition.

chambre, est figuré le contour d'une hache en pierre polie qui se trouvait placé le tranchant en haut et la pointe en bas : cette figure mesure 0^m245 de longueur sur 0^m97 de largeur : au-dessus, à droite, il semble y avoir quelques traits difficiles à interpréter. Sur la face opposée du même bloc, du côté qui était tourné vers le vestibule, M. Fouju a reconnu, en 1889, l'existence d'une grossière représentation féminine où M. Cartailhac a remarqué une tête avec les yeux et le nez limités par deux contours en relief, au-dessous un triple rang de perles au bas duquel se trouvent deux mamelons. Le collier et les mamelons sont placés dans une sorte de cavité ce qui laisse supposer qu'il a fallu creuser beaucoup la pierre pour les obtenir.

En terminant les compte rendus de ces excursions, je me fais l'interprète des membres de notre Société en remerciant l'Ecole d'Anthropologie, de nous avoir permis de nous joindre à elle, et M. A. de Mortillet qui a été charmant pour nous dans toutes ces promenades archéologiques.

CATALOGUE DE L'EXPOSITION

ORGANISÉE PAR LA SOCIÉTÉ

A l'occasion du Congrès tenu à Caen du 8 au 15 Août 1894

Par l'Association française pour l'avancement des Sciences

DÉPARTEMENT DU CALVADOS

COLLECTION DU LABORATOIRE DE GÉOLOGIE ET DE PALÉONTOLOGIE DE CAEN

Ossements quaternaires trouvés dans le diluvium des Moulins-neux.

Bos primigenius, vertèbres; os métacarpiens et phalanges composant le membre entièrement restauré.

Megaceros hibernicus, membre gauche restauré. — *Cervus tarandus*, bois.

Elephas primigenius, belles molaires. — *Rhinoceros tichorinus*, axis et atlas, dents.

Hyena crocuta, débris de maxillaire. — *Felis spaeleus*, cubitus.

Equus caballus, partie antérieure du maxillaire inférieur.

Coquilles recueillies par Deslonchamps dans le quaternaire marin de Saint-Aubin-sur-Mer.

COLLECTION COSTARD, DE VERNON

Station d'Olendon. — Curieuse industrie de transition du paléolithique au néolithique, généralement taillée à grands éclats; haches ovales plates, allongées, très grandes ou petites, tranchets, pics dont un poli à l'extrémité, retouchoirs, racloirs, grattoirs (rares), pointes et lames avec et sans retouches, perçoirs gros et courts, casse-tête perforé portant des traces de polissage.

Station de Saint-Quentin-de-la-Roche.

Station de la Brèche-au-Diable, près Saint-Quentin. — Silex gris ou noirs, percuteurs, petits nuclei, perçoirs, grattoirs à encoches, grattoirs ronds ou allongés, quelques débris de haches polies, fragments de poterie, instruments très nombreux.

Station du Mont-Joly. — Les instruments paléolithiques sont petits, ronds, et rappellent la station de Saint-Julien-de-la-Liègue (Eure), décrite par M. L. Coutil.

Station de Baron. — Petits percuteurs et nuclei, grattoirs, petits tranchets à tranchant transversal dont quelques-uns ont seulement 0^m015 millimètres et ont pu servir de pointes de flèches.

COLLECTION MICHEL, D'EVRECY

Station de Bully, embouchure de la Guine. — Eclats retouchés du type du Moustier.

Station de la Croix-des-Filandriers, près Evrecy. — Quelques haches acheuléennes, hache en diorite, petits tranchets blancs et allongés, pointes, débris de taille.

Station des Trois-Monts. — Débris d'instruments polis, haches en diorite et granit.

Station de Vieux, près des ruines romaines. — Pointes, forets, perçoirs, longs grattoirs, petites flèches avec ou sans pédoncule, ovales et à tranchant transversal.

Station d'Esquay. — Nuclei, grattoirs.

COLLECTION VALETTE, DE PONT-L'EVÊQUE

Blonville. — Hache acheuléenne.

Mesnil-Jean. — Hache acheuléenne plate triangulaire.

Banville. — Grande hache en diorite de 0^m27.

Villerville, près Trouville, lieu dit la Bergerie, la Grosse-Pierre, menhir en poudingue (photographie).

Livarot, à 4 kilomètres de cette commune, dans un bois, menhir en poudingue, *la Pierre-Tournante* (photographie).

Druval. — Trois photographies de M. Conard, de Beaufour, représentant les galeries où des sépultures mérovingiennes ont été découvertes en 1891. Plusieurs cadres représentant des plaques de bronze provenant de ces sépultures. D'autres dessins représentent des instruments en silex.

M. FOUCHER, DE PARIS

Carte préhistorique des environs de Saint-Quentin-de-la-Roche et d'Olendon, arrondissement de Falaise.

DÉPARTEMENT DE L'ORNE

COLLECTION VALETTE, DE PONT-L'ÉVÊQUE

(6 photographies)

Dolmen de la Pierre-des-Bignes et tumulus, plaine de Fresnay-le-Buffard, commune de Neuvi-en-Houlme, arrondissement d'Argentan.

Le même dolmen. — Le monument représenté seul.

Menhir de la Droite-Pierre, lieu dit *le Repas*, commune de Chenedonit, arrondissement d'Argentan.

Menhir de la Pierre-des-Naudières, à 4 kilomètres de Putanges, commune du Mesnil-Jean, arrondissement d'Argentan.

Menhir de la Longue-Roche, lieu dit *la Vilette*, commune de Giel, canton de Putanges, arrondissement d'Argentan.

Menhir de la Pierre-de-Gargantua, commune de Cramensnil, canton de Briouze, arrondissement d'Argentan.

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

ENVOI DE M. JOUAN, CONSERVATEUR DU MUSÉE DE CHERBOURG

Station de la Hougue, commune de Quettehon, arrondissement de Valognes. — Eclats, lames, pointes avec et sans retouches, lame épaisse retouchée (type du Moustier).

Montrard (Nehou), canton de Bricquebec, arrondissement de Valognes. — Hache amygdaloïde en silex trouvée dans le diluvium.

COLLECTION MENUT, DE CHERBOURG

Station de la Pointe de Heu, commune de Bretteville, près Cherbourg. — Quelques haches acheuléennes ovales ou à talon; lames épaisses moustériennes avec et sans retouches. Percuteurs, grattoirs, tranchets, perçoirs variés, quelques haches polies, pointes de flèches dont une à pédoncule et à ailerons carrés.

DÉPARTEMENT DE L'EURE

COLLECTION DU D^r BOUJU, DE GAILLON

Sépulture néolithique de *Saint-Pierre-la-Garenne*; ossements et débris d'anneaux en schiste. (Communication de M. Gallois.)

COLLECTION CHÉDEVILLE, DE PACY-SUR-EURE

Briqueterie de Louviers. — Nuclei et éclats non retouchés en silex noir.

Station d'Orgeville. — Eclats de taille, perçoirs, grattoirs, tranchets, percuteurs en silex blanc.

Station du Buisson-de-Mai, près Saint-Aquilin-de-Pacy. — Perçoirs, grattoirs, tranchets, percuteurs.

Tombeau gaulois de Cocherel. — Plan d'après Lebrasseur; fragments de crâne (débris de temporal et de frontal), morceaux de poterie rouge et noire avec dessins en creux, fragments de poinçons en os, et de hache polie : ces objets proviennent des terrains fouillés d'abord en 1685 et remaniés vers 1889.

COLLECTION CONSTANTIN

Briqueteries des environs de Pont-Audemer. — Grattoirs longs du type de la Magdeleine.

Stations de Manneville, Blacarville, Vanne, etc. — Haches polies en silex et pointes de flèches à ailerons et pédoncules.

COLLECTION COUTIL, DES ANDELYS

Station de Saint-Julien-de-la-Liègue, arrondissement de Louviers. — *Période paléolithique*. — Haches ovales à talon droit et biaux, lancéolées, piriformes, racloirs, grattoirs, disques, lames retouchées, et toutes les formes ci-dessus avec le dessous plat. (250 échantillons.)

Station du Vieux-Rouen, près Saint-Pierre-du-Vauvray, arrondissement de Louviers. — *Période paléolithique*. — Hache acheuléenne, lames retouchées moustériennes, grattoirs de toutes formes, racloirs, perçoirs en silex ocreux. (120 échantillons).

Station de Saint-Julien-de-la-Liègue, arrondissement de Louviers. — *Industrie de transition de la fin du paléolithique au néolithique*. — Hache acheuléenne, lames retouchées moustériennes, racloirs, grattoirs, perçoirs, retouchoirs, pics, nuclei, percuteurs et quelques haches polies. (120 pièces en silex ocreux.)

Stations des plateaux qui dominent les deux rives du Gambon ; environs des Andelys (Eure). — *Période néolithique.* — Grandes haches depuis 0^m25 et haches de toutes formes préparées pour le polissage, pics et casse-têtes de toutes formes depuis 0^m26 ; retouchoirs (90 spécimens), alesoirs, tarauds, forets, perçoirs, burins, scies, tranchets, grattoirs ronds, allongés, et tous les instruments des stations en plein air (80 spécimens). Haches polies en silex depuis la forme large et à côtés abattus, en passant par la forme en fuseau, plate, courte et l'herminette. Hache à bouton en diorite. Haches polies en roches variées : diorite, grise ou verdâtre, grès, grès schisteux, diabase, fibrolithe, jade, jadeïte, nepprite, chloromelanite, porphyrite, serpentine et autres roches non déterminées. Poignards en silex du Grand-Pressigny, anneaux en schiste rose, gris ardoisé, micacé et en jade.

Photographies de la collection de M. l'abbé Lecoq ; dolmens des Ventes, près Evreux ; de Bourry, de Copières et de Dampmesnil ; menhir de Port-Mort, du Bourg-Beaudouin, objets en bronze trouvés dans le département.

COLLECTION MONTIER, DE PONT-AUDEMER

Briqueteries des environs de Pont-Audemer, Saint-Germain, Manneville-sur-Risle, Blacarville. — Instruments du type acheuléen en silex blanc : haches à talon, lancéolées, à talon biaux, forme tranchet, amygdaloïde, discoïde.

Briqueterie de Bouffay, près Bernay. — Mêmes formes d'instruments à patine ocreuse. — *Période néolithique.* — Marteaux-haches, l'un perforé entièrement, l'autre montrant l'amorce du trou préparé des deux côtés ; lame en silex translucide de Touthainville ; pics, grattoirs longs, burins, lames de Manneville, de Saint-Maclou, ainsi qu'un fort joli panneau de pointes de flèches, petits perçoirs, pendeloques en silex, recueillis dans les mêmes localités, grande hache en diorite polie de 0^m33, et quelques autres instruments polis.

COLLECTION PLAISANCE, DE CHAMPIGNY-LA-FUTELAIE

Briqueterie d'Osmoy. — Haches acheuléennes, éclats moustériens, instruments néolithiques, polissoir en grès de forme concave (a pu également servir de dessous de broyeur).

COLLECTION DE M^{lle} THOUROUDE, DE PONT-AUDEMER

Station de Manneville-sur-Risle. — Belle série de pointes de flèches (photographiées par M. Montier).

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE

ENVOI DE M. LENNIER, CONSERVATEUR DU MUSÉE DU HAVRE

Environs du Havre. — Briqueteries de Frileuse, la Mare-aux-Clercs; stations de la plage et du Vieux-Louvet. — Belles haches lancéolées, à talon droit et biaux, ovalaires, forme tranchet.

Plateaux des environs du Havre. — Belle série de pointes de flèches recueillies par M. Savalle.

COLLECTION CHÉDEVILLE, DE PACY-SUR-EURE

Briqueterie de Saint-Pierre-lès-Elbeuf. — Grande hache amygdaloïde; racloirs et pointes moustériennes, nucleus; coquilles terrestres et fluviatiles recueillies dans ces limons.

COLLECTION DUBUS, DU HAVRE

Briqueterie de Bléville. — Haches à talon droit et biaux, lancéolées, ovalaires, forme tranchet, gros disques, gros grattoirs de forme acheuléenne; racloirs, lames et pointes du type moustérien.

Instruments néolithiques recueillis à la surface et taillés dans le silex cénomanien, grattoirs, retouchoirs, perçoirs.

Briqueterie de Frileuse. — Grande hache lancéolée de 0^m25 et petites de 0^m12, à talon de 0^m24, amygdaloïdes à grands éclats, ovulaire, forme tranchet et couperet. Lames et pointes moustériennes.

A la surface, instruments néolithiques en silex cénomanien, perçoirs, pointes, haches polies en silex et diorite verte.

Briqueterie de la Mare-aux-Clercs. — Grande hache lancéolée. taillée dans un galet, large avec talon de 0^m22 sur 0^m13, amygdaloïde, épaisse ou plate, avec arête dorsale. Pointes moustériennes épaisses.

Neufchâtel-en-Bray; belle hache acheuléenne en silex ocreux. — *Lucy;* hache épaisse à peine dégrossie, — *le Mont-Ricard,* haches polies en silex. — *Esclavettes;* grande hache de 0^m25, préparée pour le polissage. — *Gaillefontaine;* long ciseau poli de 0^m21.

COLLECTION R. FORTIN, DE ROUEN

Briqueteries du Mesnil-Esnard, Lillebonne, Bonsecours, Pissy-Poville. — Haches acheuléennes à talon, lancéolées, forme tranchet; lames, pointes avec et sans retouches du type du Moustier.

COLLECTIONS DE MM. L'ABBÉ RIVIÈRE ET GALLOIS

Briqueterie du Mont-Saint-Aignan. — Haches à talon et plusieurs pointes moustériennes.

Notre-Dame-de-Bondeville. — Grandes haches acheuléennes, lancéolée de 0^m25, à talon, ronde, fusiforme, forme tranchet, triangulaire et plate; grattoirs, pointes moustériennes généralement sans retouches.

COLLECTION LEVEZIER, DE SAINT-HELLIER

Station de Lammerville. — Quelques haches acheuléennes, mais surtout de nombreuses lames généralement sans retouches, dont un très long éclat; percuteurs, tranchets.

COLLECTION ROMAIN, DU HAVRE

Station de la Plage. — Canons, dents d'*Elephas*, *Boos*, *Equus*. Instruments chelléens taillés à grands éclats dans le silex noir de la craie cénomaniennne, haches lancéolées et surtout amygdaloïdes ou rondes, lames et éclats divers sans retouches; coupe du gisement.

COLLECTION DE LA RUE, DE DIEPPE

Station de Saint-Pierre-d'Epinay, près Dieppe. — Abri sous roche qui a fourni à l'explorateur, dans une sorte de conglomérat, des débris osseux associés à des éclats, pointes, lames, nuclei, généralement sans retouches.

Dessins représentant les échantillons les plus intéressants des ossements et des silex:

SUPPLÉMENT AU DÉPARTEMENT DU CALVADOS

Carte préhistorique de l'arrondissement de Pont-l'Évêque,
par M. L. Valette.

SÉANCE TENUE A CAEN, LE 14 AOUT 1894

A l'occasion du Congrès de l'Association française, la Société avait organisé, dans deux des salles de l'Hôtel-de-Ville, une exposition du préhistorique normand, grâce à la subvention de 300 fr. que MM. de Mortillet et d'Ault du Mesnil avaient sollicitée de l'Association et d'une autre subvention de 300 fr. accordée par le comité local de l'Association.

Une séance a eu lieu pendant la durée du Congrès, le samedi 14 août, à deux heures de l'après-midi, dans une salle contiguë à l'exposition, dont l'installation avait été faite par M. Bigot.

M. Montier présidait, ayant à ses côtés M. Piette, nommé par acclamation président d'honneur, et M. A. de Mortillet, président de la XI^e section du Congrès. On remarquait aussi au bureau MM. Bigot, vice-président; Coutil, secrétaire; Védie, trésorier; Chédeville, Fortin et Izambert, administrateurs.

Parmi les nombreux assistants, nous citerons : MM. de Closmadeuc, d'Ault du Mesnil, Lennier, Sirodot, Gadeau de Kerville, Niel, de Marsy, R. de Beaurepaire, Travers, les membres de la section d'Anthropologie du Congrès, ainsi que d'autres notabilités de Caen.

L'ordre du jour comportait l'étude du quaternaire en Normandie, déjà étudié l'année précédente pour les départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure.

M. Bigot a décrit successivement quelques gisements quaternaires du Calvados, de l'Orne et de la Manche, situés sur les communes de Luc, Venoix, les Moulineaux, Bully et Olendon.

M. Lennier a parlé ensuite des affaissements de la côte normande et de la formation des tourbes; il nous a présenté le Pas-de-Calais fermé et les forêts nombreuses des côtes de la Picardie et de la Normandie englouties et se transformant progressivement en tourbe. D'autres dépôts venant à s'ajouter sur ceux-ci, ont produit un affaissement.

M. Sirodot nous a présenté aussi les observations qu'il a

faites dans la baie du mont Saint-Michel, où il a remarqué trois couches de tourbe, les unes marines, les autres fluviatiles. Près de Dol, une couche de 3^m50 d'épaisseur surmonte un océan de boue; il a retrouvé près de Cancale, *la vieille rivière*, signalée dans des textes anciens.

Pour lui, le cordon littoral des îles normandes fermant la baie, a amené la formation de la tourbe, puis les marées refoulèrent cette tourbe au fond de la baie. A l'entrée, il a remarqué des chênes et des ormes; plus au fond des arbres fruitiers, le poirier, le cerisier; ces arbres ont dû se déposer postérieurement.

M. Lennier parle du canal de Tancarville où la tourbe s'est déposée en forme de lentilles, dans les mares.

Notre collègue nous a rappelé aussi le phénomène qui s'est produit dans les marais de Carentan, lors de l'inauguration du chemin de fer, où des arbres percèrent la tourbe sous la pression du train.

Après ces digressions, M. Sirodot, ramenant la discussion sur un terrain plus stable et sur des questions qui intéressent plus particulièrement notre Société, nous a résumé ses études sur le mont Dol, si connu par l'abondance de ses ossements d'Eléphants (environ 800 sujets), présentant une transition entre l'*Elephas antiquus* et le *primigenius*.

A ce propos, M. d'Ault du Mesnil a demandé sur quels signes on peut se baser pour établir le genre *antiquus*. Les dents de cet éléphant ne présentent pas ordinairement de losange central, tandis qu'il a trouvé, de même que M. Sirodot, à la base du quaternaire du Nord de la France, des molaires offrant ces signes, que l'on est convenu d'attribuer à l'*E. africanus*.

Dans les graviers du Nord de la France, notre collègue a remarqué trois divisions : à la base, il a observé l'*E. antiquus* et le *Rh. Merxii*, associés à une industrie grossière et peu nombreuse; au-dessus les dents d'*Elephas* sont moins bien caractérisées, les lamelles sont moins larges, l'industrie est plus nombreuse, plus variée, la forme primitive a survécu; enfin, dans la couche supérieure, on trouve le *primigenius* à lames très serrées avec l'industrie dite acheuléenne : le petit cailloutis représente aux trois niveaux la partie habitée.

A cause de l'abondance des matières inscrites au programme et de l'heure avancée, on n'a pu donner lecture de l'intéressant

travail de M. Costard sur les stations d'Olendon, de Banville, de Baron et du Mont-Joly, découvertes par lui : cette étude sera insérée dans l'étude sur le département du Calvados.

M. Coutil a rapproché du gisement du Mont-Joly, les nombreux instruments paléolithiques qu'il a étudiés à Saint-Julien-de-la-Liègue (Eure), et dont la série complète se voyait à l'exposition.

Il a décrit aussi les gisements de la fin du quaternaire du Vieux-Rouen (Eure), du Petit-Essart et du Mesnil-Esnard (Seine-Inférieure), qui ont donné une industrie plus perfectionnée que celle trouvée généralement dans les limons quaternaires; ces instruments sont fortement patinés en rouge, ce qui est dû à la nature du silex et non à celle du terrain qui n'y est pour rien, puisque d'autres silex non travaillés sont blancs ou gris.

Il a signalé ensuite les différents points de la Normandie qui ont fourni des anneaux en schiste et en serpentine et spécialement une partie de l'arrondissement de Louviers (Eure), qui, sur quatre points différents des rives de la Seine, a fourni dix de ces parures.

Deux fois on a découvert des squelettes, au bras desquels se trouvaient ces anneaux; l'un a été perdu, mais récemment, M. le Dr Bouju, de Gaillon, a pu sauver quelques fragments. D'après les débris du crâne, on pourrait supposer qu'il était brachycéphale; il porte sur le frontal une épaisse ostéite. Il est à souhaiter que nos collègues surveillent attentivement toutes les ballastières de la vallée de la Seine, qui paraît fort riche; de cette façon on arrivera enfin à caractériser la race qui avait cette curieuse coutume funéraire.

M. de Mortillet a cité le gisement de Malbruno, commune de Montcombroux (Allier), qui a donné des nombreux débris de plaquettes de schiste, permettant de voir toutes les phases de la fabrication de ces anneaux. Les coups de gouge remarquables sur les échantillons indiquent qu'ils ont été travaillés avec des instruments en métal. M. de Bure qui a découvert ce gisement, attribue cet atelier à l'époque du bronze dite morgienne, à cause des débris de poterie qui s'y trouvaient associés.

M. Montier a lu une lettre de M. de la Sicotière, promettant pour le Bulletin une étude sur le quaternaire du département de l'Orne.

Sont ensuite nommés membres de la Société :

- MM. V. DELCROIX, entrepreneur de travaux publics à Pont-l'Evêque; présenté par M. Valette.
DESCHAMPS, instituteur aux Préaux (Eure); présenté par M. Montier.
DUBUISSON, pharmacien au Havre; présenté par M. Montier.
GOSSELIN, fabricant d'eaux gazeuses à Bolbec; présenté par M. Romain.
Leo GONTRAN, étudiant en médecine, 62, rue d'Orléans, Trouville-sur-Mer; présenté par M. Coutil.
LAINÉ, instituteur à Pont-Audemer (Eure); présenté par M. Montier.
LEGRELLE, docteur ès-lettres, 39, rue Berthier, Versailles (Seine-et-Oise); présenté par M. Niel.
Modeste LEROY, député, rue de Bourgogne, à Paris; présenté par M. Plaisance.
MOISY, notaire, 1, rue de Caumont, à Caen; présenté par M. Coutil.
PIETTE, ancien magistrat, Rumigny (Ardennes), présenté par M. Coutil.
PUTEAUX, horticulteur, 6, impasse du Débarcadère, à Versailles; présenté par M. Romain.
REVER, instituteur à Flipou (Eure); présenté par M. Coutil.
E. SPALIKOWSKY, étudiant en médecine, rue Poitron, 2 bis, Rouen; présenté par M. Gallois.
-

M. CHOUVILLE, de Déville-lès-Rouen, envoie sa démission de membre de la Société.

Les communications inscrites à l'ordre du jour étant épuisées, la séance est levée à quatre heures trente.

En sortant, on traverse les salles de l'exposition dont nous avons donné le catalogue précédemment, et les congressistes accompagnent MM. de Beaurepaire et de Marsy qui leur font les honneurs du Musée de la Société des Antiquaires de Normandie.

Au rez-de-chaussée, nous avons pu remarquer de nombreux vestiges d'architecture de l'époque gallo-romaine provenant de Vieux, de Jort, des sculptures de tous les styles, provenant d'églises, et au pied de l'escalier, le pilori de la justice d'Anne-

bault, avec tous ses accessoires; cet instrument de supplice est très bien conservé.

Au premier étage, les collections se rapprochent davantage de nos études. Au centre, nous voyons une vitrine contenant des objets antiques; en haut, nous remarquons un beau trépied gallo-romain en bronze, pour les sacrifices, et les magnifiques bijoux en or et en argent de l'époque mérovingienne, trouvés en 1876, à Airan (Calvados); des boucles en bronze, de même époque, de Conteville.

Pour les âges de la pierre, une belle hache de Saint-Aubin-de-Bonneval (Orne), de 0^m25 cent.; des haches en diorite du Calvados et en silex d'Olendon; les quatre beaux anneaux en pierre ollaire verte d'Ecajeul : tous ces objets seront décrits dans le travail sur le département du Calvados.

Le bronze est mieux représenté par la cachette de Port-en-Bessin (1879), une enclume, un moule à coin, les bracelets de la Cambe, les haches de Lessay, de Valcongrain, la Bataille, d'Argentan, Saint-Germain-le-Vasson. On voit aussi un modèle du tumulus de Fontenay-le-Marmion et deux vases provenant de ses chambres sépulcrales.

A signaler aussi la belle collection des moulages de monnaies romaines — or, argent et bronze, — obtenues par le procédé, malheureusement perdu, de M. Lecavelier.

VISITE DE LA COLLECTION DE M. PESCHARD, DE CAEN

Les membres de la section d'Anthropologie du Congrès de Caen et de notre Société ont gardé le meilleur souvenir de l'accueil gracieux qu'ils ont reçu chez M. Peschard, lors de la visite de ses intéressantes collections ethnographiques provenant de la Nouvelle-Zélande. Ils ont pu admirer non seulement la faune ancienne de ce pays, représentée par les ossements gigantesques des dinornis, dont le souvenir s'est perpétué dans les traditions populaires sous le nom de *moa*, mais aussi l'industrie représentée par des lames portant quelques retouches et des objets en roches dures polies.

Les apteryx, qui comme les dinornis, sont des oiseaux sans ailes, caractérisent la faune actuelle. Quant à l'industrie moderne, elle est représentée par de curieuses idoles; des bâtons de commandement et des pagaies en bois sculpté, des étoffes formées d'écorces battues, etc.

Une nombreuse série de photographies nous a permis d'étudier les costumes, le genre de vie et les sites de cette région encore **peu** civilisée : une des plus curieuses représente une énorme cascade pétrifiée rappelant un peu celle d'Hamman-Meskoutine, dans la province de Constantine.

SUR LE QUATERNAIRE

DES ENVIRONS DE CAEN

PAR A. BIGOT

Professeur à la Faculté des Sciences de Caen

Mon intention est moins de donner dans cette note des résultats nouveaux sur le Quaternaire des environs de Caen que de rappeler les observations déjà faites sur ce sujet et de provoquer des recherches plus précises en montrant combien nos connaissances sont encore incomplètes.

De nouvelles découvertes de stations néolithiques, voire même de nouveaux instruments paléolithiques à la surface, n'ont qu'un intérêt secondaire et, sans vouloir décourager personne, j'estime qu'il y a infiniment plus de satisfaction à attendre de l'étude, assurément beaucoup plus délicate, des dépôts quaternaires.

Dans les environs de Caen, en effet, les recherches sont singulièrement rendues difficiles par l'absence d'exploitations et de tranchées. Tandis que dans la Haute-Normandie le limon des plateaux est partout exploité pour la fabrication de la brique et de la tuile, rendue encore plus nécessaire par la rareté des matériaux de construction, que des gravières entament pour le ballastage et l'empierrement les dépôts de galets, dans les environs de Caen les briqueteries s'établissent sur les argiles oxfordiennes, les matériaux d'empierrement et de construction viennent des grès anciens et des calcaires jurassiques. Ce n'est que dans la petite ligne de falaises qui bordent la côte entre Lion et Saint-Aubin, dans quelques travaux de terrassement, au sommet de quelques carrières, que l'on peut étudier les dépôts quaternaires.

Cette insuffisance de moyens d'investigation est d'autant plus regrettable que les environs de Caen ont fourni un certain nombre de faits très intéressants qu'il serait bien désirable de pouvoir compléter et raccorder.

Dans cette note, je passerai successivement en revue : 1° les dépôts marins ; — 2° les dépôts terrestres ; — 3° la faune ; — 4° les débris d'industrie humaine.

1° DÉPÔTS MARINS

A. *Plage quaternaire de Saint-Aubin.* — La petite falaise du Câtel, à Saint-Aubin, est formée par des calcaires jurassiques (Bathonien). Elle se termine par des dépôts beaucoup plus récents, dont la base, située à 2 mètres au-dessus du niveau des plus hautes mers actuelles, est formée par une couche de galets, entremêlés de petits lits de sable blanc, fin, à peine argileux. Dans ces sables, E.-E. Deslongchamps ⁽¹⁾ a recueilli en abondance des coquilles marines, dont le test, très friable, est très différent de celui des coquilles qu'on trouve en compagnie de tuiles à rebord et de poteries romaines autour de foyers dans la couche supérieure de la falaise. Les coquilles de la couche de sable appartiennent aux espèces suivantes :

Buccinum Groënlandicum (abondant).

Purpura lapillus (grosse variété, très abondante).

Trophon truncatum, Strom. (très rare).

Cardium edule (assez abondant).

Deux de ces espèces (*Bucc. Groënlandicum* et *Trophon truncatum*) appartiennent à la région arctique des provinces malacologiques actuelles, mais sont caractéristiques des plages soulevées à faune froide du Quaternaire. En 1890, nous avons recueilli, dans ce dépôt, avec M. Lennier, un astragale de *Rhinoceros tichorhinus*. On y trouve aussi des individus roulés de *Nummulites lævigata*, seuls témoins d'un lambeau de calcaire grossier inférieur complètement démantelé.

Il importe d'insister sur l'altitude de cette plage quaternaire à 2 mètres au-dessus du niveau des plus hautes mers actuelles. C'est la preuve indéniable d'un changement dans la position relative de la terre ferme et de la mer sur ce point depuis l'époque quaternaire, changement qui a amené une dénivellation encore plus considérable que celle qu'on constate aujourd'hui, puisque depuis lors il s'est produit un mouvement en sens inverse (forêt sous-marine).

(1) Cette découverte n'a jamais été publiée, mais j'ai entendu E.-E. Deslongchamps l'exposer dans ses leçons à la Faculté des Sciences de Caen dès 1882.

Différentes causes ont été mises en avant pour expliquer ce changement de niveau. Je renvoie pour leur discussion à une autre note ⁽¹⁾ et me contente de rappeler que je rattache ces dénivellations au phénomène général de plissement de l'écorce terrestre. Je donnerai plus loin une nouvelle preuve que le mouvement négatif, c'est-à-dire celui qui se traduit par une submersion, ne peut être expliqué par un tassement du sous-sol.

B. *Blocs erratiques ? entre Lion et Saint-Aubin.* — M. Ch. Velain ⁽²⁾ a signalé sur la côte du Calvados, à Grandcamp, une série d'une vingtaine de blocs disposés en deux rangées, sur une longueur de 1,500 mètres environ; le volume de ces blocs varie entre 1 mètre et 9 mètres cubes.

M. Vélain les considère comme de véritables blocs erratiques, formés par des roches qui existeraient en place dans le Cotentin et en Bretagne.

Entre Lion et Saint-Aubin, existent des blocs semblables dont nous avons relevé la position et échantillonné les roches. Les plus communs sont formés d'un granite pegmatoïde à grands cristaux, très analogue à celui de Barfleur (Manche), ou d'un grès fin, blanc, contenant quelquefois des rognons de silex; il y a également des blocs d'amphibolite. Le volume du plus gros de ces blocs peut être estimé à 3 mètres cubes (bloc de grès en face la descente qui précède la petite falaise du Câtel à Saint-Aubin, en allant vers Bernières). Ce sont certainement des blocs transportés; leur grande taille ne permet pas de penser qu'ils aient été charriés comme lest par les petites barques qui fréquentent la côte. Leur transport a certainement une cause naturelle, et la solution la plus plausible est d'en faire des blocs erratiques comme ceux de Grandcamp. Elle a encore plus de valeur par suite du rapprochement de la faune marine quaternaire de Saint-Aubin; ses caractères indiquent clairement qu'à l'époque pleistocène des courants très froids arrivaient jusqu'à la côte du Calvados. Quant au point d'origine des blocs, il est douteux. Je ne connais ni dans le Cotentin ni dans le Calvados d'amphibolites ou de grès semblables à ceux des blocs ⁽³⁾.

(1) *Bull. lab. géol. Caen*, t. II, p. 27 et suiv.

(2) *Bull. Soc. géol. France*, 3^e série, t. XIV, p. 569, 1886.

(3) J'ai signalé sur la côte O. du département de la Manche des faits analogues. (*Notice explicative de la feuille Barneville du Service de la Carte Géologique détaillée de la France.*)

2° DÉPÔTS TERRESTRES

Sous le nom de diluvium, les anciens géologues du Calvados confondaient les dépôts de galets et les couches argileuses, parfois très épaisses, qui s'étendent à la surface des plateaux calcaires.

A. *Le limon*. — Au-dessus des calcaires bathoniens, on observe à la surface des plateaux, spécialement dans les cantons de Douvres et Saint-Pierre-sur-Dives, une assise argileuse, parfois assez épaisse (8 mètres au faubourg Saint-Ouen à Caen), que les petites falaises entre Luc et Lion-sur-Mer permettent d'assez bien étudier. Cette liaison entre la répartition du limon et la nature calcaire du sous-sol mérite d'être notée; cela ne veut pas dire toutefois que le limon soit uniformément réparti à la surface des calcaires; il y a malheureusement pour l'agriculture trop de points où le sous-sol est presque à nu, mais il n'en est pas moins vrai que le limon s'amincit et disparaît quand le sous-sol est formé d'argiles comme entre les vallées de l'Orne et de la Dives. Quand l'épaisseur du limon atteint 2 mètres, on observe que sa partie supérieure est d'un rouge brun, c'est le *rougeaut* des habitants, que sa partie inférieure est jaunâtre, c'est le *fauvet*. Le *fauvet* est calcarifère, présente des concrétions analogues aux poupées du loess; le *rougeaut* est sans calcaire, c'est le résultat de l'altération superficielle du *fauvet* par les eaux d'infiltration et les racines. L'absence de galets à la base ou dans la masse du *fauvet* et du *rougeaut* est la règle. Cependant, à la Brèche-Marais, entre Luc et Lion, dans un point où la petite falaise est entièrement constituée par le Quaternaire qui descend ainsi au niveau des hautes mers, on observe, à la base du dépôt, des couches de galets et quelques très petits lits de petits graviers calcaires dans la masse du *fauvet*; la disposition des couches montre que nous sommes ici en présence d'une vallée quaternaire dont les galets de la base représentent les graviers de fond et dont les petits lits de galets de la masse correspondent à des phases où les eaux étaient plus rapides et plus abondantes. Quant aux galets de la petite falaise de Saint-Aubin, nous savons déjà qu'ils représentent un dépôt de plage marine.

Ici, comme partout, les caractères du limon, répartition uniforme, quelle que soit l'altitude, sur les plateaux calcaires, absence de galets, tubulures dues aux racines, prouvent que ce n'est pas un dépôt d'alluvionnement mais le résultat du ruissel-

lement des eaux atmosphériques à l'air libre et à la surface du sol.

B. *Les alluvions anciennes.* — Dans les vallées, l'action du ruissellement s'est combinée avec celle des eaux courantes. Elles ont ainsi donné naissance sur les flancs de la vallée à des dépôts dont l'épaisseur va en décroissant du niveau actuel de la rivière au sommet des coteaux qui bordent la vallée. Ces dépôts sont comme dans la vallée de la Seine développés sur la berge convexe des sinuosités de la rivière, tandis que la berge concave se présente en falaise.

Pendant le creusement de la vallée, en amont de Caen, les eaux de l'Orne quaternaire ont rencontré sur leur parcours des roches d'inégale dureté disposées en couches fortement relevées ; les roches dures, difficilement attaquées ont formé pendant un certain temps des barrages en arrière desquels les eaux se sont accumulées. L'effort des eaux s'est alors porté latéralement et a creusé un bassin en arrière du barrage en même temps que le ralentissement du courant permettait le dépôt d'énormes blocs amenés de très grandes distances. Quand le seuil de ces bassins s'est abaissé, les eaux se sont écoulées en creusant leur lit au milieu des dépôts accumulés dans le bassin, aujourd'hui transformé en cirque. Un de ces cirques est particulièrement bien reconnaissable dans la vallée de la Laize, entre Laize-la-Ville et Bretteville-sur-Laize, en aval de l'ancien barrage formé par le poudingue silurien de Rocreux. A May-sur-Orne, c'est la bande de grès siluriens de May qui constituait le barrage en arrière duquel se sont déposés, au milieu des alluvions argilo-sableuses de l'Orne quaternaire, entamées par la tranchée du chemin de fer, d'énormes blocs arrondis dont quelques-uns mesurent un demi-mètre cube. Nous possédons à la Faculté des Sciences un bloc de granite, de un quart de mètre cube, qui provient de ce point ; or, les affleurements de granite les plus rapprochés sont distants de 30 kilomètres.

Les différents sondages faits aux environs de Caen ont montré qu'à une profondeur variable entre 1^m50 et 4 mètres au-dessous du 0, sous la tourbe et la tange marine qui forment le sous-sol de la vallée de Caen à la mer, existait une couche de galets de 3 à 4 mètres de puissance, représentant les graviers de fond de l'ancienne rivière. Ces galets n'ont pu se déposer qu'à une altitude au moins égale au 0, et comme cette couche de galets repose

directement sur la roche calcaire, sans qu'il soit possible de faire intervenir un tassement pour expliquer sa position actuelle, nous avons la preuve indéniable que c'est bien à un affaissement en masse de la région qu'il faut attribuer cette dénivellation.

S'il est aisé de rattacher à l'action quaternaire des cours d'eau actuels les dépôts dont il vient d'être question, il est par contre beaucoup plus difficile de donner les raisons de l'importance que prennent les dépôts de galets sur les argiles oxfordiennes entre les vallées de l'Orne et de la Dives.

3° FAUNE QUATERNAIRE

Le *fauvet* est par excellence le niveau fossilifère du Quaternaire des environs de Caen. Je ne connais pas d'exemple de coquilles authentiquement trouvées dans ce dépôt ; c'est une lacune à combler.

Nous possédons plus de renseignements sur la faune de vertébrés, grâce aux découvertes des deux Deslongchamps. La localité la plus riche est celle de *Moulineaux*, hameau de Fontaine-Henry, dans la vallée de la Mue.

On y a cité les espèces suivantes :

Felis spelæa, Goldf. (cubitus droit).

Hyaena crocuta, var. *spelæa*, Goldf. Fragments d'un individu, notamment mâchoires, vertèbres, débris de membres.

Elephas primigenius, Blumenb. Lames de molaires ; fragments d'atlas.

Rhinoceros tichorhinus, Cuv. Deux humérus, vertèbre cervicale, fragment de mâchoire avec deux dents en place.

Equus fossilis, Cuv. Fragment de mâchoire inférieure, dents molaires supérieures, divers fragments de membres.

Cervus tarandus, Linné, corne presque entière.

Megaceros hibernicus, Owen. Fragments de cornes et membre postérieur gauche.

Bos primigenius, Bojanus. Molaire, plusieurs vertèbres dont l'atlas et l'axis, nombreux os de membres.

En 1857, lors de la construction du chemin de fer de Paris à Cherbourg, on recueillit à Venoix un individu presque entier de *Rhinoceros tichorhinus*, et une portion de mâchoire inférieure de jeune *Elephas*.

Ces diverses découvertes ont été étudiées par Eudes Deslongchamps ⁽¹⁾ et sont conservées dans sa collection.

Il faut signaler en outre :

Trois molaires d'*Elephas primigenius* trouvées à la base du *fauvet* à la Brèche-Marais, à Luc, par E.-E. Deslongchamps, avec des silex moustériens et des débris de Cheval et de Bœuf recueillis en plusieurs points des hauts quartiers de Caen pendant des travaux de terrassement; une portion assez considérable de défense d'*Elephas primigenius* trouvée dans les terrassements du Casino de Luc, l'astragale de *Rhinoceros tichorhinus* de Saint-Aubin, dont j'ai parlé plus haut.

4° DÉBRIS D'INDUSTRIE HUMAINE

Nous n'avons pas d'instruments chelléens recueillis en place dans les dépôts quaternaires. M. Michel, agent-voyer à Evrecy, a recueilli plusieurs petits coups de poing chelléens parfaitement caractérisés à la surface des champs, à la Croix-des-Flandriers, près de la route de Caen à Aunay. Je tiens d'E.-E. Deslongchamps que M^{lle} Thouroude aurait recueilli à la Brèche-Marais, à Luc, sur le sable, une magnifique hache chelléenne un peu roulée par la mer.

A la Brèche-Marais, avec trois molaires d'*Elephas primigenius*, E.-E. Deslongchamps a recueilli des silex moustériens parfaitement typiques; M. Michel a également recueilli de très belles lames de ce type dans les tranchées du chemin qui conduit de Bully à Vieux, près du moulin Auger. M. Léger a donné à la Faculté des Sciences une pointe chelléenne bien typique légèrement roulée, trouvée sur le sable au pied de la falaise de Luc, devant le laboratoire maritime.

A ces quelques découvertes, se borne le contingent d'objets paléolithiques des environs de Caen.

(1) Mémoire sur de nombreux ossements de mammifères fossiles de la période géologique dite diluvienne, trouvés aux environs de Caen. (*Mém. Soc. Linn. Norm.*, t. XII, 1861; 12 pl. in-4°).

RÉSUMÉ
DES
RECHERCHES PRÉHISTORIQUES

DÉPARTEMENT
DU CALVADOS

RÉSUMÉ

DES

RECHERCHES PRÉHISTORIQUES

EN NORMANDIE

PAR L. COUTIL

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

Les réunions d'Elbeuf et de Rouen nous avaient procuré, l'an dernier, de précieux renseignements et nous avaient permis de publier un travail assez complet sur le Quaternaire des départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure.

Encouragé par ce succès, nous avons pensé que l'*Exposition du Préhistorique normand*, organisée cet été pendant le Congrès de l'Association française, produirait de nombreux documents.

La ville de Caen étant le siège de la Société des Antiquaires de Normandie, de la Société linnéenne et d'une chaire de géologie dirigée par notre Vice-Président, nous paraissait admirablement située pour concentrer toutes les découvertes du département du Calvados. Mais depuis les recherches déjà éloignées de MM. de Caumont, Charma, Galeron et Vaugeois, l'archéologie préhistorique est restée un peu stationnaire, malgré les efforts de M. de Beaurepaire, qui tous les ans, lors des congrès de l'Association normande, porte au programme une enquête sur les découvertes préhistoriques. Nous lui devons des notices intéressantes sur la cachette de fondeur de Port-en-Bessin et le cimetière gaulois de Mondeville.

Beaucoup de nos membres ne pouvant parcourir les bulletins de l'Ecole d'Anthropologie de Paris, nous avons inséré au début de notre notice sur le département du Calvados, un travail fort intéressant que M. le Dr Hamy a publié dans cette Revue en 1878, sur le crâne de Vaucelles, près de Caen. Nos collègues seront certainement bien reconnaissants au sympathique professeur du Muséum de nous avoir permis de publier cette note particulièrement intéressante pour notre région.

M. E. Deslonchamps est à peu près le seul jusqu'ici, qui ait étudié la faune quaternaire dans le département du Calvados : ce sont, du reste, ses notes dont M. Bigot s'est inspiré pour son étude sur le Quaternaire des environs de Caen.

Cependant, quelques-uns de nos collègues nous ont procuré de nouveaux documents et nous tenons à les remercier bien sincèrement ; puisse leur exemple être suivi et encouragé dans les excursions géologiques que la Faculté de Caen organise chaque année.

M. Costard est le premier, en date, qui se soit occupé de préhistorique ; ses intéressantes découvertes à Olendon, au Mont-Joly (Brèche-au-Diable), à Baron et à Banville lui sont un titre à notre reconnaissance. Nous lui devons la description de ces stations, à laquelle nous avons ajouté quelques observations faites sur les gisements eux-mêmes.

M. G. Villers, de Bayeux, qui possède une belle collection préhistorique, nous a fourni quelques renseignements sur l'arrondissement de Bayeux. Mais il nous a été impossible d'avoir les provenances des objets de la collection Doucet, que la municipalité de Bayeux dissimule trop à l'Hôtel de Ville.

M. Michel a fait aussi un certain nombre de recherches dans les environs d'Evrecy, à la Croix-des-Filandriers, aux Trois-Monts, à Bully, à Vieux et à Esquay.

La carte d'une partie du canton de Falaise, dressée par M. Foucher, nous a indiqué un certain nombre de stations situées aux environs de Sousmont-Saint-Quentin (Mont-Joly).

Les renseignements les plus nouveaux sont dûs à M. Valette, qui, en moins d'une année, est arrivé à des résultats surprenants, ce qui lui a permis de signaler sur sa carte préhistorique de l'arrondissement de Pont-l'Evêque, vingt-cinq stations et deux menhirs peu connus. Nous devons donc remercier notre collègue pour ses persévérantes recherches et l'encourager à compléter la série de monuments mégalithiques de l'Orne, dont il nous avait présenté une belle série à Caen : ces documents nous seront utiles l'an prochain.

M. Romain a signalé, dans le même arrondissement, les stations du Mont-Canisy et d'Honfleur.

MM. Savalle et de Ville-d'Avray nous ont communiqué aussi quelques renseignements sur le canton de Honfleur.

Notre sympathique Président, M. Montier, qui a beaucoup étudié l'âge du bronze, nous a aussi communiqué quelques notes relatives à cette époque.

Pour arriver à donner cette année, un inventaire général du Préhistorique du Calvados, nous avons dû parcourir les séries complètes de la Statistique monumentale et le Cours d'antiquités de de Caumont, les Bulletins et les Mémoires de la Société des Antiquaires, ceux de l'Association normande, les Esquisses du Bocage normand de J. Le Cœur et la Statistique de l'arrondissement de Falaise de Galeron, visiter les collections de Caen, de Bayeux, de Falaise.

Nous espérons que M. Adrien de Mortillet nous donnerait son intéressant mémoire sur les monuments mégalithiques du Calvados, présenté au Congrès de Caen. Nous regrettons qu'il n'ait pu nous le communiquer, se trouvant obligé d'en réserver la primeur à l'Association française dont il présidait la XI^e section. Nous engageons nos collègues à lire ce travail qui paraîtra sous peu et qui figurera, du reste, parmi les ouvrages de notre bibliothèque.

Grâce à l'appui de MM. de Mortillet et d'Ault du Mesnil, la nouvelle demande de subvention que nous avons adressée à l'Association française pour l'avancement des sciences a été favorablement accueillie. Nous avons reçu une somme de 300 francs provenant du legs Girard qui, suivant les instructions du Conseil d'administration de cette Société, sera employée à couvrir les frais nécessités par la publication des monuments mégalithiques du Calvados.

ARRONDISSEMENT DE BAYEUX

CANTON DE BAYEUX

BAYEUX

Le *Dictionnaire des Gaules*, époque celtique, signale une découverte de haches de bronze près de cette ville.

Une hache à douille, trouvée dans les environs, fait partie de la collection de M. Homo, d'Apperville (Eure).

SAINT-VIGOR-DE-BAYEUX

Le mont Phanus, qui comprend l'espace de terrain situé entre la rivière d'Aure et Saint-Vigor, est entouré de forêts et fut le siège de populations primitives, remplacées elles-mêmes par des peuplades gallo-romaines et mérovingiennes qui ont laissé leurs traces aux environs du prieuré de Saint-Nicolas-de-la-Chesnaye.

SAINT-MARTIN-DES-ENTRÉES

Une très belle hache en silex taillé a été trouvée sur le territoire de cette commune; elle provient de la collection Doucet, aujourd'hui à l'Hôtel de Ville de Bayeux.

VAUCELLES

M. Chantre, dans le 3^e volume de sa *Statistique de l'Âge de Bronze*, signale la découverte sur cette commune d'une hache et d'une fibule de bronze.

CANTON DE BALLEROY

BALLEROY

Deux petites haches à douille et à anneau latéral, trouvées sur cette commune, se voient au Musée d'Antiquités de Rouen. Elles se rapprochent du type de Larnaud (Jura).

JUAYE

Une petite hache polie en serpentine, trouvée dans cette localité, se voit aujourd'hui à l'Hôtel de Ville de Bayeux. (Coll. Doucet).

SAINT-PAUL-DU-VERNAY

En 1825, on a trouvé en cet endroit un certain nombre de haches à talon du type morgien (G. de Mortillet. *Loc. cit.*)

LE TRONQUAY

Un dolmen sous tumulus a été signalé sur le territoire de cette localité.

VAUBANDON

En 1825, on a trouvé dans cette commune quarante haches à talon du type morgien (de Moriillet. — *Cachettes de l'Âge du Bronze*, p. 302).

CANTON D'ISIGNY

CANCHY

Des bracelets de bronze mesurant environ 0^m07 sur 0^m06 de

diamètre ont été trouvés en 1847, au triage du *Coudray* et à 2 kilomètres de la Cambe, près du château de Canchy. Ils sont plus épais que ceux de la Cambe et ressemblent beaucoup à ceux qui furent trouvés à Bénouville (n° 6), canton de Douvres, arrondissement de Caen. Le Musée des Antiquaires de Normandie possède trois de ces bracelets; ils ont été donnés par M. Mancel (n° 99 du catalogue). Nous possédons un bracelet semblable trouvé à Gisors. (Archéologie gaul., gallo-rom. et franq. dans l'arrondissement des Andelys, par L. Coutil).

LA CAMBE

Vers le 15 mars 1850, en ouvrant une carrière de calcaire, sur la pente d'une colline et au Sud de la commune, au triage du *Trévent* ou *Trois-Vents*, à 500 mètres environ de l'Aure, des ouvriers trouvèrent dix-huit squelettes, dont la plupart portaient des anneaux en bronze au cou, aux bras et aux jambes; ces ossements gisaient à une profondeur qui variait entre 0^m33 centimètres et un mètre. Ils formaient deux rangées parallèles et horizontales; la tête des squelettes était tournée vers le Nord et les pieds au Sud, deux seulement paraissaient, au dire des ouvriers, avoir été enterrés assis. Aucune pierre n'avait été déposée auprès des ossements qui occupaient un espace de 7 à 8 mètres.

Tous les anneaux furent achetés par M. Mancel, qui les offrit au Musée de Bayeux. Nous empruntons la description suivante au rapport qui fut présenté par M. Charma à la Société des Antiquaires de Normandie, en 1850 (tome II, 1851, pages 123, 125).

1° Un collier formé d'une tige ronde et continue, sans aucun ornement, présentant un vide de 0^m125 : ce collier n'avait pas d'ornement. (Bibliothèque de Bayeux).

2° Un autre collier, d'un diamètre de 0^m115. (Bibliothèque de Bayeux.)

3° Trois ou quatre anneaux ronds, trouvés aux jambes des cadavres et de dimensions presque semblables : ils adhéraient aux os de la jambe gauche.

4° Trois ou quatre bracelets formés d'une tige ronde, sans ornements et présentant seulement trois entailles aux deux extrémités qui se rejoignent presque. (Dimensions : 0^m065 mill. sur 0^m055 mill.)

5° Sept anneaux tous semblables et trouvés sur le même

individu, quatre au bras droit et trois au bras gauche. Ils sont ornés extérieurement de renflements séparés par des filets, présentent une brisure pour permettre de les passer au bras, et par leur usure paraissent avoir beaucoup servi (n° 1) : leur grand diamètre est de 0^m09 sur 0^m74 mill.

6° Sept à huit bracelets provenant de divers squelettes. Le vide qu'ils présentent est d'un diamètre de 0^m065 sur 0^m055 mill. Ils sont à godrons, séparés par un filet et produisent l'effet de grosses perles enfilées qui, à l'intérieur, semblent avoir été produites par repoussé (n° 2).

7° Un petit bracelet qui paraît avoir appartenu à un bras d'enfant : sa tige est ronde en dedans et l'extérieur perlé ; son diamètre est de 0^m05 sur 0^m04 (n° 3. — Bibl. de Bayeux).

8° Deux bracelets de femme, de 0^m05 sur 0^m04 et rappelant, sauf leur forme elliptique, l'aspect de la roue d'échappement des horlogers (n° 4).

9° Deux petits anneaux sans ornements n'ayant pu servir qu'à des doigts fort petits (si tel a été leur emploi) ; diamètre 0^m014.

10° Un bracelet trouvé à quelque distance des précédents, lors des fouilles que la Société des Antiquaires de Normandie fit exécuter le 8 septembre 1850, par M. Charma. Il était entre la tête et le bras de deux squelettes, l'un jeune, l'autre adulte. L'ellipse qu'il forme, présente un champ de 0^m037 de longueur sur 0^m03 de largeur. Ces dimensions indiquent bien qu'il avait dû être placé au bras de l'enfant (n° 5).

Près du squelette d'adulte se trouvait un grand anneau rond avec un petit renflement à son point de soudure. Son diamètre, non compris son épaisseur d'environ 0^m03, est de 0^m02 centimètres, c'est-à-dire à peu près celui d'une bague.

Le Musée de la Société des Antiquaires de Normandie, à Caen, possède onze bracelets semblables à ceux qui sont cités ci-dessus ; ils ont été trouvés en 1850, lors des fouilles de M. Charma (nos 94, 95, 96, 97, 98, 111 du catalogue).

MONFRÉVILLE

M. Lesellier a recueilli, en 1893, une hache de bronze et un fragment d'anneau, trouvés sur le territoire de cette commune.

LONGUEVILLE

Des bracelets en lignite, rappelant ceux qui furent découverts

en 1879 à Mondeville (canton de Caen-Est) ont été trouvés sur cette commune. Ils font partie des collections de la bibliothèque de Bayeux. Trois bracelets ondulés restés à l'avant-bras d'un squelette, ainsi qu'un autre également en bronze orné et un bracelet de lignite, se voient au Musée des Antiquaires, à Caen, sous les numéros 100, 101 et 102.

VOUILLY

Une grande hache en silex poli a été trouvée sur le territoire de cette commune par M. G. Villers, qui la possède dans sa belle collection préhistorique.

CANTON DE RYES

BANVILLE

En 1850, M. de Caumont a recueilli en cet endroit quelques haches travaillées.

Depuis, en 1879, MM. Tirard et Costard ont découvert, non loin de la mer, des haches polies en silex blanc, des fragments de haches polies et taillées, en grès et granit; des ciseaux; des perçoirs et des grattoirs, généralement petits : ces instruments rappellent, par leurs formes, ceux de la station du Mont-Ouen, près Gisors (Eure).

Le Musée des Antiquaires de Normandie, à Caen, possède une hache polie en silex blanc, de forme arrondie et mesurant 0^m10 de longueur, des petits grattoirs et des nucléus.

Un menhir se voit le long de la route de Trevières, entre Banville et Tierceville.

On a trouvé en outre, en 1850, des squelettes près desquels étaient placés des anneaux de bronze de 0^m004 millim. d'épaisseur. Ces squelettes formaient deux groupes : le premier dans le chemin qui rejoint l'avenue du château, le second le long du chemin creux antique qui passe près des ruines romaines.

BAZENVILLE

Une grande hache, en silex poli, a été trouvée sur le territoire de cette commune par M. G. Villers, de Bayeux, dans la collection duquel elle est déposée.

M. de Mortillet, dans sa notice sur les *Cachettes de l'âge du Bronze*, publiée dans le Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris, 1894, p. 301, cite une découverte de 2 à 300 haches à talon du type morgien qui aurait été faite dans cette localité.

COLOMBIERS-sur-SEULLES

Un tumulus se voit au sommet du coteau qui borde la rive gauche de la Seule, à peu de distance du menhir et à 200 mètres d'une ancienne voie romaine qui avait pu remplacer un chemin plus ancien encore. Ce tumulus est formé de moellons calcaires, comme les autres édifices antiques de la région; sa forme est allongée et dirigée de l'Est à l'Ouest. L'extrémité la plus large qui est tournée vers l'Est, est haute de 4 mètres; l'extrémité opposée ne s'élève qu'à 1^m50 au-dessus du sol. La longueur actuelle du monument est d'environ 52 mètres; il mesure 16 mètres 25 de largeur à la base, vers la partie la plus grosse; 8 mètres au centre et seulement 4^m85 vers l'extrémité la plus étroite.

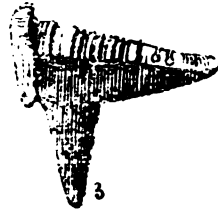
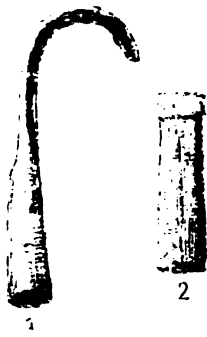
On a découvert vers 1825, dans ce tumulus, cinq grosses pierres posées debout et en rond, et formant une chambre dont le diamètre était de 1^m45 et la profondeur de 0^m70 environ. Cette cavité renfermait une grande quantité d'ossements humains, dont plusieurs étaient à moitié brûlés; elle n'était pas précisément au centre du tumulus, mais un peu rapprochée de la paroi Nord.

Cette découverte attira l'attention de MM. Gervais et de Caumont qui continuèrent les fouilles. Ils ouvrirent d'abord l'extrémité la plus large du tumulus et remarquèrent que les moellons du bas étaient plus gros que ceux de la partie moyenne et de la partie supérieure.

Vers l'extrémité la plus étroite et la moins apparente du tumulus, ils rencontrèrent un cercle de pierres de 1^m60 de diamètre et à peu près semblable à celui qui avait été découvert précédemment; il renfermait, au-dessous d'une couche de terre et de cailloux, des ossements humains brisés, dont plusieurs avaient évidemment subi l'action du feu; ils étaient mélangés à de la terre remplie de cendres.

Dans une dizaine de localités du Calvados et dans le canton de Troarn, on observe d'autres tumulus qui pourraient appartenir à la même époque.

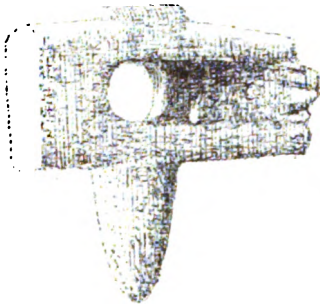
Un menhir en calcaire du pays se voit sur le territoire de cette commune; sa hauteur est de 3^m60, il est encore aujourd'hui l'objet de pratiques superstitieuses. Les jeunes filles qui désirent se marier doivent, selon la tradition, monter sur la pierre, y déposer une pièce de monnaie, puis sauter de haut en bas. Vers 1830, on a découvert auprès, plusieurs tombes renfermant des squelettes.



FRESNAY LA MÈRE

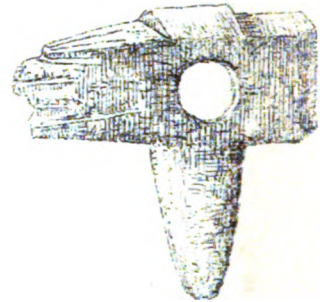
1. 2. 3.

ESCOVILLE



MUSÉE DE CAEN

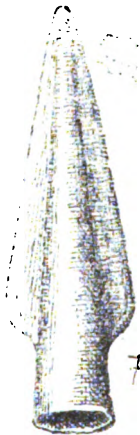
5



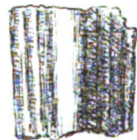
MUSÉE DE CAEN

(SANS PROVENANCE)

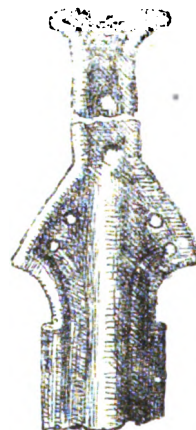
5



7



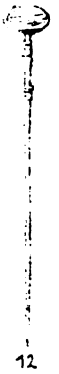
9



10



11



12



13



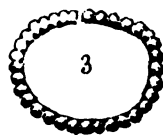
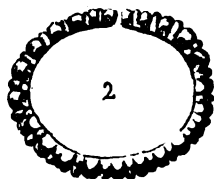
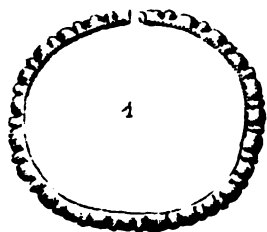
8

L. COUTIL
1895.

PORT EN BESSIN.

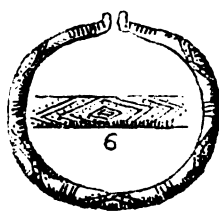
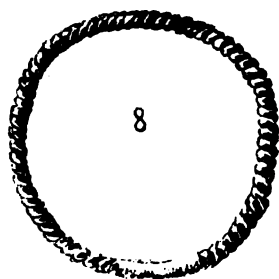
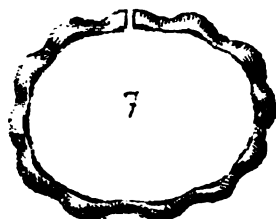
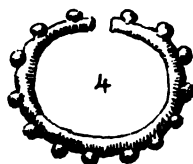
6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13.

Echelle au $\frac{1}{3}$



LA CAMBE

1. 2. 3. 4. 5. 7.



CANCHY

ST GERMAIN-LE-VASSON

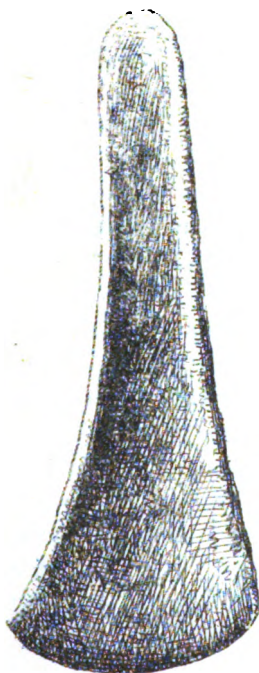
VIRE
9. 10. 11. 12



CLÉRON (LABATHILLÉ)



CAEN



PIERREFITTE



CAMPANDRE-
VALCONGRAIN



MOULT

24

En 1837, on découvrit plusieurs haches de bronze; l'une d'elles fait partie de la collection de Baye.

LONGUES

En janvier 1846, des travaux de terrassement mirent au jour, sur la propriété de M. Desclozières, six lames de poignard en bronze que M. de Villers a décrites et dessinées dans sa *Note sur des poignards de bronze antiques trouvés à Longues*. Il est regrettable qu'on les ait prises pour des armes romaines; cette détermination était admise cependant en 1846.

Les lames sont triangulaires et à rivet. Avec elles furent trouvées deux haches plates à bords droits du type morgien. Ces objets sont déposés à la bibliothèque de Bayeux.

PORT-EN-BESSIN

En août 1879, des ouvriers carriers, occupés à extraire de la pierre sur le plateau du *Castel*, rencontrèrent à 0^m70 de profondeur, presque sur le bord de la falaise, vers la mer, une agglomération d'objets en bronze, provenant d'armes ou d'ustensiles brisés. Ces objets, recueillis par M. Malherbe, conducteur des ponts et chaussées, ont été donnés par lui au Musée de la Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.

A diverses époques, de nombreux objets antiques ont été trouvés à Port-en-Bessin; mais jusqu'ici rien n'avait été signalé sur le plateau du *Castel*. Les débris, au nombre de deux cents environ, présentent les dimensions les plus variables; les plus longs ne dépassent pas 0^m08. On peut les grouper de la manière suivante :

1° Vingt-neuf morceaux provenant de haches à ailerons rabattus avec anneau latéral; une seule est entière.

2° Cinquante-sept débris d'épées à lame pistilliforme, à coches latérales à la base. L'âme de la poignée plate, avec cinq ou sept trous de rivets, plusieurs rainures longitudinales sur la lame (de 2 à 3). Quelques-unes sont unies, mais cependant il existe une arête médiane. Leur longueur pouvait varier entre 0^m60 et 0^m70 de longueur; leur plus grande largeur est de 0^m05.

3° Trente et un fragments de lances courtes à douille percée d'un trou.

4° Gouge concave à douille.

5° Fragments de scie, petit poignard, épingle à cheveux à tête plate, une moitié de rasoir et des débris d'anneaux.

Tous ces objets se rapportent, comme formes, à l'importante cachette de Larnaud (Jura), qui se trouve au Musée de Saint-Germain.

Cette découverte se rapproche aussi, par les formes des instruments, de celle qui fut faite en 1873, au *carrefour de Chenotière*, à Saint-Georges-de-Livoye (Manche). Plus près de nous, des cachettes de fondeur ont été trouvées dans le Calvados, à Maisons (canton de Trevières); à Ecosville (canton de Troarn); à Notre-Dame-de-Livoye (canton de Mézidon), ainsi qu'à Vire. Dans le département de la Seine-Inférieure, nous pouvons signaler celle de Déville-lès-Rouen, et dans l'Eure celle de Flipou.

LE MANOIR

Des haches de bronze munies d'anneau de suspension ont été trouvées, en 1876, sur le territoire de cette commune.

MEUVAINES

Au hameau de Maronnes, M. Lebley trouva, vers 1830, sur le *mont Mathan*, des sépultures dont la tête était placée au Sud et les pieds au Nord. Ces tombes étaient creusées à une profondeur variant entre 0^m65 et 1 mètre, dans le roc. Près de la tête se trouvaient des charbons, des débris de fer très oxydé et des cercles de bronze de diverses grosseurs, dont l'un se trouvait au bras : ils ont été donnés en 1860 à la Bibliothèque de Bayeux.

Cette description, empruntée au tome III de la Statistique monumentale de Caumont, manque un peu de précision.

VAUX-SUR-AURE

En 1863, on a découvert, au *Bas-Clos Souvary*, 45 haches à talon avec divers ornements sur leurs côtés. En 1875, 22 haches à talon et quatorze haches à douille et à anneau, en bronze; l'une porte sur le côté un point saillant semblable à ceux qui se trouvent sur celles découvertes en 1871 à Saint-Cast. (Note de M. Lajehannière, t. V, 1868-69, p. 282-287, et de M. G. Villers, toutes deux parues dans les *Bull. de la Soc. des Ant. de Normandie*).

VER

De nombreuses haches à douille de la fin du larnaudien, ont été trouvées en 1834, sur le territoire de cette commune.

CANTON DE TREVIÈRES

MAISONS

On a trouvé en 1875, en extrayant de l'argile pour une poterie, dix-huit haches à douille, avec deux lances et deux ou

trois autres objets de la fin du larnaudien. (G. de Mortillet, *Cachettes de l'âge du Bronze*, p. 303).

Ces objets sont déposés à l'Hôtel de Ville de Bayeux et proviennent de la collection Doucet. (Notes de M. Doucet dans le *Bull. de la Soc. des Ant. de Normandie*).

SAINT-LAURENT-SUR-MER

M. Guibert, qui habite le château d'Aignerville, possède une très belle hache en silex poli, trouvée sur le territoire de cette commune.

ARRONDISSEMENT DE CAEN

CANTON DE CAEN

CAEN

En creusant, en 1854, le bassin de l'Orne, on découvrit un beau poignard en bronze, muni de deux rivets; la lame porte une arête centrale avec des filets gravés de chaque côté et, à la base, deux encoches. Cette belle arme, de type morgien, mesure 0^m28 de longueur et 0^m075 de largeur; elle fait partie des collections du Musée des Antiquaires, à Caen, ainsi qu'un bracelet en bronze à tige pleine et arrondie trouvé au faubourg de Vaucelles. Le *Dictionnaire des Gaules*, signale aussi, au Musée de Caen, une lance de bronze qui aurait été trouvée en creusant le bassin de l'Orne; nous ne l'avons pas retrouvée.

Aux environs, on a trouvé quelques haches à douille.

VAUCELLES

Nous insérons ici, en entier, une note fort intéressante que M. le Dr Hamy a publiée dans le Bulletin de l'Ecole d'Anthropologie de Paris, année 1878, sous le titre de *Notes pour servir à l'Anthropologie préhistorique de la Normandie*. Sa place est toute indiquée dans notre publication.

LE CRANE DU PONT DE VAUCELLES

Le 19 messidor an VII (7 juillet 1799), Lévillé, ingénieur à Caen, recevait du chef de bureau de l'ingénieur en chef une missive ainsi conçue :

« Je vous envoie l'original d'une lettre que l'administration centrale a adressée à l'ingénieur en chef, le 13 de ce mois, et par laquelle elle demande la recherche, dans les magasins de l'Orne,

de divers objets curieux trouvés lors des fouilles du canal, et que l'on assure y être déposés, afin d'en embellir la collection du cabinet d'histoire naturelle de ce département. Je vous invite à faire les recherches nécessaires, et à m'instruire de leur résultat en me renvoyant la lettre ci-jointe. »

Léveillé répondait quelques jours plus tard en ces termes :

« Citoyen,

« Le magasin des travaux de l'Orne renferme, en effet, une pirogue et quelques ossements trouvés lors des fouilles pour le nouveau port. Ces objets pourront être transportés aussitôt que l'administration centrale aura jugé de faire des fonds. Il sera nécessaire pour ce transport d'employer dix hommes, dont la journée payée 1 fr. 50 coûtera 15 francs.

« Je vous envoie, pour l'adresser, si vous le jugez convenable, à l'administration centrale, la copie de quelques procès-verbaux qui constatent la nature de quelques autres objets trouvés en même temps que ceux que l'on nous demande. On y trouvera les notes qui ont été faites, à cette époque, relativement à la pirogue et aux ossements. »

Les procès-verbaux mentionnés dans la lettre qu'on vient de lire, sont demeurés annexés à la copie que renferme le registre de correspondance de l'ingénieur. On y lit que, du 23 au 31 juillet 1787, un certain nombre d'objets, assez peu intéressants d'ailleurs, avaient été extraits « au haut du canal » et « sur une longueur d'environ 30 pieds, prise du batardeau de section », d'une couche de sable « très graveleux et noirâtre formé de débris de quartz. » Ladite couche gisait entre 16 et 18 pieds de profondeur. Une ancre de fer « bien conditionnée », un petit pot de terre, une tête de chien, une tête de sanglier « bien reconnaissable », un « côté de mâchoire » du même animal, une mandibule et plusieurs autres os humains, un morceau de charbon, des débris de bois portant des traces de travail furent successivement mis au jour, et l'ingénieur conclut de cette première série de découvertes qu'il y avait eu dans cet endroit un naufrage, puisqu'on y avait rencontré des débris « bien caractéristiques de navire ». Deux pièces de monnaie furent recueillies peu après et dans les mêmes parages, mais elles étaient trop mal conservées pour qu'on pût tirer de leur présence dans les fouilles des renseignements sur l'époque de l'enfouissement des objets

qui en avaient été extraits ⁽¹⁾. Elles attestaient, en tout cas, que la date n'en était pas extrêmement reculée. L'ingénieur allait découvrir, quelques jours plus tard, les vestiges d'un accident nautique bien autrement ancien, et remontant vraisemblablement fort au-delà des commencements de l'histoire de la basse Normandie. Le 10 septembre, les ouvriers pénétraient sous la tourbe à 23 pieds de profondeur et, par conséquent, à 5 pieds plus bas que précédemment, dans un banc de poudingue de 3 à 4 pieds d'épaisseur, « formé par un amas de cailloux et galets unis par un sable glaiseux ».

Le métal fit complètement défaut dans cette nouvelle couche; peut-être s'y trouvait-il des pierres travaillées, mais en 1787, on n'avait pas encore appris à les reconnaître.

Les animaux appartenaient d'ailleurs à la faune actuelle. On vit successivement sortir de la cangue, du 10 au 14 septembre, une « corne » de cerf, une dent de sanglier, une tête de cheval, deux cornes de bœuf, une demi-mâchoire inférieure de chien, puis un champignon de chêne, des bois travaillés de main d'homme, et enfin *une pirogue renversée et recouvrant des ossements humains*, parmi lesquels une tête et deux fémurs exhumés à 1 pied en contre-bas du canot, le 14 septembre. Pirogue et ossements furent transportés, comme on l'a vu, dans les magasins des travaux, où Léveillé les retrouvait douze ans plus tard.

Le musée départemental n'ayant pas été réalisé, les trouvailles de Vaucelles restèrent ignorées jusqu'au moment où l'ingénieur Pattu les fit sommairement connaître. La pirogue est tombée en poussière; quant au crâne, il *embellit* encore, pour nous servir des expressions de l'ancienne administration du Calvados, la *collection du cabinet d'histoire naturelle* du chef-lieu de ce département, où M. Pattu l'a fait déposer à une date indéterminée. Il est ainsi étiqueté : *Crâne humain trouvé au fond des fouilles faites dans l'Orne pour fonder les piles du pont de Vaucelles à Caen*.

C'est une voûte incomplète; le frontal en est presque entier; le pariétal droit et l'écaille occipitale sont un peu mutilés à droite; le temporal gauche, à peu près complet, vient s'appuyer sur le pariétal correspondant, qui n'a souffert aucune perte de substance. Tous ces os sont d'un jaune brunâtre, partout où la

(1) Les procès-verbaux mentionnent une autre pièce de cuivre trouvée à 3 pieds seulement dans les fondations le long du canal Saint-Pierre, « empreinte des armes de France et du buste de Henri III ».

surface en est demeurée intacte; des dépôts d'un brun noirâtre ou grisâtre ont infiltré le diploé dans les points dénudés. Le tissu osseux est relativement dense; l'épaisseur atteint 6 à 7 millimètres au frontal et 9 ou 10 millimètres sur les pariétaux.

Les sinus frontaux sont assez volumineux; les arcades sourcilières, bien dessinées et demi-circulaires, se rejoignent en une glabelle relativement saillante, quelques denticulations en partie effacées, mais encore visibles sur une longueur d'un peu plus de 1 centimètre, représentent les dernières traces d'une suture médio-frontale incomplètement oblitérée. Le front monte un peu oblique, mais régulièrement incurvé, sur une longueur de 134 millimètres, dont 25 seulement appartiennent à la région sous-cérébrale. Le tiers moyen de sa courbe offre un certain degré de surélévation médiane. Sa largeur est en rapport avec le développement antéro-postérieur dont il vient d'être question; elle atteint un maximum de 118 millimètres, et son minimum ne descend pas au-dessous de 105 millimètres. Les bosses latérales sont bien visibles, mais étalées. La région temporale de l'os est de médiocre étendue.

Les pariétaux continuent sans aucun ressaut les courbes du frontal. On y remarque une légère voussure sagittale, la saillie des bosses (d. tr.-max., 0^m, 140) mal circonscrites, quoique bien indiquées, et un certain degré de dépression du tiers postérieur et interne. La suture frontale était presque complètement oblitérée dans sa moitié supérieure, la sagittale n'est demeurée visible sur aucun point de son étendue; mais la lambdoïde, relativement simple et très serrée, surtout en son milieu, peut se suivre dans tout son parcours, qu'on l'examine par la face interne ou par l'externe.

L'écaille occipitale est subtriangulaire, les insertions y sont fort prononcées; la protubérance externe est mal détachée, et la région cérébelleuse, séparée par une sorte de crête semi-circulaire de la région cérébrale, est relativement aplatie et très vigoureusement sculptée.

La portion squammeuse du temporal offre un contour irrégulier; l'apophyse mastoïde, volumineuse, est quelque peu projetée en dehors, et porte des empreintes musculaires qui ne le cèdent en rien à celles que nous avons signalées à la base de l'occipital.

La direction, en dehors de ce qui reste de l'arcade zygoma-

tique (d. bizyg., 0^m, 132), aussi bien que l'écartement relativement considérable des apophyses orbitaires externes (d. biorb. ext., 0^m, 109), est en rapport avec une face largement dilatée. Or, le crâne, tout en offrant les dimensions transversales avantageuses que nous avons fait connaître, est aussi fort allongé ; son diamètre antéro-postérieur atteint 194 millimètres, et sa dolicho-céphalie se chiffre par l'indice 73.29. On peut donc affirmer, quoique les os de la face manquent complètement, que la *disharmonie* en était des plus accusées.

Avec des diamètres comme ceux que nous venons de mesurer, le crâne du pont de Vaucelles devait avoir une grande capacité cérébrale. Il est malheureusement impossible de la déterminer, même approximativement, mais les chiffres qu'atteignent les circonférences horizontale (0^m, 532) et transverse (0^m 453) sont assez élevés pour qu'il soit permis d'affirmer que la cavité crânienne atteignait des proportions considérables. Ces courbes se répartissent d'ailleurs de la manière suivante : l'horizontale (0^m, 532), décomposée, suivant les méthodes ordinaires, en préauriculaire et postauriculaire, donne les chiffres 250 et 272 millimètres. La supérieure intervient pour 315 millimètres dans la transverse totale, estimée, nous l'avons dit, à 463 millimètres. Enfin les courbes frontale, pariétale et occipitale se chiffrent par 134, 127 et 121 millimètres.

Si l'on rapproche ces nombres, aussi bien que tous les précédents, de ceux que nous ont fournis, il y a quelques années, les crânes exhumés par M. le baron Pichon du dolmen des Vignettes, à Léry (1), on constatera que les pêcheurs de l'Orne et les constructeurs des mégalithes de l'embouchure de l'Eure offraient les analogies les plus frappantes. L'indice céphalique de ces derniers est seulement un peu plus élevé (71.07), ce qui tient à un peu moins de développement antéro-postérieur. Leur volume crânien est aussi un peu inférieur ; mais les courbes, relativement un peu réduites, de leurs voûtes, ont entre elles des rapports tout à fait analogues à ceux que nous venons de déterminer. On ne peut saisir de différence un peu sensible que dans le diamètre frontal minimum, passablement plus grand chez l'homme de Vaucelles que chez ceux du dolmen des Vignettes.

(1) E.-T. HAMY, *Note sur les ossements humains du dolmen des Vignettes à Léry, Eure* (Bull. Soc. d'Anthrop., 2^e sér., t. IX, p. 606-610, 1874).

Nous avons montré que ces derniers offraient avec les troglodytes du Périgord, contemporains du mammoth et du renne, de telles analogies, que les deux groupes de populations ne pouvaient manquer d'appartenir à une seule et même race, dont les séries de Sordes, de l'Homme-Mort, etc., avaient déjà, à plusieurs reprises, démontré la persistance sur notre sol pendant la période néolithique. L'homme de Vaucelles, qui appartient vraisemblablement à cette même période, se rapproche plus encore que tous les autres sujets étudiés jusqu'ici, de la moyenne des hommes de Cro-Magnon, Laugerie-Basse, etc., etc., telle que nous l'avons établie avec les matériaux connus en 1874 ⁽¹⁾. C'est à ce titre que, quelque incomplet qu'il se présentât d'ailleurs, il nous a paru mériter la description détaillée qu'une obligeante communication de M. Eug. Deslongchamps vient de nous permettre de placer sous les yeux de nos collègues. »

*Mesures comparées du crâne de Vaucelles et de ceux de Léry
et de Cro-Magnon, Laugerie, etc*

		Pont de Vaucelles.	Léry.	Cro- Magnon, etc.
DIAMÈTRES	Antéro-postérieur maximum.....	191	189	192
	— iniaque.....	186	182	185
	Transverse maximum.....	140	140	141
	— bitemporal.....	135 ?	135	135
	— biauriculaire.....	121 ?	120	121
	— bimastoidien.....	106 ?	107	108
	— frontal maximum.....	118	116	118
	— minimum.....	100 ?	96	96
	— biorbitaire externe.....	109	106	109
	— interne.....	96	98	99
	— bizygomatique.....	132	135	135
COURBES	Horizontale { totale.....	532	521	538
	{ préauriculaire.....	250	243	251
	Transverse { totale.....	453 ?	446	443
	{ supérieure.....	315	310	309
	Ant.-post. { frontale { cérébrale....	109	107	111
	{ totale.....	134	131	133
	{ pariétale.....	127	130	130
	{ occipitale { cérébrale...	66	63	71
	{ cérébelleuse..	55	50	54
	Angles Auriculaires { frontal { sous-cérébral....	12°	"	10°
ANGLES	{ cérébral.....	51°	"	49°
	{ pariétal.....	61°	"	63°
	{ occipital { cérébral.....	38°	"	67°
	{ cérébelleux....	"	"	27°
	{ coronal.....	57°	"	58°
Indice céphalique.....		73.29	74.07	73.57

(1) *Crania Ethnica*, p. 97.

VENOIX

En 1857, lors de la construction du chemin de fer de Paris à Cherbourg, on découvrit un squelette de *Rhinoceros tichorinus* presque entier et une mâchoire inférieure de jeune *elephas*.

HÉROUVILLE-SAINTE-CLAIRE

Au hameau de Lebisay, M. Costard a découvert, vers 1874, une petite station néolithique.

MONDEVILLE

En 1878, lors des terrassements de la voie ferrée de Caen à Dozulé, M. Boreux, ingénieur, remarqua des deux côtés de la tranchée, dans la traverse de Mondeville, deux anciennes tranchées de 1^m20 de hauteur et de 0^m70 de largeur en moyenne. On n'avait pas attaché d'importance à cette découverte, lorsqu'au mois de mai 1879, en établissant une ballastière à côté, aux triages du *camp Fourou*, du *camp de la Croix-Brisée* et de la *Vallée Barrey*, on exhuma des ossements humains d'une de ces tranchées ; à côté étaient des anneaux de bronze et un petit grattoir. M. Le Blanc, ingénieur en chef, avertit de cette découverte M. de Beaurepaire, qui se rendit sur l'emplacement où elle avait eu lieu et recommanda à M. Besnard, conducteur des ponts et chaussées, de surveiller attentivement les terrassements.

On découvrit, pendant ces travaux, quatre grandes tranchées bien distinctes ; la première partait de l'intersection du chemin rural du Mesnil-Fremontel et du chemin vicinal des Roches ; on la suivait jusqu'à l'extrémité de la vallée Barrey, et elle mesurait 257^m50. La seconde était presque parallèle à la première et, à 58 mètres de distance, revenait en retour d'équerre sur le chemin des Roches, elle ne mesurait que 137^m50. La troisième, longue de 50 mètres, coupait l'extrémité de la seconde à angle droit et se prolongeait jusqu'au chemin des Roches. La quatrième mesurait 77^m50 et allait de ce chemin à l'extrémité Sud de la première tranchée pour former avec elle un angle aigu. Entre la première et la seconde tranchées se trouvait un groupe d'excavations funéraires isolées.

La première tranchée renfermait une masse considérable d'ossements de nature fort différente. Les ossements de bœufs de petite taille, de sangliers, de chèvres ou de moutons étaient très nombreux ; les ossements humains, au contraire, étaient rares.

Ceux-ci étaient accompagnés de fragments de pierre et de blocs d'argile cuite, à une profondeur moyenne de 1^m60 à 1^m80.

La seconde tranchée différait entièrement : les ossements humains, sans mélange appréciable d'ossements divers, apparaissaient à une profondeur de 0^m80 à 1 mètre au plus et d'une manière continue sur tout son parcours.

La troisième tranchée, par son contenu, rappelait la première : les ossements humains, ils gisaient au milieu d'une quantité considérable d'os d'animaux.

Quant aux objets métalliques trouvés dans cette partie de la ballastière, ils consistaient en une tige de fer, une fibule à ressort brisée et un petit coulant de bronze. La céramique était plus abondante ; aucun vase n'était entier, la pâte en était grossière, quelquefois ornée de guillochés : un seul a pu être rétabli ; il est rond et la panse porte des empreintes ovales, creuses et obliques.

On n'a rien trouvé d'intéressant dans la quatrième tranchée, tandis qu'entre les deux premières, on découvrit un grand nombre d'objets. Le 10 mars, les ouvriers trouvèrent un groupe de sépultures consistant en fosses isolées d'une longueur uniforme de 1^m80 sur 0^m45, arrondies aux extrémités et garnies au fond d'une couche de terre noire épaisse de 0^m03 à 0^m04, particularité signalée par l'abbé Cochet sur d'autres points de la Normandie. Les têtes étaient tournées vers le Sud-Ouest et regardaient le Nord-Est, qui était le côté où se trouvaient les pieds.

La première fosse ne contenait rien. La deuxième renfermait un squelette mal conservé, portant, à la hauteur de la poitrine, une sorte de croissant percé d'un trou à ses deux extrémités et mesurant 0^m14 entre les deux branches. La troisième fosse a laissé voir un squelette portant au cou un anneau de 0^m17 de diamètre. Un anneau du même genre, mais plus grand, était placé au bas de la jambe droite. Les ossements recueillis appartenaient à un sujet au-dessus de la moyenne. La cinquième fosse a donné deux annelets de 0^m02, offrant, dans l'épaisseur du métal, un trou longitudinal pouvant remplir le rôle de la bélière. Le squelette avait, en outre, le *radius* et le *cubitus* engagés dans un anneau oblong, semblable à celui de la fosse n° 4 (0^m07 sur 0^m06) : il portait aussi au cou un anneau rond fermé, de 0^m18 de diamètre.

La fosse n° 6 donna un squelette portant au cou un torque d'un diamètre de 0^m15. Il était formé d'une tige de bronze,

carrée et non ronde, comme celles que l'on trouve plus fréquemment ; ses deux extrémités, sensiblement amincies, se rejoignaient, mais n'avaient pas été soudées. Cet objet a disparu lors de la découverte, mais le dessin, heureusement, en avait été fait. A la hauteur de la poitrine on a recueilli des fragments de deux bracelets en lignite, de forme oblongue, de 0^m11 sur 0^m09, avec une épaisseur moyenne de 0^m04. Le bras gauche portait, au-dessous du poignet, un autre bracelet rond en lignite, haut de 0^m07 et d'un diamètre de 0^m09, divisé en deux sections réunies par un fil de bronze qui est tombé en poussière, peu après la découverte. Il ressemble au bracelet trouvé quelques années plus tôt à Longueville, canton d'Isigny, arrondissement de Bayeux.

La dernière fosse a été explorée par M. Deslongchamps. Le corps, au lieu d'être couché sur le dos, semblait replié sur lui-même, les jambes ramenées vers la tête, de sorte que le crâne se trouvait parmi les os du bassin. Ce squelette portait, à la hauteur du cou, deux annelets de 0^m012 d'ouverture, à bélière longitudinale et ressemblant à ceux de la cinquième fosse.

Les deux tibias étaient croisés l'un sur l'autre et passés dans un mince anneau de bronze fermé, de 0^m18 de diamètre. A quelque distance de là, se trouvaient les fragments d'un torque en fer et les débris d'un vase en terre grossière et mal cuite. Ce pot, de couleur brune, avait été façonné à la main et ne portait, comme ornement, qu'un bourrelet au col et un filet sur la panse : sa hauteur est de 0^m125 ; ses bords présentent une ouverture à peu près circulaire, qui varie entre 0^m140 et 0^m145 de diamètre.

En résumé, les sépultures explorées étaient au nombre d'environ soixante et situées près de l'intersection des deux premières tranchées, près de la voie ferrée. La plupart n'ont fourni que des ossements ; quant aux ornements et objets de nature diverse, ils peuvent se grouper ainsi :

Anneaux

1° Anneaux en bronze fermés pour le cou.	5
2° » » ouverts pour le cou.	1
3° » » fermés pour la jambe	2
4° Anneau en fer, porté au cou	1

Bracelets

1° Bracelets en bronze, de forme oblongue, ouverts et placés au poignet.	2
---	---

- 2° Bracelets en bronze ronds et fermés, placés au-dessus du coude. 2
- 3° Bracelets en bronze fermés, de moindre dimension, paraissant destinés aux poignets d'un enfant 2
- 4° Bracelets en lignite, de forme oblongue, placés au poignet. 2
- 5° Bracelet en bois, de forme ronde, à deux sections, placé au bras. 1

Annelets

- 1° Annelet simple 1
- 2° Annelets présentant dans l'intérieur du métal une ouverture longitudinale 2
- 3° Annelets à bélière 3

Fibules et objets divers en métal

- 1° Fibules en bronze, incomplètes 2
- 2° Boucle en bronze 1
- 3° Bagues formées d'un simple fil de cuivre 2
- 4° Bouton de bronze 1

Céramique

- Vases entiers avec et sans ornements. 2

Silex

- Grattoir 1

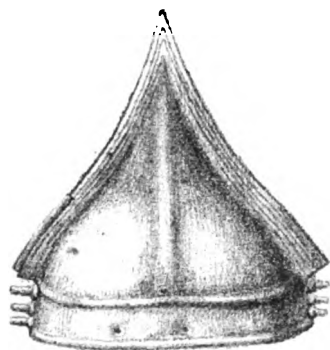
Il faut ajouter à cet ensemble, des nombreux débris de poteries, des cendres, de l'argile et des pierres ayant subi l'action du feu.

Cette description est en partie empruntée à la note que M. de Beaurepaire a publiée dans le tome x, 1882, p. 509-329 du *Bulletin des Antiquaires de Normandie*.

Quant aux objets, ils font partie des collections de la Société des Antiquaires de Normandie.

On peut rapprocher cette découverte, pour la forme des objets et la disposition des sépultures, de celles de Benouville, la Cambe, Longueville et Canchy pour le Calvados, et à celles de la cité de Limes pour la Seine-Inférieure.

Rappelons que les premiers bracelets de lignite ont été trouvés en 1849 par M. de Bonstetten dans les tombelles d'Anet, aux environs de Berne; des bracelets de bronze avec reliefs et bossages s'y trouvaient également.



$\frac{1}{5}$

BERNIÈRES D'AÏLLY

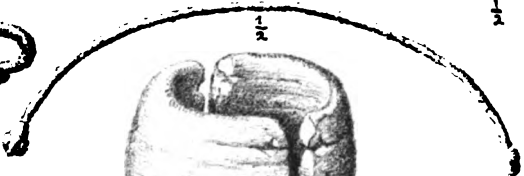
Casque dit de Falaise.



$\frac{1}{2}$



$\frac{1}{2}$



$\frac{1}{2}$



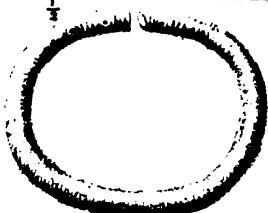
$\frac{1}{3}$



$\frac{1}{4}$



$\frac{1}{2}$



$\frac{1}{2}$



$\frac{1}{2}$

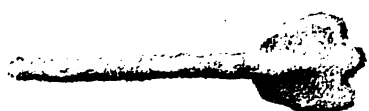


$\frac{1}{2}$



Coutil
1895.

MONDEVILLE



$\frac{1}{25}$

BLONVILLE-SUR-MER

SAINT-ANDRÉ-DE-FONTENAY

En 1841, on trouva un squelette humain dans les carrières de M. Lecerf de la Boulaye. Il portait au cou un torques de 0^m135 d'ouverture; au poignet droit se trouvait un bracelet. (*Mém. Soc. Ant. de Norm.*, XII^e vol., p. 428).

SAINT-CONTEST

En 1868, une hache polie épaisse en silex a été trouvée sur le territoire de cette commune. (*Mus. des Ant. de Norm.*)

CANTON DE BOURGUEBUS

BOURGUEBUS

Au hameau de la Hogue, M. Costard a découvert une petite station néolithique.

BELLENGREVILLE

Vers 1820, on voyait encore, sur le territoire de cette commune, trois tumulus semblables à celui de Fontenay-le-Marmion, qui furent exploités pour réparer les chemins. En 1837, leurs cavités sépulcrales furent nivelées; on découvrit alors de nombreux ossements humains associés à des haches en pierre, la plupart en silex; l'une d'elles mesurait 0^m10 de longueur sur 0^m04 de largeur au tranchant. Une herminette en roche verdâtre mesurait 0^m04 de longueur sur 0^m02 de largeur; elle ressemblait à celle qui fut trouvée dans le tumulus de Fontenay. Tous ces objets étaient jadis conservés dans le château de Chicheboville.

L'emplacement d'un de ces tumulus est encore visible près du canal qui sépare le marais de Bellengreville de celui de Chicheboville; il mesure environ 25 mètres de diamètre, et les grosses pierres qui se voient au centre formaient la toiture de la cavité sépulcrale, comme cela existait dans les tumulus de Fontenay et de Condé-sur-Ifs.

CHICHEBOVILLE

Vers le Nord-Ouest, sur le bord des marais de Chicheboville et de Bellangreville, se trouvaient, jusqu'en 1820, quatre tumulus. Ils étaient formés de blocs calcaires; au centre, se trouvait un dolmen renfermant des ossements humains; ils furent fouillés vers cette époque. (*Cours d'Ant. monum.*, Ere celtique, par de Caumont, p. 137-138.)

Un monument mégalithique existait dans le bois de Roques;

il a été détruit vers 1860 : nous n'avons pu avoir dans le pays de renseignements précis sur sa forme.

FONTENAY-LE-MARMION

Le tumulus que nous allons décrire fut trouvé par hasard par des ouvriers qui enlevaient des pierres à cette butte ; ils mirent à découvert une des chambres du monument qui fut exploré d'abord par M. Cholet en 1829.

Ce tumulus fut ensuite fouillé par les soins de la Société des Antiquaires de Normandie en septembre 1829, sous la direction de MM. Le Chevalier, de Touchet et Deshayes.

Ce monument se trouve au Nord de la commune, au lieu dit *La Hogue* (les paysans appellent aussi le tumulus lui-même *La Hogue*) et à 8 kilomètres de Caen, sur un plateau faiblement incliné vers le Sud. La forme a dû être conique à l'origine, mais aujourd'hui elle offre l'aspect d'un monticule irrégulier dont la hauteur n'excède pas 7 mètres (les habitants à différentes époques, étant venus prendre des pierres pour combler les chemins.) La base du monument présente encore une circonférence de 165 mètres.

Ce tertre se compose de blocs de moyenne grosseur qui en recouvrent de plus gros et dissimulaient dix sépultures.

Deux rangs de tombes, à des distances à peu près égales, traversaient le tumulus du Nord au Sud ; on en comptait cinq à chaque rang. Les six tombes centrales se trouvaient placées sur deux lignes parallèles, entre lesquelles il existait une distance de 4^m60. Les tombes qui terminaient chaque rang, au Nord et au Sud, étaient placées au dehors de la parallèle et présentaient un écartement de 8^m25, dont le centre était occupé par une autre tombe.

Chaque tombe avait sa galerie particulière et l'ouverture extérieure se trouvait sur la circonférence du tumulus.

L'aire de la galerie était toujours de niveau avec l'aire de la tombe.

Le fond de toutes les tombes présentait aussi le même niveau et se trouvait partout à une profondeur de 3^m30 à 4 mètres ; toutes ont offert une couche d'argile de 0^m75 à 0^m90 d'épaisseur, leur servant de base et reposant sur le sol primitif. Chaque tombe était munie d'une allée couverte d'environ 7 mètres de longueur, tournée vers la circonférence du tumulus.

La hauteur moyenne des tombes était de 4^m60 ; le diamètre de leur base présentait à peu près la même mesure ; elles

étaient formées d'un mur circulaire construit en pierres sèches, qui se rétrécissait en s'élevant et avait la forme d'un four à chaux. On retrouvait le même système de construction dans les galeries que dans l'enceinte des tombeaux, qui étaient formées de deux murs parallèles bâtis à sec, en pierres plates superposées, qui s'élevaient environ à 1^m30 et supportaient un dallage en blocs informes de grès assez mal ajustés, dont quelques-uns avaient de 2 mètres à 2^m30 de longueur sur une largeur de 1^m30 à 1^m60, et une épaisseur de 0^m75 à 1 mètre.

Les ossements, dont quelques-uns avaient subi l'action du feu, reposaient dans une couche d'argile qui se trouvait au fond des tombes; ils étaient recouverts de grandes pierres plates ajustées avec soin. Les pierres étaient inclinées du dedans au dehors, afin que l'eau ne pénétrat pas dans le monument.

Dix enceintes ont été reconnues : deux autres nécessaires, pour compléter la symétrie du monument, paraissaient ne plus exister; la plupart ont été entièrement déblayées et ont offert le même système de construction et le même ordre dans la disposition des ossements. Une seule tombe se distinguait des autres par la dimension de la galerie et par les blocs de grès qu'elle renfermait; elle occupait la partie centrale de l'une des lignes parallèles et paraissait avoir été un tombeau principal destiné au chef de la peuplade.

La première chambre qui fut fouillée était de forme elliptique et mesurait 5 mètres dans le sens le plus large. A 3 mètres de profondeur se trouvait une grande pierre en calcaire oolithique à gros grain, longue de 3^m30 et large de 1 mètre. Elle était horizontalement placée sur deux larges supports en grès de May, implantés verticalement dans cette rotonde, et y formait un dolmen du côté Sud. Entre ces pierres et le mur se trouvaient des ossements humains jetés sans ordre. D'autres blocs de grès, au nombre de sept, étaient implantés de la même manière, au côté Nord du monument, où furent trouvés des ossements humains ayant subi l'action du feu, reposant dans une couche d'argile d'environ 0^m70 d'épaisseur et, parmi lesquels se trouvaient des ossements de campagnol et de lapin. L'argile était enfermée entre deux couches horizontales formées d'une sorte de dallage en pierres plates et frustes. Aucun objet d'industrie ne fut trouvé : on rencontre seulement quelques fragments d'os de grands quadrupèdes, sous le blocage de l'enceinte.

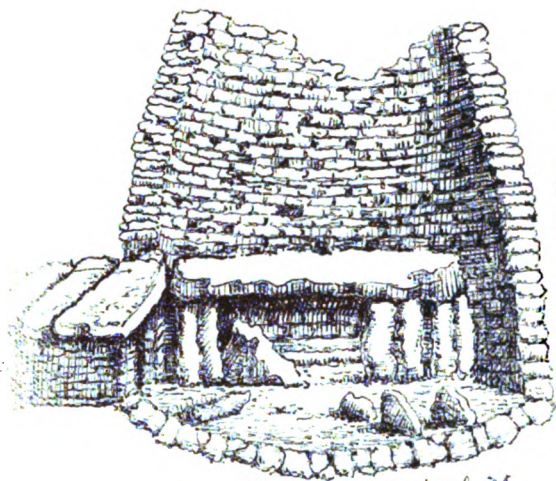
En déblayant cette enceinte, on découvrit, à 3^m30 de profondeur, l'issue interne d'une galerie communiquant avec l'extérieur du tumulus et ayant 7^m25 de longueur. La hauteur de cette galerie, entièrement déblayée, était de 1^m30 sur une largeur à peu près égale. Sur les parois en blocage, étaient placés horizontalement, des blocs énormes au nombre de sept, les uns en calcaire oolithique à gros grain, les autres en grès de May, dont le gisement n'est éloigné que de 2 kilomètres. Les uns mesuraient 2^m20 de longueur, 1 mètre de largeur et 0^m90 d'épaisseur : ce dallage était encore recouvert, à l'époque des fouilles, par 3 mètres environ de débris de pierres formant la masse du tumulus.

Les fouilles en étaient à ce point lorsque la Société des Antiquaires les fit continuer. Plusieurs tranchées furent ouvertes afin de reconnaître l'entrée de ces chambres. Une nouvelle galerie, mesurant 6 mètres de longueur, amena la découverte d'une autre enceinte N, construite comme la chambre centrale M. Elle ne contenait pas de dolmen, mais seulement sept pierres plates en mauvais calcaire, implantées verticalement dans l'argile, trois dans la direction de l'Est à l'Ouest, quatre se dirigeant du Sud au Nord. Leur saillie, inégale au-dessus de l'aire, n'était que de 0^m55 ; il en existait autant dans le sol. Les sept pierres renfermaient une enceinte pavée en pierres plates assez bien ajustées, mesurant 2^m65 de longueur sur une largeur de 1^m65.

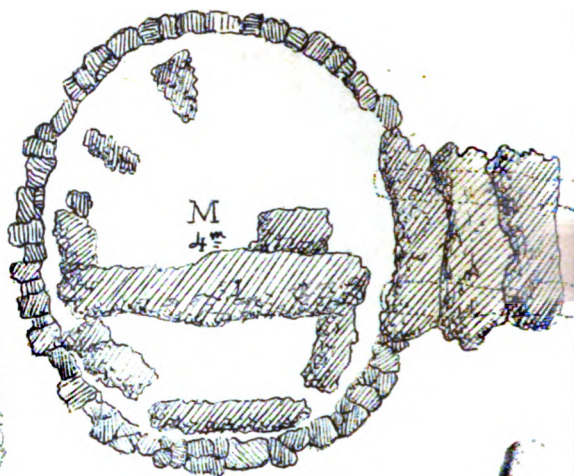
Au-dessous, on ne rencontra que des ossements humains fort nombreux, détruits par le temps ou par le feu.

Une autre tombe P fut trouvée vers le Sud de la tombe principale ; elle était en tout semblable aux autres et remplie de décombres. Dans l'argile, à côté des ossements, se trouvait une agglomération de coquilles turbinées. Une tête humaine était resserrée entre quatre pierres (elle est déposée au Musée de Caen). Près de cette tête se trouvait un vase en terre cuite, placé également entre quatre pierres, mais il portait quelques fêlures. Il est en terre rousse et de forme ronde ; l'empreinte des doigts du potier y est restée sur ses parois : de chaque côté se voit un petit bourrelet percé de quatre petits trous et qui servaient à le suspendre. Ce vase était renversé et ne portait aucune trace d'aliments ni d'ossements : son diamètre est de 0^m09, la hauteur 0^m15, la largeur 0^m18 et l'épaisseur 0^m004.

A l'Ouest du tumulus, à l'extrémité d'une tranchée, on décou-



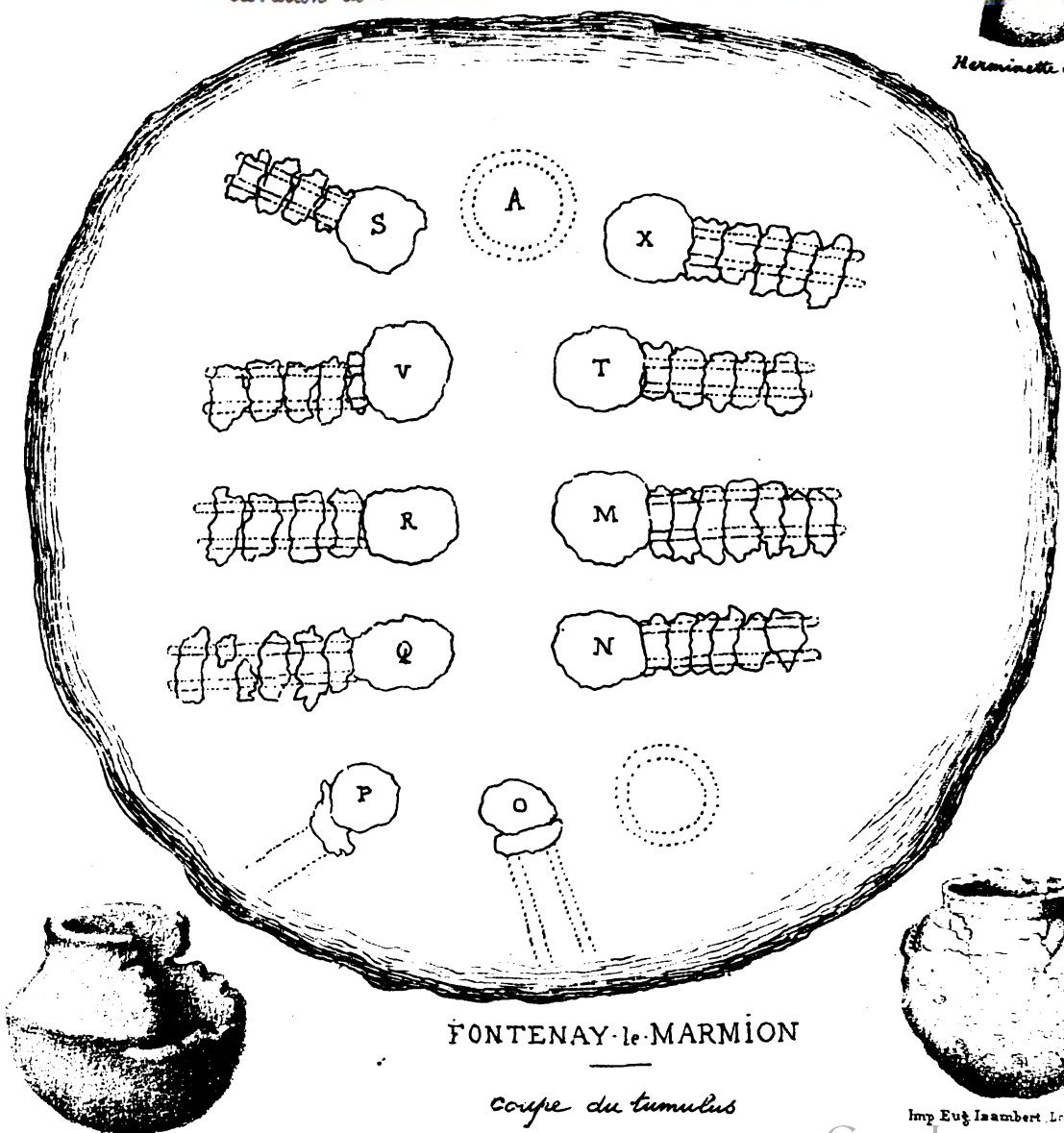
Élévation de la tombe M



Coupe de la tombe M



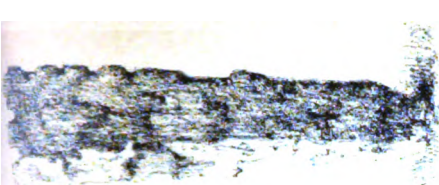
Herminette en



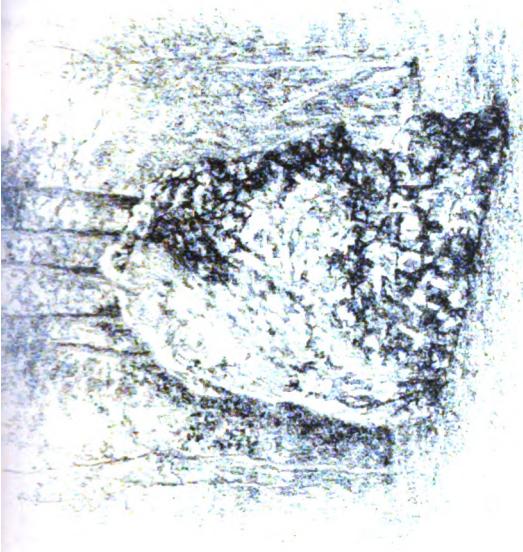
FONTENAY-le-MARMION

coupe du tumulus

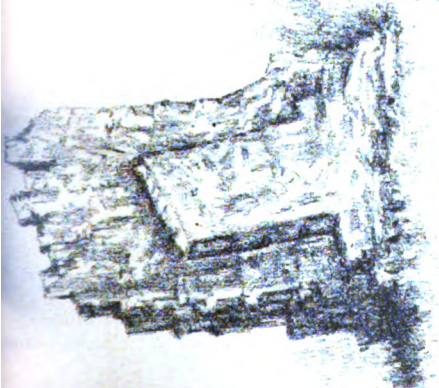
Imp Eug Lambert Lorr



COLOMBIERES-S-SEVRES.
Hauteur: 3^m 50



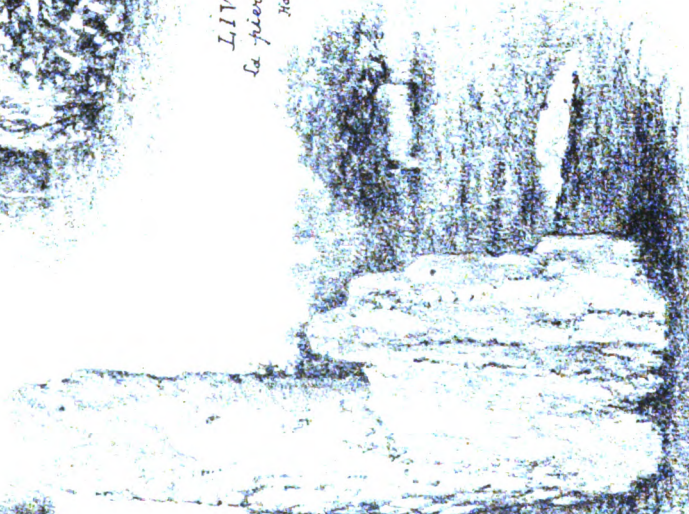
LIVAROT
La pierre tournante
Hauteur: 2^m



VILLY-BOCAGE.
La pierre lée
Hauteur: 2^m 40



VILLERVILLE. La grosse pierre.
Hauteur: 2^m 50



CONDE SUR IPS. La pierre cornue.
Hauteur: 4^m 30

COUTIL
1895



vrit l'entrée de la galerie C, semblable aux précédentes, mais moins étendue.

Les fouilles furent suspendues à cause de la mauvaise saison, et reprises l'année suivante par la tombe S, qui contenait, comme les précédentes, des débris humains calcinés, des fragments de poterie rousse à l'extérieur et noire à l'intérieur, très grossière et mal cuite ; ainsi qu'un petit vase, muni aussi de bourrelets avec trous en dedans ; il en manquait le tiers : dans le fond se trouvait une petite herminette en diorite de 0^m05 de longueur sur 0^m04 de largeur au taillant, placée horizontalement et recouverte de petits os de rongeurs. Ces vases étaient disposés au fond des tombes, dans la couche d'argile, près des ossements ; le plus grand était renversé et contenait quatre pierres plates disposées en carré. (Voir la planche.)

Ces vases rappellent ceux qui furent trouvés dans les tombes de la cité de Limes.

Les tombes V et X, effondrées comme les autres, furent vidées.

La tombe R, semblable aux précédentes, quoique plus grande, ne renfermait pas de pierres fichées. Un squelette entier gisait au fond, au milieu des pierres.

Dans la tombe Q les ossements ont paru plus faibles comme proportions. La tombe O n'a rien donné qui diffère des autres.

La galerie X Z avait les mêmes mesures que la tombe M ; elles étaient les plus grandes du tumulus et recouvertes de grandes dalles ; les tombes étaient aussi plus grandes. Avec les ossements humains, se trouvait un os d'échassier, un buccin poli et perforé de trois trous, qui a pu servir d'ornement.

D'après le plan du monument, on aurait dû trouver douze tombes ; mais, malgré toutes les recherches dans ce sens, on n'a rien trouvé. On n'a pu également retrouver qu'une seule coupole dans son état primitif ; elles étaient toutes plus ou moins effondrées. Il est à remarquer qu'à mesure de leur éloignement du centre, la construction des murs est plus simple, sans dolmen, sans pierres fichées et sans grandes dalles de couvertures.

On n'a pu constater sur les murs aucune trace de feu ni de charbons dans l'argile, ce qui indique que le corps devait être brûlé au dehors et que les ossements étaient déposés ensuite dans la tombe. Cependant le feu devait atteindre peu les têtes qui sont généralement assez bien conservées, étant donné le peu

d'épaisseur des os. — L'étude des ossements intacts a permis de constater que cette race était d'une taille plutôt au-dessous de celle qui habite aujourd'hui le pays, soit de 1^m64 en moyenne.

Un plan réduit, en relief, se voit au Musée de Caen ; il a été exécuté, avec des matériaux du monument, par M. de Touchet.

A 500 mètres environ du tumulus se trouvait une éminence nommée *la Hoguette*, qui se trouve aujourd'hui en partie aplanie et qui pourrait avoir servi de tombeau.

Une superstition était attachée à ce tumulus et on eut beaucoup de peine à trouver des fouilleurs dans le pays ; ils craignaient d'être influencés par les esprits. (*Bull. de la Soc. des Ant. de Norm.*, années 1831, 1832 et 1833, p. 275-318.)

MOULT

Trois haches à douille et à anneau, les plats ornés par deux filets en relief, ont été trouvées sur le territoire de cette commune. Un exemplaire est déposé au Musée des Antiquaires à Caen ; il rappelle certaines formes larnaudiennes.

CANTON DE COULIBŒUF

EPANEY

Une petite station néolithique a été trouvée par M. Costard sur cette commune : elle lui a fourni des grattoirs, des perçoirs et des haches polies.

CANTON DE CREULLY

CREULLY

Le dictionnaire des Gaules, époque celtique, signale aussi une découverte d'instruments en bronze.

Une hache polie en diorite, de 0^m85 de longueur, a été trouvée sur le territoire de cette commune. (Mus. des Ant. de Norm.).

FONTAINE-HENRY

Au hameau des Moulineaux, dans la vallée de la Mue, on découvrit, en 1860, de nombreux ossements quaternaires, que M. E. Deslongchamps a étudiés dans une brochure ayant pour titre : « Mémoire sur de nombreux ossements de mammi-

ères fossiles de la période géologique dite diluvienne, trouvés aux environs de Caen. » (*Mém. Soc. linn. de Norm.*, 1861, 12 p. et planc., in-4°).

Voici la nomenclature de ces ossements qui ont figuré cet été à notre Exposition de Caen et qui font partie des collections de la Faculté des Sciences (laboratoire de géologie et de paléontologie) :

Felis spelæa (cubitus droit).

Hyaena crocuta, var. *spelæa*. Fragments de mâchoire.

Felis spelæus, cubitus.

Elephas primigenius. Lames de molaires, fragments d'atlas.

Rhinoceros tichorinus. Deux humerus, axis et atlas, fragment de mâchoire avec deux dents en place.

Equus caballus. Fragment de maxillaire inférieur, dents molaires supérieures, divers fragments de membres.

Cervus tarandus. Bois presque entier.

Megaceros hibernicus. Fragments de cornes et membre postérieur gauche.

Bos primigenius. Molaire, plusieurs vertèbres dont l'atlas et l'axis, os métacarpiens composant le membre postérieur au complet.

PIERREPONT

Vers 1840, des ossements humains furent trouvés au sommet d'un coteau, à 50 mètres au Sud de la route de Caen à Creully ; ils étaient protégés par des pierres plates posées de champ ; plusieurs étaient accompagnés d'anneaux de bronze ; l'un d'eux en avait un petit au cou. Tous avaient la tête au Sud et les pieds au Nord. L'une des fosses, profonde d'environ 1^m50, contenait un squelette qui paraissait avoir été assis. On y a trouvé des morceaux de charbon et quelques débris de poterie mal cuite. D'autres sépultures existent, dit-on, dans le même champ.

Ces objets sont conservés à la Bibliothèque de Bayeux. (*Stat. mon. du Calvados*, t. I, p. 339, et *Bull. mon.*, t. IX, p. 286.)

LE ROSEL

Un anneau en schiste a été trouvé sur le territoire de cette commune ; son diamètre mesure 0^m158, la largeur du pourtour aplati 0^m038 et le diamètre médian 0^m082.

SECQUEVILLE-EN-BESSIN

Près de Chichebouville, à 2 kilomètres du Val-des-Dunes, se trouvait jadis un tumulus formé de pierres et aujourd'hui détruit. Auprès, à 0^m50, dans le sable blanc, se trouvaient de nombreuses sépultures, entourées quelquefois par des pierres. Auprès des ossements, on a recueilli quelques poteries grossières.

Cette description, publiée dans le *Bull. de la Soc. des Ant.*, t. IV, 1866, manque de précision dans ses détails.

Entre Conteville et Secqueville se trouve un menhir connu sous le nom de *Pierre tournante*.

THAON

M. de Mortillet, dans sa note sur les cachettes de l'âge du bronze, signale une découverte, en cet endroit, de haches de bronze, dont trois auraient été conservées.

CANTON DE DOUVRES

BENOUVILLE

Des squelettes ayant des bracelets de bronze avec perles en relief ont été trouvés sur cette commune; par leurs formes, ils rappellent celles de la Cambe, de Canchy, de Mondeville et de Pierrepont.

DOUVRES

En 1832 on trouva, près de la Délivrande, une grande hache polie en silex, à côtés droits, mesurant 0^m31 de longueur sur 0^m07 de largeur au taillant. Ce magnifique instrument fait partie des collections du Musée des Antiquaires, à Caen, ainsi que deux bracelets en bronze de forme massive, trouvés au même endroit.

LUC-SUR-MER

Trois molaires d'*Elephas primigenius* ont été trouvées à la base du limon jaune calcarifère (*fauvet*), avec des lames moustériennes, à la Brèche-Marais, par M. E.-E. Deslongchamps, ainsi qu'une partie assez longue de défense du même animal, dans les terrassements de la gare. M^{lle} Thouroude, de Pont-Audemer, a recueilli aussi, sur les falaises de La Brèche-Marais, une hache acheuléenne un peu roulée et des lames retaillées qui ont subi également le roulis de la mer.

On y trouve aussi une station néolithique composée de grattoirs, pointes retouchées et petits ciseaux en silex noir.

OUISTREHAM

Un disque en roche dure, sorte de *fusaïole*? a été trouvé près de la plage, à l'embouchure de l'Orne, et offert par M. de Brécourt au Musée des Antiquaires de Normandie en 1871.

SAINT-AUBIN-SUR-MER

Sur la petite falaise du Catel, dans un dépôt quaternaire reposant sur des galets et formé de sables fins à peine argileux, renfermant des coquilles de *buccinum*, *purpura*, *trophon*, *cardium*, MM. Lennier et Bigot ont recueilli, en 1890, un astragale de *Rhinoceros tichorinus*.

Un bracelet en bronze à tige pleine, légèrement ondulée, et un demi-cercle de bronze double, dont les deux extrémités forment des crochets, ont été également trouvés dans cette localité. (Mus. des Antiq., n^{os} 106 et 107.)

CANTON D'EVRECY

AVENAY

M. Costard a recueilli, vers 1875, sur le territoire de cette commune, des instruments néolithiques en silex.

BARON

Cette localité est située dans un endroit pittoresque et accidenté. Sur un des coteaux nommé *le Mont*, notre collègue, M. Costard, a découvert, en 1875, un atelier néolithique des plus intéressants. L'emplacement rappelle la Brèche-au-Diable, près Sousmont-Saint-Quentin; une petite rivière coule aussi au pied de cette éminence, mais elle est moins escarpée.

Le sous-sol de ce coteau est formé de grès différant un peu de celui du Mont-Joli, qui est le grès silurien.

Une grande partie du mont est encore couverte de bruyères, mais l'endroit où se trouve la station est cultivé depuis longtemps. Les remblais ont enfoui les instruments et il faut de profonds labours pour les ramener à la surface. Comme au Mont-Joli, les nuances des silex sont variées, les formes ont beaucoup de rapport, quoique moins nombreuses; la station est beaucoup moins riche, et on n'y trouve pas, comme dans l'autre, d'instruments paléolithiques.

Les instruments de Baron sont plus petits; ils consistent en :

nombreux grattoirs de formes variées, couteaux, perçoirs, tranchets, râcloirs à encoches et scies : on y trouve aussi des haches polies en silex et en diorite ; des haches-marteau perforées en roches diverses ; quelques flèches barbelées, avec ou sans pédoncule, et surtout des flèches à tranchant transversal (petits tranchets). Les galets en grès roulé, provenant du ruisseau et utilisés comme percuteurs sont nombreux et caractéristiques de cette station car, au *Mont-Joli* ou aux *Longs-Grès*, où ils auraient pu être utilisés, M. Costard n'en a recueilli que quelques échantillons. (Notes de M. Costard.) *Bull. de la Soc. des Ant. de Norm.*, t. VIII, 1878, p. 505-507.

Dès 1846, M. de Caumont avait signalé la découverte, au milieu des ruines romaines, de haches en silex et en serpentine. (*Statist. mon. du Calvados*, t. I, p. 103.)

BULLY

A l'embouchure de la Guine, M. Michel a recueilli un certain nombre de lames retouchées du type du Moustier.

ESQUAY-NOTRE-DAME

M. Michel, d'Evrecy, a découvert une station néolithique sur le territoire de cette commune, qui lui a fourni des nucleus et des grattoirs.

EVRECY

Notre Collègue a trouvé également, à la *Croix-des-Filandriers*, quelques haches acheuléennes et des instruments néolithiques consistant en haches de diorite, petits tranchets allongés, pointes et débris de tailles.

La station des *Trois-Monts* lui a donné aussi des haches néolithiques en diorite et en granit.

ÉTERVILLE

Au triage des *Fonds-Denis*, M. Costard a découvert, en 1870, une petite station, caractérisée par des haches polies, grattoirs, perçoirs, percuteurs ; en un mot par l'industrie des stations néolithiques des plateaux.

FONTAINE-ÉTOUPEFOUR

M. Costard a recueilli des instruments néolithiques en silex sur plusieurs points de cette commune.



Échelle 1/3

BARON, ARRONDI¹ DE CAEN (Calvados)

Collection Costard

IMP. PHOT. ARON FRÈRES, - PARIS

GAVRUS

Tout autour de la *Croix-de-l'Arbre* (croix-grossière entourée de trois gros arbres), M. Costard a découvert une petite station néolithique caractérisée par des haches polies, grattoirs, perçoirs, pointes de flèches, c'est-à-dire tout le mobilier de ces sortes de stations.

SAINT-MARTIN-DE-SALEN

Dans le bois, près le village des Trois-Maries, se trouve un tumulus de 150 mètres de circonférence à la base, avec fossés. Des fouilles n'ayant pas été faites, il est impossible de déterminer l'époque de sa construction et de savoir s'il n'a pas été modifié.

VIEUX

Près des ruines gallo-romaines, M. Michel, agent-voyer à Evrecy, a découvert une station néolithique importante qui lui a fourni des pointes, forets, perçoirs, longs grattoirs; petites flèches avec ou sans pédoncule, ovales ou à tranchant transversal.

CANTON DE TROARN

EMIEVILLE

M. de Chaumontel a trouvé, vers 1845, des haches en pierre sur différents points de cette commune, près de vestiges romains.

ESCOVILLE

D'après J. Evans (*Age de bronze*, p. 93), une hache plate à bords droits a été trouvée à cet endroit; elle existerait au Musée de Caen. Nous devons ajouter que nous ne l'avons pas vue lors de notre visite. M. de Mortillet, dans sa notice sur les cachettes de l'âge de bronze, signale une découverte de deux haches à ailerons et de seize à douille, du type de Larnaud.

CANTON DE VILLERS-BOCAGE

BONNEMAISON

En 1853, on a trouvé une hache polie en diorite, mesurant 0^m10 de longueur sur 0^m06 au taillant. (Musée des Ant. de Norm., à Caen.)

CAMPANDRÉ-VALCONGRAIN

Vers 1865, M. V. Chatel, qui habitait cette localité, avait recueilli dans la vallée, sur les coteaux, à la surface de sols argileux et schisteux, une collection de près de 4,000 instruments en silex consistant en : haches, lames, grattoirs, scies, couteaux, pointes de flèches, etc.

Le sous-sol du pays renferme peu de silex, c'est ce qui est, sans doute, la cause des petites dimensions des pièces. Les stations sont généralement rapprochées des habitations actuelles.

M. Peltier avait aussi trouvé, vers la même époque, des instruments néolithiques qu'il a offerts au Musée des Antiquaires de Normandie; ils consistent en percuteurs, petits grattoirs, lames, tranchets, retouchoirs en silex creux et fragments de haches polies en silex et en diorite : deux de ces haches mesurent 0^m06 de longueur.

Deux menhirs ont été signalés sur le territoire de la commune.

On a trouvé, en 1853, deux haches plates en bronze, à bords droits légèrement relevés, du type morgien, mais l'endroit précis n'a pas été signalé. La plus grande mesure 0^m13 de longueur et le taillant 0^m065 de largeur; la plus petite 0^m095 de longueur sur 0^m06 de largeur au taillant.

M. V. Chatel a découvert des tombelles gauloises dans ses bois de Valcongrain.

VILLY-BOCAGE

Au hameau de Pierre-lée, à peu de distance et à l'Ouest du château de Villy, à l'extrémité du vallon, sur la rive gauche et à 15 mètres du ruisseau du Val, se trouve un menhir formé par un bloc de phyllades, ayant 3 mètres de hauteur, 2^m60 de largeur à la base, 2^m40 au sommet et 1^m10 d'épaisseur. Cette épaisseur diminue vers le sommet et, vu de côté, ce fragment schisteux a l'aspect d'une aiguille; du côté opposé à la rivière, sur la partie antérieure, se voit une curieuse plaque rectangulaire. Il est désigné sous les noms de *Pierre-Lée*, *Pierre-Laye*, *Pierre-Lieu*, et a donné son nom au hameau voisin. Le pré dans lequel il est situé, figure, au cadastre sous le n° 672, section A, lieu dit : *le Pré-de-la-Pierre*.

ARRONDISSEMENT DE FALAISE

CANTON DE FALAISE (NORD)

AUBIGNY

Près de la *Fontaine-aux-Loups*, on a trouvé, vers 1845, trois haches à douilles et une épée en bronze. (De Caumont, *Statis. mon. du Calvados*. — *Dict. des Gaules. Périod. celtique.*)

BONS-TASSILLY

Une hache polie en diorite, de 0^m05 de longueur, a été trouvée sur le territoire de cette commune. (Musée scolaire communal.)

Des pièces isolées ont été recueillies par M. Foucher, sur une éminence qui domine le milieu de la plaine, le long d'un petit chemin partant d'Epaney et rejoignant la route de Saint-Quentin à Falaise, entre Tassilly et Poussandre.

FRESNAY-LA-MÈRE

En 1820, on découvrit tout l'attirail d'un orfèvre de l'âge du bronze, comprenant un marteau à douille, un couteau ou rasoir à deux tranchants, un couteau dont le bout recourbé offre un tranchant courbe comme celui d'une doloire, un grand outil tranchant et courbe (J. Evans, *Age du Bronze*, fig. 247) et une enclume (fig. 217 et 218). Avec ces objets se trouvait un bracelet d'or massif, avec extrémités non fermées, ainsi qu'un torques à bouts cylindriques recourbés. Cette cachette fut achetée par John Evans.

Onze urnes, de 0^m50 de hauteur et de 0^m02 d'épaisseur, en terre mal cuite, ont été trouvées auprès de squelettes, dont les bras étaient ornés d'armilles. L'abbé Do a correspondu avec l'abbé Cochet au sujet de cette découverte, mais nous n'avons pu avoir de détails plus complets. (*Bull. Soc. Ant. de Norm.*, 4^e trim., 4^e année, tom. II, p. 665.)

Ce pays est très riche en découvertes archéologiques, et l'époque mérovingienne y est également représentée par des cercueils en pierre qui ont fourni des armes et le mobilier funéraire qui caractérise cette période.



En 1850, on découvrit, au hameau d'Angloisheville, triage *du Camp*, des ossements humains et un bracelet de bronze. (*Statis. mon. du Calvados*, t. II.)

LEFFART

On voit deux menhirs dans les bruyères ; l'un porte le nom de *Pierre de la Hobe* et l'autre *Lève-Nex*.

POTIGNY

Une pierre, qui est l'objet de superstitions, se voit sur la lisière d'un bois, dans les bruyères, à la limite de cette commune et de celle de Sousmont ; elle porte le nom de *Pierre ronde* et mesure 1^m80 de hauteur.

Une petite station existe au sud-ouest de la route de Caen, le long d'un petit chemin allant vers le Sud ; elle a été reconnue par notre collègue, M. Foucher.

SOUSMONT-SAINT-QUENTIN

Le département du Calvados est, comme on sait, très intéressant pour les naturalistes qui peuvent y étudier les différentes formations géologiques. On y trouve surtout des coins très pittoresques de l'époque silurienne, que nous aurons l'occasion de signaler à plusieurs reprises. Le Laizon, en passant au milieu de ces masses rocheuses, qui se redressent presque verticalement, a formé, sur la commune de Sousmont-Saint-Quentin, des gorges profondes et étroites qui portent le nom de *Brèche-au-Diable*, et au fond desquelles la rivière coule en formant une série de petites cascades.

Le Mont-Joly. — Nos ancêtres, qui n'étaient pas insensibles aux sites pittoresques, s'étaient fixés, dès les temps les plus reculés, sur le petit plateau qui domine ces gorges et qui était défendu naturellement sur trois de ses côtés. La partie qui regarde la plaine fut fortifiée par un fossé et une muraille de pierres destinés à soutenir les terres : on voit aussi, du côté du Nord, le long de cette muraille, un chemin encaissé qui est le prolongement de cet ancien fossé. Le sol est entièrement noirci par les traces de foyers et renferme des vestiges de nombreuses civilisations, caractérisés par des instruments de pierre et de bronze : des sépultures romaines et franques ont aussi livré, à plusieurs reprises, leur mobilier funéraire.

Les endroits où se trouvent le plus d'instruments sont la



partie située au sud-est de l'église et celle qui s'étend du portail de l'église jusqu'au tombeau de Marie Joly, c'est-à-dire sur presque toute la surface de cet oppidum ; en en voit aussi sur les pentes, où ils ont été jadis perdus. Cet oppidum, situé à 165 mètres au-dessus du niveau de la mer, mesure environ 350 mètres de longueur sur 200 de largeur.

La première découverte connue, d'instruments en pierre, fut faite en 1798 par Fouquet-Dulomboy, lorsqu'il eut l'idée assez romanesque de place : le corps de l'actrice Marie Joly, sa femme, sous une sorte de sarcophage antique, élevé à 50 mètres au-dessus du ruisseau, sur le sommet et au bord de la paroi la plus escarpée de ces rochers.

Nous empruntons les lignes suivantes à la notice que publia Fouquet-Dulomboy en 1798 ; elles sont curieuses pour l'époque à laquelle elles ont été rédigées⁽¹⁾ :

« Il paraît que c'est sur la cime de cette montagne que les peuples qui habitaient les vallons ont toujours eu la coutume d'enterrer leurs morts : car depuis que l'on a voulu cultiver les endroits où il y a le plus de terre, l'on a trouvé, en la bêchant, des tombeaux antiques qui ont plus de six pieds de long ; ils sont d'une seule pierre creusée et recouverte d'une autre. Il n'y a pas plus d'un an que l'on en a découvert plusieurs, dans lesquels on a trouvé des *cadavres* humains, dans leur forme et leur attitude naturelle. Il en est où l'on a trouvé deux corps ensemble.

« Il existait sur cette montagne, depuis plusieurs générations, un if qui était d'une grosseur et d'une grandeur prodigieuses ; cet arbre est tombé, comme ceux qui l'entouraient, sous la hache destructive. En fouillant dans ses racines pour les extirper du sol, l'on y a découvert un nombre prodigieux de têtes humaines... Non loin de la place où était cet arbre remarquable, il existe un petit temple *antique* qui, de temps immémorial, sert d'église aux habitants des hameaux voisins.....

« On a trouvé, dans différents endroits un peu plus éloignés de ce temple, quantité d'ossements qui avaient été brûlés et ensuite enfouis au pied de quelques rochers remarquables par leur grosseur.....

(1) *Aux Mânes de Marie Joly, artiste du Français*, par F. Dulomboy, 1 vol. in-16, Paris, Delance, an VII de la République (p. 65 et suivantes).



« Le hasard a fait découvrir, depuis quelques années, quantité d'autres objets qu'il eût été précieux de recueillir. Mais la plupart ont été malheureusement perdus, parce qu'ils sont tombés entre les mains de gens qui, n'en connaissant pas le prix et n'en faisant aucun cas, les ont dénaturés. Il y a fort peu de temps qu'un habitant du pays, en fouillant près de ces roches, a trouvé des haches, des bouts de piques et de hallebardes, des marteaux et beaucoup d'autres outils dont la matière était le *cuivre* : le tout pouvait peser environ quarante livres. Cet homme s'est dépêché de les porter à Falaise pour les vendre à un chaudronnier qui, à son tour, s'est empressé de les mettre au creuset.... »

« Mais on a trouvé, sur cette montagne, des armes beaucoup plus anciennes encore que celles de *cuivre* ; ce sont des haches de pierre ; l'une est d'une pierre jaunâtre appelée *silex* ; l'autre est d'une espèce de pierre à fusil que l'on appelle pyrite, fort cassante et très difficile à mettre en une forme déterminée, à cause de sa trop grande dureté qui passe celle du porphyre. Ces haches sont cependant bien travaillées et bien polies ; elles ont 0^m175 de longueur et 0^m07 de largeur par l'un des bouts qui est fort tranchant. L'autre bout se termine en pointe fort aiguë. Elles ont été trouvées à fort peu de distance l'une de l'autre, avec quelques débris de vases de terre et des morceaux de charbon ;..... il y a quatre mois qu'elles ont été trouvées en ma présence par les ouvriers qui creusaient le tombeau où j'ai fait déposer la dépouille mortelle d'une femme charmante et célèbre, qui m'enveloppa pendant vingt années dans un nuage de bonheur. »

En 1810 on découvrit, à côté de sépultures romaines, des épées mesurant 0^m40 de longueur, des poignées d'épées, des poignards, des lances, des haches, des haches à douilles, un bracelet avec gravures et d'autres objets de l'âge du bronze.

La bibliothèque de Falaise possède quatre haches de bronze qui lui ont été données, mais la date de la découverte n'a pas été conservée.

Dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, année 1824, 1^{re} partie, p. 106 et 112, se trouve une notice sur la Roche-Saint-Quentin, vulgairement appelée la Brèche-au-Diable et plus communément aujourd'hui le Mont-Joly, et publiée par M. Lange. L'auteur a repris une partie des notes de Dulomboy, citées ci-dessus.

En 1830 on découvrit, en défrichant un coin de terre, des



haches et des marteaux-haches perforés. (Stat. monum. de l'arr. de Falaise, par Galeron.)

Mais c'est surtout aux recherches plus récentes, faites par M. Costard en 1871, que nous devons une étude sérieuse de cet important gisement. Notre collègue nous a communiqué une notice sur ses découvertes, qui nous a servi à rédiger les notes ci-dessous :

Période paléolithique. — L'époque chelléo-moustérienne est représentée par des petites haches de forme ovoïde et amygdaloïde (les plus grandes ont 0^m075 de longueur et les plus petites 0^m033); elles sont fortement patinées; quelques pièces sont brisées par le milieu et, par la patine qui recouvre ces cassures, on peut affirmer qu'elle a eu lieu peu après leur fabrication.

Ces instruments rappellent par leurs formes, ceux que nous avons trouvés à Saint-Julien-de-la-Liègue (Eure); ils ont été recueillis par M. Costard non loin du tombeau de Marie Joly.

Toute cette partie de l'oppidum n'étant plus cultivée, nous avons cherché en vain à en recueillir des échantillons. Nous en avons trouvé quatre spécimens à 700 mètres plus à l'Est, le long de la route d'Ouilly-le-Tesson à Falaise. Du reste, ces instruments sont beaucoup moins nombreux qu'à Saint-Julien.

Période néolithique. — Cette époque est représentée par des grattoirs de toutes formes qui sont très nombreux, des perçoirs à une ou plusieurs pointes; les lames ou couteaux sont plus rares; les râcloirs à encoches pour faire des rainures, ainsi que les scies sont nombreux; quelques pointes de flèches, avec ou sans pédoncule; des haches polies en silex, diorite et autres roches (généralement ces objets sont de moyennes dimensions et en silex de la craie glauconieuse); des débris de polissoirs; deux pièces en grès silurien, l'une mesurant 0^m12, l'autre 0^m15 de longueur, ressemblent à un marteau-hache dont les deux extrémités sont un peu en taillant et présentent un commencement de perforation sur les deux faces.

On trouve aussi des pièces couvertes d'une patine et ensuite retaillées.

Pour donner une idée de la richesse de cette station, nous ajouterons que, *dans une après-midi*, nous avons recueilli, sur une surface de 500 mètres carrés, à l'ouest et surtout au sud-est de

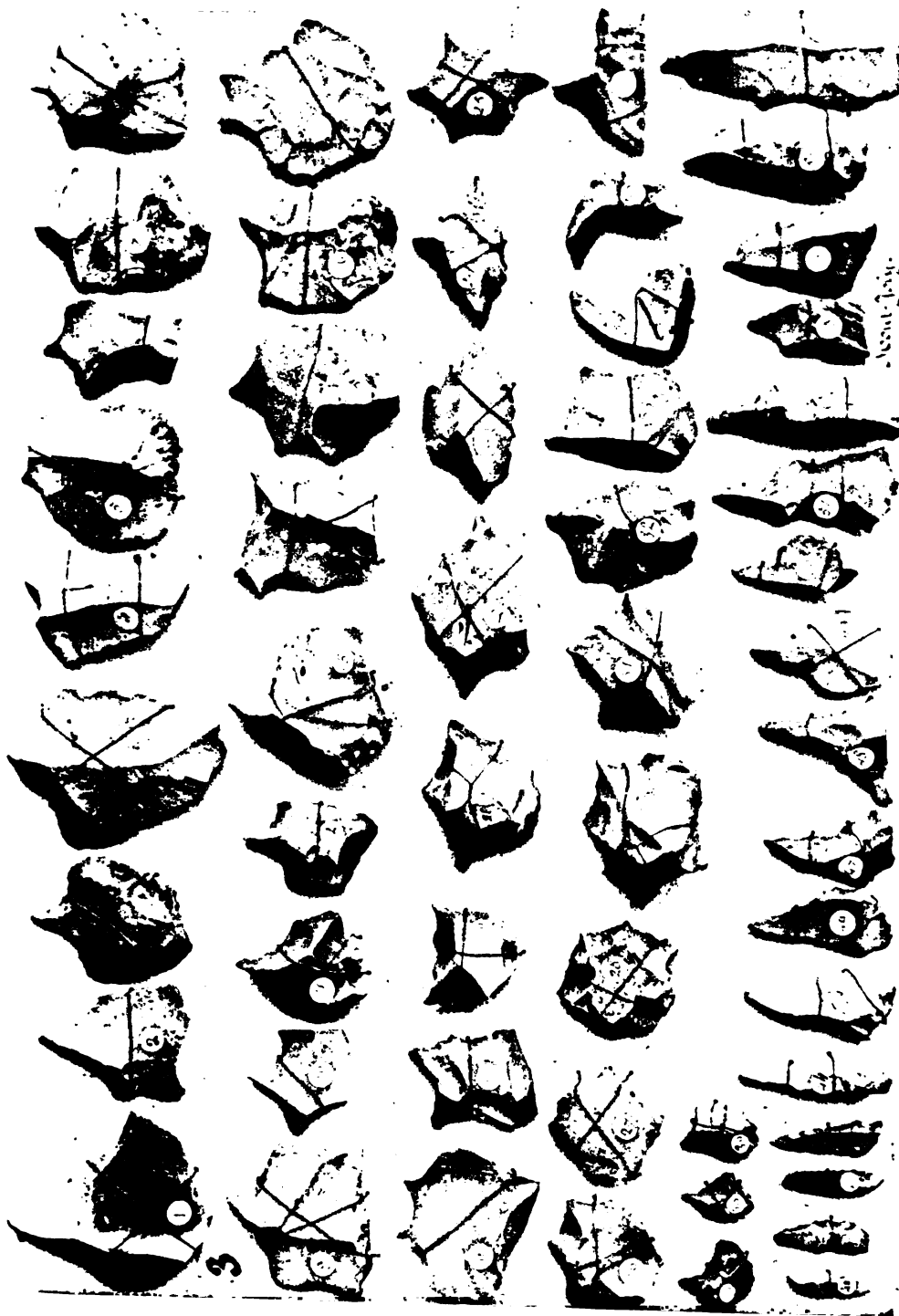
l'église, dans une pièce de terre nouvellement cultivée, près de 300 objets :

Percuteurs, broyeurs	40
Nucleus pour couteaux et grattoirs . . .	5
Grattoirs épais et de petite dimension . .	30
Grattoirs circulaires, petits et courts . .	30
Grattoirs longs et plats	25
Grattoirs très petits de 0 ^m 025 de longueur.	35
Un plus petit encore mesure 0 ^m 002. . .	1
Grattoirs à plusieurs encoches, ressemblant à des perçoirs.	35
Longs râcloirs droits, courbes ou circu- laires	5
Perçoirs	10
Burins	10
Scies	10
Scies latérales et couteaux avec retouches.	25
Moitié de poignard en silex creux du Grand-Pressigny (les deux extrémités sont cassées, le dessus a été poli). . .	1
Tranchets épais et longs	10
Tranchets plus petits	10
Petites haches polies (fragments) . . .	4
Débris divers de poterie noire, épaisse et mal cuite, contenant des graviers.	

286

Un tiers des instruments est en grès silurien, les deux autres tiers sont en silex de la craie glauconieuse.

Abris sous roche. — Sur le côté sud de l'oppidum, les pentes sont moins abruptes et on peut arriver, avec un peu de mal, à les escalader. Dans la partie sud-ouest, qui est un peu plus rapide et en face le château de Poussandre, au-dessus d'un marronnier, notre collègue, M. Costard, qui, comme on sait, a produit des paysages charmants, étant à la recherche d'un site pittoresque, fut frappé de la disposition d'un rocher incliné, formant à sa base une sorte d'abri de 2^m30 de hauteur sur 2^m60 de profondeur et 7^m50 de longueur ; la voûte en est assez unie. En avant se trouve un petit mur en pierres sèches, de 0^m60 de hauteur, qui forme un demi-cercle ; et au centre se voit un petit passage.



Échelle 1/3

Collection Costard

MONT-JOLY, COMMUNE DE SOUMONT-ST-QUENTIN, ARRONDI' DE FALAISE (Calvados)

IMP. PHOTO. ANON. FRÈRES. — PARIS

Avec l'aide de M. Foucher, nos deux collègues explorèrent la couche d'humus formée par le ravinement et la décomposition des quartzites. Au fond, dans un coin, ils trouvèrent une belle série de grattoirs de différentes formes, de beaux couteaux en silex noir et gris; ces instruments étaient remarquables par la finesse de la taille et paraissaient n'avoir jamais servi. Un peu plus loin se trouvaient des perçoirs, burins, flèches, percuteurs, nucleus et quantité d'autres outils qui, au contraire, portaient les traces d'un usage prolongé; le tout accompagné de nombreux déchets informes de silex et prouvant qu'on avait taillé des instruments en cet endroit. Il y avait aussi quelques débris de poteries faites au tour, dont quelques-unes minces et fortement noircies à l'extérieur; d'autres fragments, au contraire, de vases à pâte très grossière, mal cuite, façonnée à la main et de couleur gris-rougeâtre, au milieu desquels on pouvait distinguer sept variétés. Deux fragments plus larges permettaient de rétablir les mesures des ouvertures: un vase gris-noir mesurait 0^m15 et un autre gris-rouge 0^m20; quant à la panse, on ne pouvait lui attribuer de dimensions exactes, à cause de l'exiguité des morceaux.

Dans la courbe inférieure, se trouvait un beau fragment de poignard solutréen, des râcloirs bien taillés et d'autres moins bien façonnés; tous ces silex étaient profondément cacholonnés. Après avoir fouillé à 0^m50 de profondeur, ils trouvèrent une dalle plate, un peu inclinée, mesurant 1^m15 sur 0^m70 de largeur, reposant sur un terrain rougeâtre où le gravier dominait et qui renfermait aussi des silex blancs.

L'ensemble des instruments ne s'élève pas à moins de deux cents pièces appartenant généralement à l'époque néolithique. Ce qui est curieux, c'est que leur patine est différente des objets que l'on trouve au-dessus, dans l'oppidum, et qui est noire ou grise.

Nous nous sommes servis, pour la description des fouilles de cet abri, d'une note très intéressante publiée par M. Costard dans le tome XIV du *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*.

Nous avons remarqué un autre petit abri de l'autre côté du tombeau, non loin des ruines du moulin: le sol est formé par le rocher. M. Costard y a trouvé quelques silex taillés.

Toutes les communes qui entourent le Mont-Joly possèdent des stations qui ont été reconnues par MM. Costard et Foucher. Muni de la carte de ces stations, dessinée par notre collègue, nous

avons pu, en deux jours, reconnaître presque tous ces points qui sont généralement très riches et qui ont permis à plusieurs amateurs de former d'intéressantes collections.

Les Longs-Grès. — Nous signalerons d'abord celle qui se trouve à l'angle de la route d'Ouilly-le-Tesson à Falaise et le chemin de Sousmont à Olendon : elle porte le nom des *Longs-Grès*. M. Costard l'a reconnue en 1873. Le nom de ce triage lui vient de la nature du sous-sol ; c'est du reste, le prolongement du Mont-Joly.

Les instruments qu'on trouve dans cet atelier ont un caractère bien distinct, la patine est blanche ; les tranchets petits et grands y dominant ; les couteaux sont rares ; par contre les nucleus sont assez nombreux, ils ont pu servir à faire des grattoirs, qui s'y rencontrent en assez grand nombre : on y trouve aussi des perçoirs, des percuteurs et de petites haches polies et des pointes de flèches. M. Fortin en a recueilli une dans une exploration. Quoique distant seulement à peine d'un kilomètre du Mont-Joly, l'ensemble de l'industrie, qui est aussi néolithique, diffère complètement. La surface de la station des *Longs-Grès* est supérieure à celle du Mont-Joly, mais les instruments y sont moins nombreux ; les éclats seuls abondent.

A proximité de cette station, nous pouvons citer la station de *la Barberie*, où se trouvent à la surface, l'industrie acheuléenne et néolithique.

Sur une éminence qui porte le nom de *Buisson-de-Saint-Quentin*, nous avons recueilli quelques silex. Près du château et de l'étang de Poussandre, ainsi qu'auprès de l'étang de Sousmont, M. Foucher a trouvé quelques instruments : ils sont plus nombreux à 500 mètres de cet étang, le long d'un bois. C'est sur la lisière de ce bois et de l'autre côté que se trouve *la Pierre ronde*, sorte de menhir.

Au *Mont-Robert*, dont le sommet domine les gorges de la *Brèche-au-Diable* et d'où la vue plane sur des côteaux boisés très pittoresques, se trouve un groupe de rochers que l'on appelle le *Temple des Druides*, reconnu par MM. Foucher et Costard.

Au sud-est de l'église de Sousmont et non loin de la route de Mézidon, se trouve une station importante. Ainsi que nous l'avons dit précédemment, toute cette région est extrêmement intéressante à étudier ; les localités de Monboint-Sassy, Olendon,

Epaney, Tassilly, Bons, Potigny, Rouvres (le Coucou, la Hogue), qui entourent le Mont-Joly, possèdent toutes de riches stations paléolithiques ou néolithiques.

Ussy

La découverte de deux haches *celtiques* a été signalée dans la séance du 5 février 1865 de la Société des Antiquaires de Normandie. (*Bull.*, t. III, p. 308). L'une a été trouvée près de la *Table des quatre seigneurs*, l'autre à 800 mètres du menhir de la *Hoberie*.

On voit, sur le territoire de cette commune, le menhir de la *Pierre de la Robine* ou de la *Hoberie*, qui mesure 3^m66 de hauteur. Plus loin, s'élevait le menhir de la *Pierre du Post*; il a été renversé, vers 1840, par des chercheurs de trésors. Cette pierre mesure 2^m35 de longueur. (Une lithographie de ces monuments se voit dans la Statistique de l'arrondissement de Falaise, par Galeron.

VILLERS-CANIVET

Une hache de bronze, provenant de cette localité, est conservée à la bibliothèque de Falaise.

CANTON DE FALAISE (Sud)

Aisy

M. Costard a recueilli, en 1875, sur divers points de cette commune quelques silex travaillés, mais il n'a pu trouver de station proprement dite; le point où il a recueilli le plus d'instruments se trouve près de la route de Falaise à Potigny.

BERNIÈRES-D'AILLY

En 1832, le sieur Maline, en labourant un champ voisin du château d'Ailly, découvrit au *Mont-d'Eraines (hameau de Sainte-Anne-d'Entremont)*, neuf casques en bronze engagés les uns dans les autres, par groupes de trois, la pointe en l'air et disposés en triangle. Un de ces casques appartenait à M. de Glanville, un autre au Musée de Rouen, un au baron de Vauquelin, propriétaire du château d'Ailly, et enfin six au Musée de Falaise.

1° Les casques du Musée de Falaise mesurent :

Hauteur totale : 0^m200 à 0^m283 ;

Diamètre antéro-postérieur : 0^m160 à 0^m215 ;

Diamètre transversal : 0^m120 à 0^m165 ;

- 2° Le casque du Musée des Antiquités, à Rouen, mesure :
Hauteur totale : 0^m26 ;
Diamètre antéro-postérieur : 0^m21 ;
Diamètre transversal : 0^m17.

Chacun de ces casques est composé de deux lames de bronze en forme de valves, d'environ 0^m001 d'épaisseur, se rejoignant sur leurs arêtes par un rebord plus long et aplati sur l'autre face. Ils affectent la forme conique surbaissée dont les lignes, vers le plus grand diamètre de l'ovale, sont légèrement courbées et se terminent en arête arrondie. Le bandeau de la base est formé par deux petits filets traversés en avant et en arrière dans la direction de la crête par trois tiges de bronze à sommet cylindrique allongé, servant d'ornement et à river les deux valves vers la base. On voit, sur les deux côtés du diamètre transversal du pourtour, les deux trous qui servaient à fixer la mentonnière. Des traces de dorure existaient sur quelques-uns de ces casques.

La plupart des renseignements sont extraits d'une *Note sur les casques trouvés au Mont-d'Eraines* (Calvados), par M. Lambert. (*Bull. mon.*, t. III, 1837, p. 203-204), avec une planche lithographique.

Dans un article du Bulletin des Antiquaires, on indique la découverte comme ayant eu lieu en 1845, tandis qu'une note se trouvant dans le bas de la page de l'article du Bulletin monumental paraîtrait la faire remonter vers l'année 1827. Nous avons pris un terme moyen en indiquant 1835 : cette date est assez vraisemblable, puisque la découverte est signalée dans le Bulletin de 1835.

M. de Linas, dans sa notice intitulée : *Armures des hommes du Nord. Les Casques de Falaise et d'Amfreville-sous-les-Monts* (Eure). — Arras, 1869, — rapproche la forme de ces casques de ceux qui se voient sur la tapisserie de Bayeux. Cet archéologue, qui trouvait tout naturel que ces casques aient appartenu à des Normands, puisqu'ils avaient été trouvés non loin de la côte normande, aurait eu moins facile à donner la même origine à un casque à peu près semblable trouvé à Tanaro, près d'Asti (Piémont) et qui est déposé au Musée de Turin.

Un autre casque, ayant une certaine ressemblance avec ceux-ci, a été trouvé dans la Seine ; il fait partie des collections du Musée de Saint-Germain.

M. de Fallue a donné à ces casques une origine gauloise. (*Rev. arch.*, nouv. série, t. XIII, 1866, p. 260.)

M. E.-F. Darcel a consacré aussi quelques lignes à ces casques dans les *Ann. arch., Expos. de l'Hist. du travail*, t. XXV, p. 310, et *Comm. des Ant. de la Seine-Inf.*, t. I, p. 292.

On peut aussi consulter, sur ces découvertes, les Mémoires de la Société des Antiquaires de France : *Casques du x^e siècle découverts aux environs de Falaise*, t. XVII, p. 36-37. — *Casque gallois*, t. XLIII, p. 53.

Après tous ces archéologues, nous avons peine à émettre notre opinion, mais nous croyons qu'ils doivent plutôt être classés à la fin de l'âge du bronze, avec la série trouvée à Larnaud (Jura).

Un bracelet de bronze de forme massive et orné de dessins a été trouvé au même endroit ; il fait partie des collections du Musée des Antiquaires de Normandie.

Il est à remarquer que toute la région du Mont-d'Eraines et de Jort a fourni aussi aux archéologues de nombreux vestiges de la civilisation gallo-romaine et franque.

CANTON DE BRETTEVILLE-SUR-LAIZE

BRAY-EN-CINGLAIS

Dans un champ où se voient des puits et des fondations romaines, on a trouvé une hache polie en silex ocreux de 0^m05 de longueur (Musée des Ant. de Norm.). M. Costard y a trouvé, vers 1874, des silex néolithiques.

CONDÉ-SUR-IFS (1)

Il existait primitivement deux tumulus sur cette commune, entre Ernes et Condé, à 1,500 mètres et au sud de la *Pierre-Cornue*. Le tumulus dont on voit des vestiges porte le nom de *Butte-de-Hu* ; il domine la vallée du Laizon, les rochers de la Brèche-au-Diable et de Rouvres et les hauteurs d'Escures. M. de Caumont l'a signalé dans les premiers volumes de son cours d'antiquités (*Ere celtique*, p. 76).

Nous empruntons, aux Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie (années 1831-32 et 33), la description suivante :

M. Galeron fit fouiller le premier ce monument en 1833 : il rencontra à l'Ouest des lits nombreux et réguliers de moellons

(1) Cette commune portait anciennement le nom de Condé-sur-Laizon.

calcaires superposés avec soin et à sec, formant une masse de 5 mètres d'épaisseur jusqu'au centre, sur une élévation moyenne de 3^m30 et plus, suivant qu'on s'avancait plus ou moins vers le sommet.

Au Sud, se trouvaient des moellons plus gros, superposés avec moins de soin : au Nord, les moellons étaient encore plus gros. Avant d'arriver au niveau du sol, on remarquait une petite galerie souterraine, transversale, sorte de terrier allant du Nord-Est au Nord-Ouest, à laquelle on ne put trouver de destination. Deux roches en grès quartzeux se voyaient vers l'entrée du Nord-Est, mais il y avait eu bouleversement et remaniement : on y trouva des ossements épars de petits oiseaux et de quadrupèdes.

L'entrée du monument se trouvait à l'Est ; elle était fermée par un bloc de grès quartzeux et de moellons en désordre. Derrière, la galerie se dirigeait vers le centre du monument ; quelques blocs l'obstruaient et un ouvrier seul pouvait y travailler. La chambre centrale avait subi également un affaissement ; c'est ce qui avait amené la dépression du sommet du tumulus. De larges pierres plates de calcaire, qui avaient dû former la voûte, couvraient le sol, ainsi que les moellons qui étaient descendus à la suite. Lorsque tous ces déblais furent enlevés, les ossements apparurent.

Une seule ouverture, située à l'Est, permettait d'accéder à cette chambre ; les parois, ainsi que la voûte et le couronnement, étaient formés de moellons choisis, placés à sec régulièrement les uns au-dessus des autres : les eaux n'y avaient pas pénétré, malgré l'absence de tout mortier.

La galerie avait 1^m65 de hauteur sur 1 mètre de largeur : le sol était garni d'un dallage de moellons plats taillés en forme de pavés. Les côtés, formés à sec de moellons plats, supportaient des roches plates en grès de Saint-Quentin, qui formaient le plafond de la galerie. Les corps avaient été probablement introduits par ce passage qui avait été refermé, sans doute, à plusieurs reprises.

Par l'examen des ossements trouvés, on reconnut que les têtes touchaient les murs de la chambre, tandis que les jambes s'étendaient vers le centre. On trouva les ossements de dix corps placés à peu près à égale distance, mais à cause de l'éboulement, il était impossible de dire s'ils avaient été déposés horizontalement ou assis. Mais de ce que les têtes gisaient généralement au milieu des vertèbres et des côtes, on peut supposer que les corps

avaient été adossés aux pavés de la chambre, formant ainsi un cercle. Au centre, entre les cadavres, se trouvaient les débris d'un vase de terre cuite, brune et un peu vernie; le fond était entier, plat et mesurait 0^m21 centimètres; les bords étaient évasés et peu élevés: ce vase était uni et d'une pâte plus fine que celui du tumulus de Fontenay-le-Marmion, lequel était plus élevé de forme et arrondi.

La chambre sépulcrale avait un pavage semblable à celui de la galerie et, au-dessous, le sol était formé d'un sable noir renfermant de la cendre et du charbon et dont l'épaisseur était de 0^m18.

Ce tumulus a dû avoir primitivement 80 à 85 mètres de circonférence, sur une hauteur de 6^m50: cette dimension n'était plus, à l'époque des fouilles, que de 4^m50 à 5 mètres, sur une circonférence de 72^m50. A l'Est et au Nord, les pierres, n'étaient pas aussi régulièrement posées que sur les autres points et, à une certaine profondeur de ce côté, se trouvaient des os de quadrupèdes, parmi lesquels un métacarpien de sanglier et des os d'oiseaux, ainsi qu'un fragment de vase semblable à celui qui fut trouvé dans la chambre.

D'après les observations faites sur les ossements humains recueillis dans ce tumulus et aujourd'hui déposés au Musée de la Société des Antiquaires de Caen (crâne et os longs de femme), ces ossements furent présentés à un anatomiste distingué, M. Roberton, qui put les comparer à un lot d'ossements que M. Galeron avait recueilli précédemment dans le tumulus de Fontenay-le-Marmion. Suivant cet anatomiste anglais, ces derniers ossements avaient également appartenu à des femmes et à quelques jeunes filles.

Quant à l'autre tumulu, dont une partie fut détruite vers 1820, il se trouvait à 400 mètres vers le Sud, à la limite des communes d'Ernes et de Condé; le sommet était rasé. Il fut fouillé en 1846 par M. Bellivet aux frais de la Société des Antiquaires de Normandie. (Voir l'article consacré à ces fouilles, sur la commune de Ernes, p. 112.)

Les ossements de ces deux tumulus, comme ceux de Fontenay-le-Marmion, indiquaient des individus de petite taille et peut-être des femmes. On peut remarquer que ces tumulus, ceux d'Ernes, de Fontenay-le-Marmion, de Colombiers-sur-Seulle, de Chicheboville et Bellengreville, ont été élevés dans une région où le grès silurien et le calcaire sont abondants; cette condition

était indispensable pour former des amas aussi considérables de pierres.

Nous ajouterons que la race qui construisit ces monuments a dû avoir des ramifications jusque sur la côte de la Tunisie et de la Tripolitaine.

Ces tumulus ont inspiré les constructeurs des *Sesi* de l'île Pantellaria, située à l'Est du cap Bon, et enfin à une époque plus rapprochée, et peut-être romaine, les *Taloyots* (les pierres) des Baléares et les *Nur-Aghe* de la Sardaigne.

Monument mégalithique. — Un beau menhir en calcaire connu sous le nom de *Pierre-Cornue* se voit à l'Ouest de l'église, sur la hauteur et à peu de distance d'un chemin d'exploitation se dirigeant vers le Laizon, que l'on passait jadis à gué. Ce monument mesure 4^m30 de hauteur. Son nom lui vient d'une setonde aiguille qui a perdu de sa longueur primitive et qui forme fourchette; elle s'élevait parallèlement à côté de l'autre. La légende prétend que lorsque le coq chante à minuit, « *elle va boire à la fontaine* ». Ce menhir, qui était indiqué sur la carte de Cassini, figure aussi sur la carte d'état-major.

Dans un champ voisin, se voient deux autres pierres aujourd'hui couchées, parallèlement à la route qui conduit de Condé à Ernes, et qui ont pu former soit un cromlech, soit un petit alignement. Cependant, ces pierres se trouvant sur un affleurement de calcaire grossier, où ces blocs abondent, on ne peut rien affirmer sur leur destination.

FRESNEY-LE-VIEUX

A l'extrémité de Fresnay-le-Vieux, à la limite du territoire d'Espins, se trouvent les vestiges d'une voie romaine. A la sortie des bois, cette voie semble avoir disparu sous la culture; plus loin, on voit des emplacements d'anciennes carrières abandonnées et d'autres carrières en exploitation. Ce lieu est désigné sous le nom de *Carrières mourantes*. En fouillant le sol pour arriver aux lits de calcaire, on a trouvé, vers 1845, dans une étendue considérable, des corps étendus dans le sable blanc, des ossements d'animaux, des dépôts de cendre et de charbon, des débris de poteries, des anneaux de fer et de bronze de diverses grandeurs, des débris de coquilles. Les sépultures, rangées avec symétrie, étaient entourées et recouvertes de pierres plates.

Au milieu des tombes se remarquaient d'anciennes tombes rondes, ayant eu un mètre de profondeur sur 5 mètres environ de circonférence. Elles offraient, au-dessous des terres végétales rapportées, des charbons, des cendres, des ossements de renard, des cornes de cerf et de sanglier. De grosses pierres se trouvaient au milieu des foyers; dans l'un d'eux se trouvait un grand vase et un bassin de terre.

Non loin de là, on trouva quelques débris de tuiles romaines.

M. Ph. Salmon, dans son *Dictionnaire paléoethnologique de l'Yonne*, cite cette découverte à la page 167.

GOUVIX

On voit sur le territoire de cette commune un petit menhir portant le nom de *Pierre tourniresse* ou *tourneresse*; il mesure 1^m66. La légende veut qu'il tourne une fois par an, le jour de Noël.

OUILLY-LE-TESSON

M. Foucher a trouvé quelques silex néolithiques près du village du *Monboint* et au triage du *Coucou*

ROUVRES

M. Foucher a découvert une petite station néolithique près du hameau de *la Hogue*.

SAINT-GERMAIN-LE-VASSON

Une hache en diorite, mesurant 0^m06 de longueur, ainsi qu'un percuteur de même roche, ont été trouvés sur cette commune.

Deux bracelets à bosses creuses, semblables à un de ceux trouvés à la Cambe (arrondissement de Bayeux), mesurant comme diamètre intérieur: le plus large 0^m12 et le plus petit 0^m095, et cinq autres bracelets de bronze, dont trois portent des têtes de serpent, furent aussi trouvés en cet endroit. Ces derniers bracelets ont pu être trouvés en même temps, mais ils sont romains. (Tous ces objets font partie des collections du Musée des Antiquaires, n° 93).

Un menhir connu sous le nom de *Pierre piquet* se trouve dans cette localité.

Dans les rochers qui bordent la Laize, on remarque une table de pierre de 4^m30 de longueur sur 2^m65 de largeur, qui

semble posée sur des supports (Statis. mon. de l'arr. de Falaise, par Galeron). Il serait utile de voir s'il s'agit vraiment d'un dolmen.

URVILLE

On a trouvé sur le territoire de cette commune une hache polie en diorite de 0^m09 de longueur, et une en silex de 0^m07. (Musée des Ant. de Norm. à Caen).

CANTON DE MORTEAUX-COULIBŒUF

COULIBŒUF

Une voie romaine traverse la commune ; le long de cette voie, on a trouvé, vers 1850, près de ruines romaines, des haches de silex et d'autres en bronze.

EPANEY

Une petite station néolithique a été explorée par MM. Costard et Foucher, sur le bord de droite de la route d'Epaney à Soulagny.

ERNES

A la limite de la commune d'Ernes et de Condé-sur-Laizon, M. Galeron fouilla, en 1833 ou 1834, un tumulus. (Voir l'article consacré à la commune de Condé-sur-Ifs, page 107.)

En 1844, M. Bellivet explora un autre tumulus, sous les auspices de la Société des Antiquaires de Normandie. Ce monument se trouvait à 500 mètres du premier tumulus ; il était moins large, moins élevé et plus rapproché de la rivière du Laizon. La surface avait été en partie nivelée par la culture.

Une roche en grès, d'une dimension assez considérable, située à l'Est, au niveau du terrain, semblait indiquer l'entrée. Mais après l'avoir dégagée, on put reconnaître qu'elle devait provenir de la toiture d'une galerie détruite ; la voûte du tombeau lui-même s'était affaissée. Après avoir déblayé cet endroit, on reconnut l'enceinte à peu près circulaire et la galerie qui était dirigée vers l'Est. Ces murs, comme pour les tumulus de Condé et de Fontenay-le-Marmion, étaient formés de pierres plates calcaires, longues et posées à sec, mais assez régulièrement et très solidement rangées. La hauteur de la voûte devait être de 3 mètres environ et le diamètre du tombeau de 4^m60.

En déblayant l'enceinte, on trouva symétriquement rangés

Echelle 1/3

OLENDON, ARRONDI DE FALAISE (Calvados)

Collection Costard



IMP. PHOT. ARON FRÈRES. — PARIS



IMP. PHOTO. ARON FRÈRES. — PARIS

Collection Costard

OLENDON, ARROND¹ DE FALAISE (Calvados)



Échelle 1/3



autour les ossements de onze personnes dont les pieds se dirigeaient tous vers le centre. La partie inférieure des corps était régulièrement placée et allongée, mais les têtes se trouvaient toutes mêlées aux ossements ou renversées à côté, ce qui provenait de l'affaissement de la voûte. Cette circonstance prouvait, d'une manière certaine, que les morts avaient été posés assis, appuyés contre les murs latéraux, et que l'éboulement de la voûte avait seul dérangé cette position, qui était la même pour tous. Ainsi qu'on l'avait observé dans les autres tumulus, les ossements étaient petits et avaient appartenu à des femmes de petite taille ou à des adolescents; deux seulement étaient de taille ordinaire; la dentition était bien conservée.

Le sol du tombeau était pavé en pierres plates, brutes et mal rangées, sur une couche de sable de rivière d'environ 0^m06 d'épaisseur. Aucune arme, ni poterie n'a été trouvée.

Le propriétaire du terrain ayant exigé que les pierres fussent enlevées pour entretenir le chemin voisin et que le sol fut nivelé, on ne peut retrouver aujourd'hui l'emplacement de ce tombeau, ni le tumulus lui-même.

Les objets trouvés dans ces fouilles furent donnés au Musée de la Société des Antiquaires de Normandie de Caen.

JORT

Au milieu des ruines romaines qui furent exhumées à plusieurs reprises, on trouva des haches à douilles et à anneau.

OLENDON

Les stations d'Olendon sont les plus intéressantes du Calvados par l'abondance et la forme des instruments. Elles ont été découvertes en 1872 par notre collègue, M. Costard, auquel nous devons les lignes qui vont suivre : (1)

« Les ateliers préhistoriques d'Olendon se trouvent dans les champs nommés *les Feux* (dans le pays on prononce « *les Feuges* ») et sur la partie déclive d'un des points culminants de la contrée; ils s'étendent assez loin dans la plaine. Du point

(1) Au moment de leur découverte, M. E.-E. Deslonchamps a publié dans le vol. **XXIX**, 2^e livr. (1876) des *Mém. des Ant. de Norm.*, p. 197-222, une *Note sur les stations préhistoriques découvertes aux environs de Falaise* par M. Costard.

Olendon est à environ 8 kilomètres de Falaise et à 5 kilomètres de la gare de Veudœuvre-Jort, ligne de Mézidon au Mans.

le plus élevé, on a un panorama splendide qui s'étend à perte de vue de tous les côtés.

« Nous n'avons pas mesuré exactement la superficie de cet atelier, mais nous croyons pouvoir dire qu'il y a plus de cinq hectares littéralement jonchés de milliers de silex recouverts d'une profonde patine blanche; beaucoup ont été enlevés pour encaisser les chemins voisins, avant l'emploi des débris provenant de la taille des grès. Cependant on peut y faire encore de bonnes récoltes d'instruments divers.

« Dans la plus grande partie de cet atelier, on ne trouve que des silex patinés, ce qui permet de voir le champ à une assez grande distance, surtout lorsque le soleil le frappe de ses rayons.

« Dans la plus petite, les silex sont bleutés; ils n'ont pas tout à fait le même caractère des pièces que l'on trouve dans la plus grande, quoiqu'elles les imitent un peu : cette partie d'atelier est, sans doute, moins ancienne que l'autre.

« La plupart des pièces d'Olendon sont grandes et par suite très lourdes; nous avons trouvé des moitiés de haches qui, lorsqu'elles étaient complètes, pouvaient avoir de 0^m30 à 0^m35 de longueur sur 0^m12 à 0^m14 de largeur; mais ces pièces devaient être exceptionnelles; c'étaient des instruments qui pouvaient être tenus à la main et sans emmanchement : il y a aussi de petites haches. Nous n'avons pas recueilli de tranchets, mais quelques grattoirs et des perçoirs très grands aussi (certains pèsent environ 500 grammes); des râcloirs nombreux et très variés; des râcloirs très forts pour rainures; quelques râcloirs droits, à encoche; des haches à biseau de toutes longueurs, mais les grandes dominant; il y en a de très bien taillées et d'autres très grossières; les pics, de forme plate et cylindro-conique, sont assez nombreux; les haches de forme ovoïde et lancéolées sont communes, celles de forme amygdaloïde le sont beaucoup moins. Nous devons dire que tous ces genres d'instruments qui se trouvaient en abondance en 1873, lors de la découverte de la station, ont beaucoup diminué depuis; il y a eu de nombreux visiteurs qui en ont emporté : cependant, à chaque labour, le soc de la charrue ramène à la surface de nouveaux objets.

« Quoique les éclats soient innombrables, il faut se donner un peu de peine et chercher avec soin pour trouver les bonnes pièces, car on est ébloui à la vue de tant de déchets de taille et de pièces ébauchées.

« Il y a aussi beaucoup de percuteurs de toutes les grosseurs; ils sont généralement gros : cela était indispensable, du reste, pour enlever des éclats aussi grands que ceux que l'on trouve en cet endroit. Les couteaux sont rares; nous en avons quelques-uns, mais incomplets, ainsi que des scies.

« Les formes acheuléennes, en coup-de-poing ou triangulaire, sont rares.

« Nous n'avons trouvé qu'une seule hache-marteau perforée, en silex; elle est pointue à ses deux extrémités et légèrement polie.

« Il y a aussi une grande variété de pièces anormales affectant des formes particulières et n'ayant aucun rapport avec les formes connues; comme elles sont très bien taillées et indiscutables, quant au travail, nous pensons que ce sont des fantaisies d'ouvrier ou des outils faits spécialement pour certains genres de travaux.

» La partie d'atelier où se trouve les silex bleuâtres est assez restreinte et la démarcation n'est pas très apparente; les silex ne semblent pas mêlés, leur forme est entièrement néolithique.

« Quoiqu'il y ait dans la station beaucoup de pièces paraissant préparées pour le polissage, nous n'avons recueilli que quatre débris de haches polies en silex et une en fibrolithe; nous n'avons vu aucun polissoir, ni même des débris.

« Nous croyons pouvoir affirmer que, dans l'atelier d'Olendon comme dans celui du Mont-Joly, les différentes époques de la pierre y sont représentées. — »

Pour donner une idée de la richesse des stations d'Olendon, nous dirons qu'étant allé explorer le territoire de cette commune au mois de mars 1894 et ne connaissant pas l'emplacement des trois stations, nous sommes tombés sur la station du *Caillouet* (qui se prononce aussi *Gallois*) : cette station se trouve à environ 500 mètres des *Feux* et plus au Sud. En une matinée, nous avons recueilli, sur une superficie de 150 mètres carrés, une cinquantaine de haches taillées des deux côtés, généralement plates, ovoïdes, lancéolées ou triangulaires; quarante pièces plates en dessous, retaillées en dessus et se rattachant au groupes des grattoirs (généralement très grands et allongés); des râcloirs et des perçoirs; une dizaine de disques plats en dessous ou retaillés sur les deux faces et de gros percuteurs portant peu de traces de percussion.

Les instruments plats en dessous, se trouvent généralement dans la partie supérieure de la station.

D'après le témoignage de M. Costard, la station du *Caillouet*, que nous avons explorée pendant trois heures, est la moins riche des trois, et cependant nous y avons recueilli une collection complète de cent-vingt pièces bien déterminées et nous avons dû en laisser une cinquantaine moins soignées ou cassées, car il fallait réduire notre bagage qui s'élevait à près de 60 kilos (chaque instrument pesant en moyenne 500 grammes).

Plus à l'est du *Caillouet*, de l'autre côté d'une haie d'arbres, se trouve la *Petrelle*, qui a fourni à M. Costard de bonnes récoltes d'instruments, en tout semblables à ceux des *Feux*.

Quant aux formes de ces instruments, la moitié ressemble à celles que l'on trouve dans l'assise supérieure de Saint-Acheul, les autres sont vraiment néolithiques. La patine étant la même sur ces silex, on peut penser qu'ils ont été taillés vers la fin du paléolithique par une peuplade qui avait apporté des perfectionnements dans son outillage. En faisant abstraction de la patine, on trouve que beaucoup de ces instruments rappellent les belles séries que M. d'Acy s'est procuré dans les ballastières des environs d'Amiens.

Le silex qui a servi à fabriquer les instruments d'Olendon provient de la partie supérieure du calcaire de Caen, c'est-à-dire du niveau du fullers'earth : il a été extrait, soit de la vallée du Laizon ou de celle de la Muance ; il a donc été apporté en cet endroit pour y être travaillé.

Au Mont-Joly, qui n'est éloigné que de deux kilomètres d'Olendon, le silex provient de la craie glauconieuse.

PERRIÈRES

Deux haches polies en diorite, mesurant 0^m05 de longueur, ont été trouvées sur le territoire de cette commune. (Musée des Ant. de Norm., à Caen).

SASSY

Une petite station néolithique a été explorée par M. Costard sur le territoire de cette commune.

CANTON DE THURY-HARCOURT

CLECY

En 1855, on a trouvé, au hameau de la Bataille, dans les

bruyères, deux bracelets en or pâle, formés d'une tige carrée torse; ils pesaient 78 grammes et rappelaient les bracelets de la Cambe (arrondissement de Bayeux). Le plus grand diamètre extérieur mesure 0^m105 et le plus petit 0^m080. Avec ces parures, on a recueilli aussi cinq autres bracelets en bronze de même forme. (Musée des Ant. de Norm., n° 93.)

CULEY-LE-PATRY

Un menhir, renversé par des chercheurs de trésors, existait sur le territoire de cette commune. Il avait, suivant la légende, le don de remuer sur sa base, de faire plusieurs tours sur lui-même et de ne reprendre son immobilité qu'au premier chant du coq.

ARRONDISSEMENT DE LISIEUX

CANTON DE LISIEUX (2^e SECTION)

LISIEUX

Le musée d'antiquités de Rouen, possède une belle hache à talon avec anneau, provenant du *Grand-Jardin*.

LE PRÉ-D'AUGE

Un fragment de hache polie en silex, de couleur jaunâtre, a été recueilli par M. Valette, en 1891, lors de la construction du chemin de Coquainvilliers au Pré-d'Auge. (Altitude: environ 95 mètres).

PRÊTREVILLE

Des haches de bronze ont été trouvées, vers 1870, dans cette localité.

CANTON DE LIVAROT

LIVAROT

Les hauteurs qui s'étendent à l'Est de Livarot sont couvertes par des bois, sur 3 kilomètres de longueur et un kilomètre envi-

ron de largeur. Il s'y trouve, tout près de l'ancien chemin de Livarot à Fervagues, un menhir, caché dans l'épaisseur du taillis ; il porte le nom de *Pierre tournante*. C'est un poudingue siliceux ayant 2 mètres environ de hauteur sur une longueur un peu moindre et une largeur de 0^m60. Cette pierre, entièrement fruste, a cependant un côté presque plat.

A une centaine de mètres plus au Sud, de l'autre côté du chemin, se trouvent quelques pierres de même roche et de dimensions analogues, mais elles sont étendues sur le sol.

SAINT-GERMAIN-DE-MONTGOMMERY

Une ancienne excavation existait sur les hauteurs et dans l'enceinte du château de Montgommery. Cette cavité était-elle antérieure aux fortifications ? La question est difficile à résoudre, depuis que ce souterrain a été bouché, afin d'empêcher les personnes d'y descendre ; plusieurs accidents s'étant produits.

CANTON DE MÉZIDON

CANON

En 1781, on découvrit, sous un petit tumulus, des ossements humains, du charbon, des anneaux et sept squelettes ; les têtes reposaient sur des anneaux de bronze de 0^m055 de diamètre, sur 0^m004 d'épaisseur. Ces squelettes étaient tournés vers l'Est ; un seul regardait le Nord. (Arch. de la Norm., L. Dubois, Caen, 1825).

ECAJEUL

En 1828, on découvrit sous un tumulus, à une profondeur de un mètre, neuf squelettes dont aucun n'était parfaitement entier ; l'un de ces squelettes, qui était placé à 3^m90 des autres, avait sous la tête trois anneaux de pierre ollaire et sous les pieds trois autres anneaux plus petits, de même roche. Les autres squelettes étaient placés côte à côte. Ces anneaux mesurent 0^m10 de diamètre ; les bords intérieurs des plus grands sont presque droits, mais les bords extérieurs sont un peu arrondis ; ils le sont davantage sur les plus petits dont le diamètre extérieur est de 0^m07, ainsi que sur deux autres fragments d'un grand et d'un petit anneau. Ces objets ont été offerts par M. Legrand, au Musée des Antiquaires de Normandie, à Caen.

MÉZIDON

On découvrit dans cette commune, en 1832, à un mètre de

profondeur, dans la même sépulture, onze anneaux en schiste; les trois plus grands étaient sous la tête et les huit plus petits, sous les pieds. Cette découverte a été signalée dans le *Cours d'antiquités monumentales* de de Caumont, t. I, p. 155, et reproduites par les *Matériaux*, t. III, p. 71.

Il est curieux de rapprocher de cette découverte, la trouvaille semblable faite en 1828, à Ecajeul, et seulement à quelques kilomètres plus loin.

Nous rappellerons que huit disques semblables ont été trouvés vers 1875, aux pieds d'un squelette, au Vaudreuil (Eure).

NOTRE-DAME-DE-LIVOYE

Une cachette de fondeur, comprenant des haches à ailerons rabattus, lances et fragments d'épée, a été signalée sur le territoire de cette commune, dans les bulletins des Antiquaires de Normandie.

CANTON DE SAINT-PIERRE-SUR-DIVES

CAREL

Vers 1820, on découvrit à Carel, en travaillant à la route départementale de Falaise à Lisieux, une trentaine de médailles gauloises en électrum. Elles étaient déposées dans un vase en bronze dont le col mesurait 0^m108 de diamètre. M. Lambert a décrit cette découverte, dans son ouvrage sur la numismatique gauloise.

SAINT-PIERRE-SUR-DIVES

Cinq gros bracelets, les uns ouverts, creux avec ornements en relief, les autres fermés, pleins et gravés, ont été trouvés en 1890, le long de la Dives, dans l'intérieur du pays.

ARRONDISSEMENT DE PONT-L'ÉVÊQUE

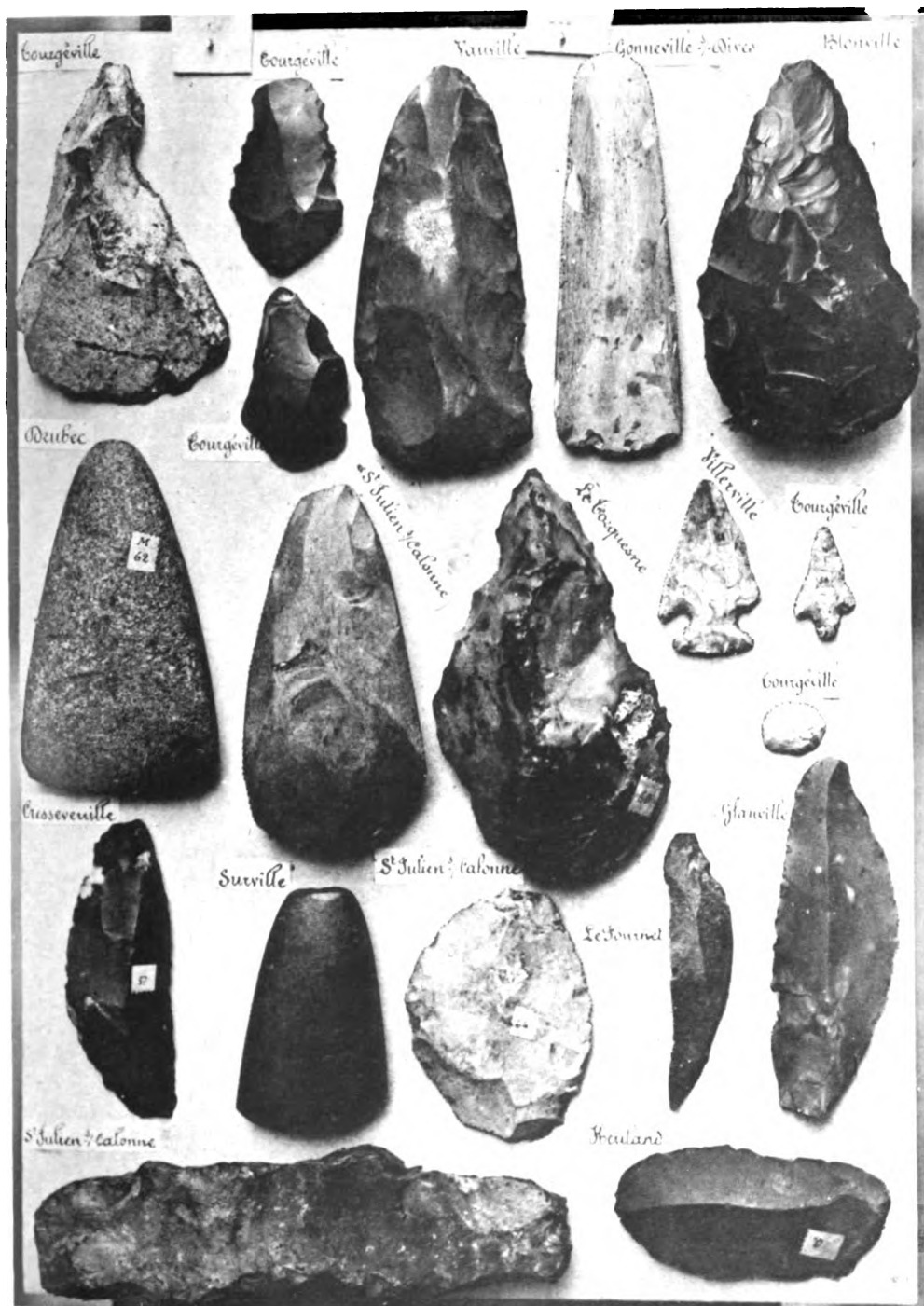
CANTON DE BLANGY-LE-CHATEAU ⁽¹⁾

MANNEVILLE-LA-PIPART

Sur les hauteurs, à l'altitude de 107 mètres, se trouve une

(1) Les notes sur les cantons de Blangy-le-Château, de Dozulé et de Pont-l'Évêque nous ont été communiquées par M. Valette.





Echelle 1/3

Collection L. Valette

STATIONS EN PLEIN AIR DE L'ARRONDISSEMENT DE PONT-L'EVÊQUE (Calvados)



44

MONTREUIL

On a trouvé, dans les déblais d'un chemin récemment construit, près de l'église, une hache taillée un peu grossièrement en dessus et plate en dessous ; ce pourrait être un instrument paléolithique.

CANTON DE DOZULÉ

ANNEBAULT

Deux belles haches polies, rondes et épaisses, en forme de fuseau, ont été trouvées près de l'église, à l'altitude de 141 mètres ; elles sont en roche noire ressemblant au porphyre de Voutré (Mayenne) : l'une de ces haches mesure 0^m22 de longueur, l'autre, dont le taillant avait été brisé, a été ensuite retaillée.

AUBERVILLE

Dans une briqueterie, à gauche de la route de Villers à Houllgate, M. Tesson a recueilli une lame de forme moustérienne.

CRESSEVEUILLE

Une lame de silex noir a été trouvée dans le lit de la petite rivière l'Ancre ; elle ne porte pas de retouches.

GONNEVILLE-SUR-DIVES

Une petite hache en silex blanc, de forme allongée et plate, a été trouvée, à l'altitude de 130 mètres, près le calvaire, lors de la construction du chemin de Douville. (Voir la planche).

HEULAND

On a trouvé, dans la propriété Jobey, à l'altitude d'environ 130 mètres, un grattoir allongé et plat, en silex jaunâtre.

VILLERS-SUR-MER

Près du château, à 2 kilomètres de la ferme de l'Etang, des anneaux en pierre ollaire ont été découverts vers 1845 ; ils étaient placés à la tête et aux pieds des squelettes.

Vers la même époque et près de là, on a trouvé une cinquantaine de haches de bronze à talon, avec des anneaux destinés à les retenir attachées au manche. Plusieurs avaient leur taillant martelé, ce qui indique qu'elles avaient été préparées pour le travail : le spécimen reproduit dans le tome IV de la *Statistique monumentale* de Caumont ne porte pas de décoration à la base de la douille, ainsi que cela se voit d'ordinaire.

Le Musée de Besançon possède une hache en bronze provenant de Villers-sur-mer. — Chantre, *Age du Bronze*, 3^e volume.

CANTON D'HONFLEUR

BARNEVILLE-LA-BERTRAND

Dans le parc de M. d'Andigné se trouve une station paléolithique; on y a trouvé aussi quelques instruments néolithiques.

FOURNEVILLE

Un énorme bloc de poudingue, qui pouvait n'être qu'un bloc erratique, a été brisé récemment à l'aide de la dynamite et a été utilisé dans les fondations de l'Ecole communale.

HONFLEUR

M. Romain a découvert une station néolithique sur la *Côte-de-Grâce*; elle lui a donné des grattoirs, des lames plus ou moins retouchées, mais pas de pièces importantes. Il n'a pu explorer ce point d'une manière satisfaisante, à cause des nombreux pâturages.

M. de Ville d'Avray a recueilli dans les tourbes, des vases gaulois.

EQUEMAUVILLE

Une hache polie a été trouvée au lieu dit la *Croix-Rouge*.

M. Romain a trouvé aussi sur ce point des silex néolithiques.

A la briqueterie Vivien et dans les champs voisins, surtout à la naissance d'un vallon qui aboutit à Vasouy, M. Savalle a recueilli, en 1884, quelques beaux instruments néolithiques.

PENNEDEPIE

Il existe une station néolithique près d'une source nommée dans le pays la *Fontaine* au *Tuf* ou au *Turc*, mot qui peut être une altération de *Thur* (nom tudesque qui signifie FORT, GÉANT). Cette station a donné des lames, pointes de flèches, grattoirs, haches taillées et polies qui gisaient au milieu de cendres et de terres noires.

Sur le bord de la route de Pennedepie à Touques, M. Savalle a recueilli des grattoirs, tranchets et lames de silex.

LA RIVIÈRE-SAINT-SAUVEUR

Une belle hache polie a été trouvée dans un jardin, vers 1885.

SAINT-GATIEN-DES-BOIS

Sur le bord de la route qui va de Saint-Benoist-d'Hébertot à Saint-Gatien, on a trouvé une hache en silex poli.

VASOUY

La station néolithique du *Butin* est située au pied d'un coteau, dominant la mer.

Non loin des sources, on voit une sorte de tuf sableux, dans lequel s'intercallent à plusieurs reprises des couches de cendres et de silex calcinés. Dans ces couches, on recueille des lames, des pointes de flèches, des grattoirs, des haches polies et taillées, des fragments de poteries grossières, mal cuites et façonnées à la main, ainsi que des ossements brisés. Cette station se trouve à quelques mètres seulement de la *Roche-au-Diable*.

CANTON DE PONT-L'ÉVÊQUE

BÈNERVILLE

M. Savalle a trouvé, en 1882 et 1887, sur la butte et en arrière de l'église, une trentaine de grattoirs et divers autres instruments néolithiques.

Près de la chapelle de Saint-Christophe, notre collègue a trouvé, dans un dépôt de cardium edule provenant d'un fond de cabane néolithique, quelques instruments dont la taille était assez grossière.

BLONVILLE-SUR-MER

Lors de la construction du chemin de fer de Dives à Trouville, de 1884 à 1885, on découvrit un certain nombre d'instruments :

1° Un disque en silex cacholonné, avec traces de percussion, sorte de disque trouvé au lieu dit : *les Champs-Rabats*, à la limite de la commune de Villers-sur-Mer et à l'altitude de 48 mètres;

2° Une hache taillée à grands éclats sur les deux faces, et de forme paléolithique, trouvée dans la tranchée, au lieu dit : *la Cour-Rabot*; cet instrument est en silex noir avec des veines ocreuses;

3° Un percuteur qui a pu servir de broyeur, trouvé au triage des *Champs-Rabats*, à l'altitude de 48 mètres, avec un grattoir en silex brun-jaunâtre, ainsi qu'un autre plus court, de 0^m16 de longueur;

4° Grande lame de quartzite plate en dessous, avec le bulbe de percussion et taillée en dessus, trouvée à l'altitude de 62 mètres, au lieu dit : *le Manoir de Gonoville*, près le carrefour des routes de Villers à Beaumont et de Touques à Varaville ;

5° Un autre grattoir assez trapu et petit, en silex rosé et provenant du *pré Lehoux*, à l'altitude de 12 mètres.

Une curieuse pagaie en bois, d'un seul morceau, formée d'un manche de 0^m95 de longueur et d'une palette de 0^m35 de longueur sur 0^m27 de largeur, a été trouvée dans les marais et déposée au Muséum du Havre.

DRUBEC

Au lieu dit *Maréchal*, à la limite de cette commune et de celle de Valseur, à l'altitude de 136 mètres, on a trouvé deux haches polies ; l'une est en silex gris-rosé, avec un taillant arrondi ; l'autre, en diorite, mesure 0^m11.

GLANVILLE

Au triage du *Chêne-aux-Dames* on a trouvé un long éclat en silex de couleur grisâtre ; le dessous plat porte le bulbe de percussion, mais les arêtes n'ont pas été retouchées.

PIERREFITTE

Une grande hache plate à bords droits, avec bourrelets sur les côtés, du type morgien, a été trouvée sur le territoire de cette commune ; elle mesure 0^m255 de longueur et 0^m105 au tranchant qui est oblique, ce qui indique un usage prolongé : cette particularité se retrouve sur les haches en silex. Elle est déposée au Musée des Antiquaires de Normandie.

A la séance du 4 février 1864 de la Société des Antiquaires de Normandie, M. Puiseux a présenté une hache de bronze de la forme décrite ci-dessus. (*Bull.*, t. III, p. 44.)

REUX

On a trouvé, dans les déblais du chemin de Reux à Saint-Etienne-la-Thillaye, à l'altitude de 125 mètres, un petit grattoir légèrement pointu.

SAINT-JULIEN-SUR-CALONNE

Près de la briqueterie Binette, située à l'altitude de 64 mètres, en ouvrant deux sépultures voutées de l'époque mérovingienne, on a trouvé, en 1888, deux haches polies ; l'une est en silex

blanc veiné de bleu, avec un tranchant droit, la pointe a été tronquée et arrondie ensuite; l'autre, plus petite, mesure 0^m11, son tranchant est arrondi, elle est en diorite gris-jaune. Quarante mètres plus loin, on a trouvé deux grattoirs circulaires et une lame non retouchée.

Entre le calvaire et l'église, à l'altitude de 57 mètres, on a recueilli un long instrument auquel on est convenu de donner le nom de pic, il mesure 0^m165 de longueur. On a trouvé, au même endroit, la moitié d'une hache grossièrement taillée, un perçoir court, des grattoirs. Il y a lieu de chercher sur ce point, car ces instruments suffisent pour laisser soupçonner la présence d'une station en plein air.

SAINT-HYMER

À l'altitude de 80 mètres, à l'entrée du prieuré de Saint-Hymer, on a trouvé une hache polie brisée dont une partie a été légèrement retaillée, ainsi que le tranchant.

Près du hameau de *la Pérelle*, se trouve un énorme bloc de poudingue nommé *Pierre plate*, auquel les habitants du pays attachent un certain intérêt; il se trouve le long du chemin rural dit de la *Pierre-Plate*.

SURVILLE

On a trouvé, dans le jardin Joubert, à l'altitude de 76 mètres, une petite hache polie en jadeïte; son tranchant est un peu oblique; elle mesure 0^m07 de longueur.

Sur un terrain argileux longeant la route de Rouen à Caen, à l'altitude de 49 mètres, on a trouvé, à la surface du sol, des retouchoirs, des grattoirs, un fragment de calcaire perforé et une partie de dent de sanglier.

TOURGEVILLE

De 1884 à 1885, lors de la construction du chemin de fer de Dives à Trouville, un grand nombre de silex taillés ou polis furent recueillis sur le territoire de cette commune par notre collègue, M. Delcroix, qui dirigeait les travaux.

Voici la série de ces découvertes :

1^o Dans la grande tranchée du chemin de fer, à peu de distance de la halte de Tourgeville, une hache en silex blanc, dont le tranchant est poli et la partie supérieure taillée, avec quelques traces de polissage;

2° Aux environs du château de Glatigny, une grande hache polie en silex un peu ocreux et mesurant 0^m20; le taillant est oblique et la pointe est cassée;

3° Dans la tranchée du chemin de fer, près de la halte de Tourgeville, un tranchet à taillant large, tandis que la pointe effilée a pu servir de perçoir (Voir la planche);

4° Toujours dans la tranchée, au triage du *Pré Dubois*, un grattoir pointu à son extrémité;

5° Au triage du *lieu Gentil*, un grattoir pointu à son extrémité et un autre de même forme, mais plus plat;

6° Au *lieu Cramoisy*, à l'altitude de 27 mètres, un grattoir très épais;

7° Au triage de la *Livetière*, un grattoir à encoches;

8° Au triage de la *Croix-Solier*, à l'altitude de 92 mètres, une belle pointe de flèche à barbelures et à pédoncule, de 0^m03 de longueur;

9° A 50 mètres de la *Croix-Solier*, un petit grattoir circulaire très bombé d'un côté et plat en dessous.

TOURVILLE

On a trouvé dans un champ, à la surface du sol, vis-à-vis de l'église, à l'altitude de 60 mètres, une hache polie en silex blanc, cassée et qui avait été ensuite retaillée.

LE VIEUX-BOURG

Un percuteur a été trouvé près de l'église, en travaillant au chemin.

CANTON DE TROUVILLE-SUR-MER

DEAUVILLE

Une petite station néolithique a été trouvée par M. Romain au Vieux-Deauville.

NOTRE-DAME-D'ESTRÉES

Sur les hauteurs du *Mont-Argis* ou *Montargy*, se voient des retranchements en terre dont il serait difficile de dater la construction. Au pied de ce mont se trouvent des grottes fort anciennes qu'il serait intéressant d'étudier. (Voir à la page 120 la note consacrée à la commune de Cambremer.)

TROUVILLE

Au haut de la falaise kimmeridgienne des Roches Noires, dans

des sables fins quaternaires, M. Savalle a trouvé une hache de forme amygdaloïde, en silex noir, qui paraît être plutôt d'origine corallienne que cénomaniennne.

Notre collègue a recueilli quelques grattoirs néolithiques entre les trois carrières de l'étage corallien, situées à droite de la rue d'Aguesseau.

Il a aussi trouvé, en 1884, quelques beaux grattoirs aux briqueteries de Trouville.

Deux haches polies en silex ont été trouvées lors de la construction du chalet Cordier, vers 1860.

Lorsqu'en quittant Trouville, on se dirige vers Villerville, on voit, au-dessus de l'église et dominant la mer, se dresser, sur une longueur d'environ 300 mètres, une rangée de rochers abrupts. A leur extrémité, se voit une sorte d'excavation fermée depuis 1870 par un éboulement. C'est là que se trouvait l'entrée de la grotte des Crenniers. Dans la paroi du rocher, à une hauteur d'environ 12 mètres, se trouve une étroite fissure qui permet encore de pénétrer dans cette grotte, et il serait facile à celui qui voudrait la fouiller d'élargir cette entrée pour en rendre l'accès plus facile. D'après une légende peu vraisemblable, ce souterrain rejoignait le vieux château de Bonneville-sur-Touques. Cette excavation se trouve près du hameau de Hennequeville.

VILLERVILLE

Cette charmante station balnéaire est située sur la route de Trouville à Honfleur ; c'est un endroit intéressant pour le géologue qui peut y étudier les étages kimmeridgien et corallien, très riches en *fossiles*. Les habitations reposent sur un vaste dépôt contemporain d'une certaine épaisseur, dans lequel on rencontre des coquilles marines fluviatiles appartenant à la faune actuelle. Un peu plus loin, vers l'Est, ce sont les tourbières de Criquebeuf, très curieuses à étudier, et enfin, à l'Ouest, les assises kimmeridgienne, corallienne et oxfordienne.

Si le géologue fait de fructueuses récoltes, l'archéologue peut également y trouver sa part dans ce vaste amas de rochers. C'est ainsi que, dans une excursion géologique, M. Romain a rencontré, au niveau des basses mers, un certain nombre de silex qui, par leurs formes et les éclats enlevés sur leurs côtés, pouvaient, à la première inspection, donner l'illusion d'un travail intentionnel.

M. de Mortillet, auquel M. Romain avait envoyé quelques-unes de ces pièces, lui a répondu en ces termes :

« Les actions atmosphériques, aquatiques et les chocs naturels sont seuls les auteurs de ces soi-disantes retouches ; néanmoins, ils sont intéressants et j'en conserve deux échantillons pour les collections de l'École d'Anthropologie. »

Ces silex, par leurs formes, rappellent les coups-de-poing, les gros grattoirs, les grandes lames retouchées ; ils proviennent de ces gros blocs noirâtres siliceux, à surface mamelonnée, qui sont si nombreux le long de la côte qui s'étend de Villerville à Trouville et que l'on désigne sous le nom de *Roches-Noires*. (Note communiquée par M. Romain.)

Près de l'entrée de la ferme de la Bergerie, à peu de distance du menhir de la *Grosse-Pierre*, à l'altitude de 136 mètres, on a trouvé, à la surface du sol, une très belle pointe de flèche en silex blanc, avec barbelures et pédoncule très large : elle mesure 0^m05 de longueur et fait partie de la collection Vallette. (Voir la planche de l'arrondissement de Pont-l'Évêque.)

Menhir. — Entre Villerville et Trouville, au lieu dit la *Bergerie*, se voit un beau menhir qui porte le nom de « la *Grosse-Pierre* » : c'est un poudingue, qui mesure 2^m50 de hauteur.

M. Vallette nous a communiqué une photographie de ce monument : comme il est peu connu, nous sommes heureux de pouvoir en offrir une reproduction.

ARRONDISSEMENT DE VIRE

CANTON D'AUNAY-SUR-ODON

JURQUES

Des haches polies ont été recueillies aux villages de la *Moine-rie* et de *Migny* par M. G. Villers, de Bayeux, qui les possède dans sa belle collection.

Dans un bois appartenant à M^{me} de Grouchy, se trouve la *Pierre-Dyalan*. La table de ce dolmen a près de 5 mètres de longueur sur 1^m65 de largeur ; elle repose sur quatre supports, et on

remarque, aux environs, les débris d'une douzaine de pierres de moins grande dimension, formant une sorte d'enceinte circulaire : les supports mesurent environ 3 mètres. (J. Le Cœur, Esq. du Bocage norm.)

MESNIL-AUZOUF

Il existe, dans les bois situés à 1 kilomètre de Mesnil-Auzout, à l'est de la route de Caen à Vire, un gros bloc de grès rougeâtre, entouré d'autres blocs moins importants.

La légende qui s'attache à ces pierres permet de supposer que ce sont les débris d'un dolmen.

PLESSIS-GRIMOULT

Dans les bruyères du Corps-Nu, à 1 kilomètre de la Plumaudière, se trouve un menhir du nom de *Pierre-Grise*. La légende veut qu'il augmente toujours un peu de volume tous les ans et qu'il recouvre un trésor : ceux qui l'ont exploré n'ont rien trouvé.

Une découverte de vingt médailles gauloises a été faite dans ces bruyères ; elle est signalée par M. de Caumont dans son Cours d'Antiquités (période celtique).

CANTON DE BÉNY-BOCAGE

CONDÉ-SUR-NOIREAU

En 1826, une cachette de fondeur fut découverte sur le territoire de cette commune.

Dans le tome XVII, années 1882-83, p. 402, des *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, se trouve signalée une découverte semblable faite au triage du Haut-Mesnil, près de la ferme du Logis, de cinq épées entières, en bronze :

L'une d'elles mesure . . .	0 ^m 52	de longueur.
Deux »	0 ^m 50	»
Une »	0 ^m 48	»
Une »	0 ^m 45	»

Six fragments réunis permettaient de former une épée de 0^m44 de longueur.

Deux moitiés d'épées donnaient, pour l'ensemble de l'arme, une longueur de 0^m42.

Avec ces objets étaient joints un poignard, un bracelet, un

torque d'un joli travail, un ardillon de fibule, le tranchant d'une hache, une virole et des rivets.

Une hache polie en grès piqué a été trouvée, en 1879, dans les *prés Saint-Martin*, lors de la construction du tissage Le Huguier.

En 1880, M. Le Pelletier a trouvé, dans les Vaux-de-Vire, trois haches polies; elles étaient à 0^m35 de profondeur, sur des charbons; la plus grande, qui est en silex, mesure 0^m17; la seconde est en grès piqué et la troisième en granit: une autre était en silex taillé. On avait déjà trouvé, en 1878, quatre autres haches, en plantant des pommiers. Près de là, M. R. Bazin a découvert deux stations néolithiques.

MONTCHAUVEY

A 2 ou 300 mètres de l'emplacement d'un ancien camp, vers le Nord-Est et près du Hamel de la Plumaudière, à gauche de la route, dans le champ du *Hou* ou du *Heu*, sur le plateau situé à 287 mètres d'altitude, on jouit d'une vue admirable. De cet endroit on découvre: Saint-Jean-le-Blanc, la bruyère du Plessis, les hauteurs de Campandré, les Roches d'Escures, la vallée de la Druance et, plus loin: Lénault, Périgny, Saint-Vigor; enfin, dans le lointain: les bois d'Orbigny, de Vassy, les hauteurs de Tinchebray et de Vire.

Dans la dernière pièce du champ du *Hu*, vers le Nord et près du Hamel-Auvray, se trouvent plusieurs pierres frustes provenant très probablement d'un alignement. Aujourd'hui encore, sur un espace de 55 mètres, se trouvent vingt blocs dont plusieurs ont été renversés par le temps ou par les habitants, qui les ont enlevés pour limiter leurs champs: on a tenté d'en enfouir d'autres pour en débarrasser le sol; ceux qui restent debout mesurent 3 mètres de hauteur.

Ces pierres forment deux rangées parallèles se dirigeant du Nord au Sud, distantes de 4^m50; l'une de ces rangées contient quatorze menhirs, l'autre six seulement. Vers le Nord, la dernière pierre, qui est la plus haute du *Champ-du-Hou*, mesure 3^m20: sa base affecte la forme d'un triangle isocèle dont le sommet fait face au Nord. Le côté Nord-Est mesure, comme largeur, 2^m15, et le côté Nord-Ouest 2^m20; le troisième côté ne mesure que 1^m35. Cette pierre est engagée de 0^m30 dans le sol, par sa partie pointue.



HAUT

Hauteur = 0.80



Hauteur = 1.20



Hauteur = 1.70



Hauteur = 0.40



Hauteur = 0.70

Hauteur = 2.50



Hauteur = 1.70

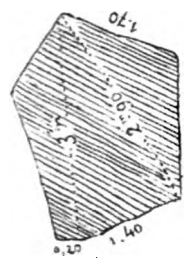
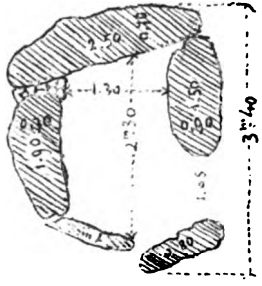


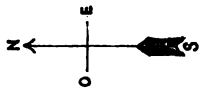
TABLE DU DOLMEN



PLAN DU DOLMEN

de St GERMAIN de TAILLEVE

Echelle : 0.01 par mètre.



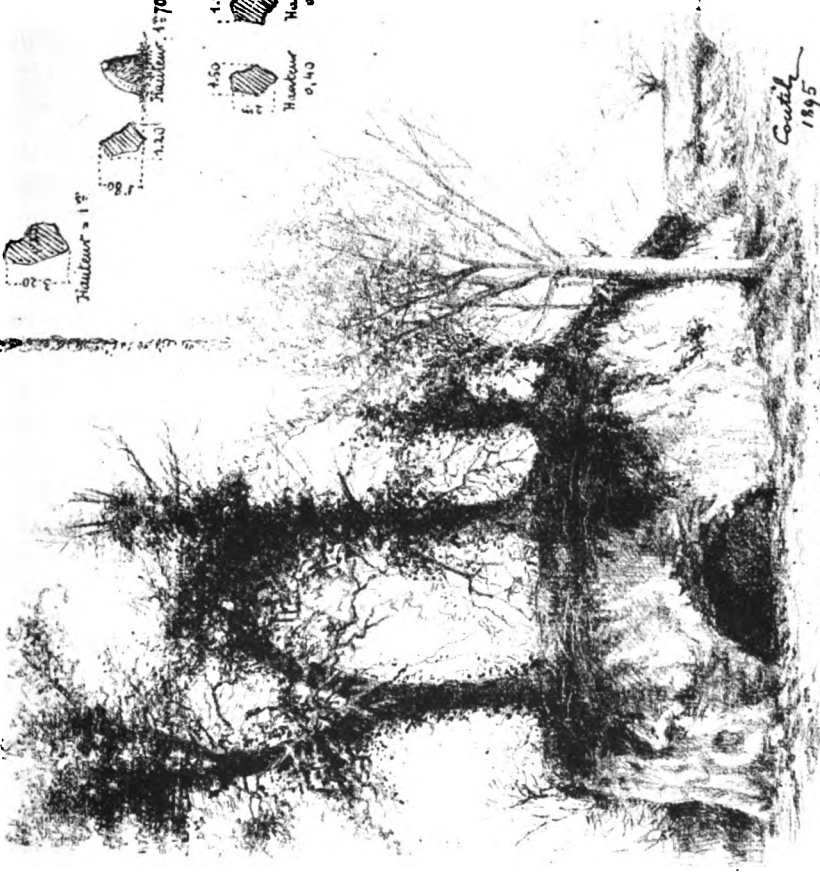
MONCHAUVET.

PLAN DES

ALIGNEMENTS DE LA PLUMAUDIÈRE

(CHAMP DU HOU)

Echelle : 0.0025



DRUVAL
Ancienne caverne détruite
en 1891

Cuvier
1895

Imp. Est, Isambert, Lorrains.

Ces blocs sont en grès quartzeux blanc, roche qui est rare dans le pays, mais ce n'est pas une raison pour croire qu'ils ont été apportés de fort loin, et la preuve, c'est que les quatre ou cinq cents blocs qui formaient cet alignement représentent à eux seuls un dépôt considérable de cette roche, dont la présence n'a rien d'anormal en cet endroit.

« D'après la légende qui a cours dans le pays, ces pierres
« auraient été apportées par le diable pour écraser les ouvriers
« qui travaillaient à l'abbaye du Plessis-Grimoult, mais, fatigué
« en chemin, il les aurait abandonnées sur le plateau de la Plu-
« maudière. »

Ce alignement se prolonge vers le Nord-Est, dans un vallon arrosé par le ruisseau de Halgré, affluent de la Druance. Des pierres se voient des deux côtés de ce ruisseau et du chemin, et leur nombre s'élève à près de deux cents.

On trouve aux environs des noms de triages assez bizarres : *Devant le Hu* ou *le Hou*, le *Champ-de-l'Autel*, le *Chemin de Die*. En face, de l'autre côté du vallon, se trouve un endroit qui porte le nom de *Champ-Dolent*.

M. J. Tirard a publié une note sur ces alignements dans le tome VI, années 1870-71, des *Bulletins de la Société des Antiquaires* : un rapport sur le même sujet figure dans les *Mémoires* de la même Société, tome XVIII.

M. V. Chatel, qui a visité ces alignements, a remarqué, entre le Montchauvet et Lassy, plusieurs blocs, les uns debout, les autres à moitié enfouis dans le sol ; du Sud-Est au Nord-Ouest, ils occupent une longueur de 4 à 500 mètres, sur une largeur qui pouvait être autrefois de 100 à 150 mètres.

Ces alignements partent d'un champ situé à gauche de la route d'Aunay à Vire par Dauvou, un peu avant d'arriver au village, et descendent jusque dans les bas-fonds des prairies du Hamel-Auvray ; elles se terminent par trois ou quatre cromlechs formés de deux ou trois enceintes de pierres brutes qui sont à fleur de terre ou enfouies. A gauche, dans la prairie, et près du ruisseau, se trouvent deux cromlechs. Dans le haut, à droite du chemin et sur le bord du ruisseau, se trouve un troisième cromlech qui paraît avoir eu trois enceintes de pierres et qui a dû être relié par une ligne de pierres à une autre enceinte. M. V. Chatel a recueilli divers instruments, en silex et diorite, trouvés près de ces alignements.

C'est près de ces pierres que furent découvertes autrefois, dans les bois, sur une étendue de près de 4 kilomètres, plusieurs tombelles; les unes mesuraient 7 mètres environ de long sur 5 mètres de large, les autres 3 mètres seulement de longueur, et quelques-unes circulaires, de 3 mètres environ de diamètre; elles ne s'élèvent plus maintenant que de 0^m60 à 0^m90 au-dessus du sol. Deux d'entre elles, ouvertes en 1864, renfermaient des traces d'incinération; l'une contenait six silex, une scie avec encoches, grattoirs, etc.; l'autre, en diorite verdâtre, de 0^m055 de long sur 0^m03 au taillant.

SAINT-MARTIN-DON

Près Campeaux, sur la rive gauche de la Vire, se voient des rochers de quartz formant à leur sommet une sorte d'autel qui porte le nom de *Roche-Blanche*. Cette forme bizarre, la coloration blanche et le pittoresque du site ont frappé les imaginations et fait attribuer de singulières légendes à ces pierres.

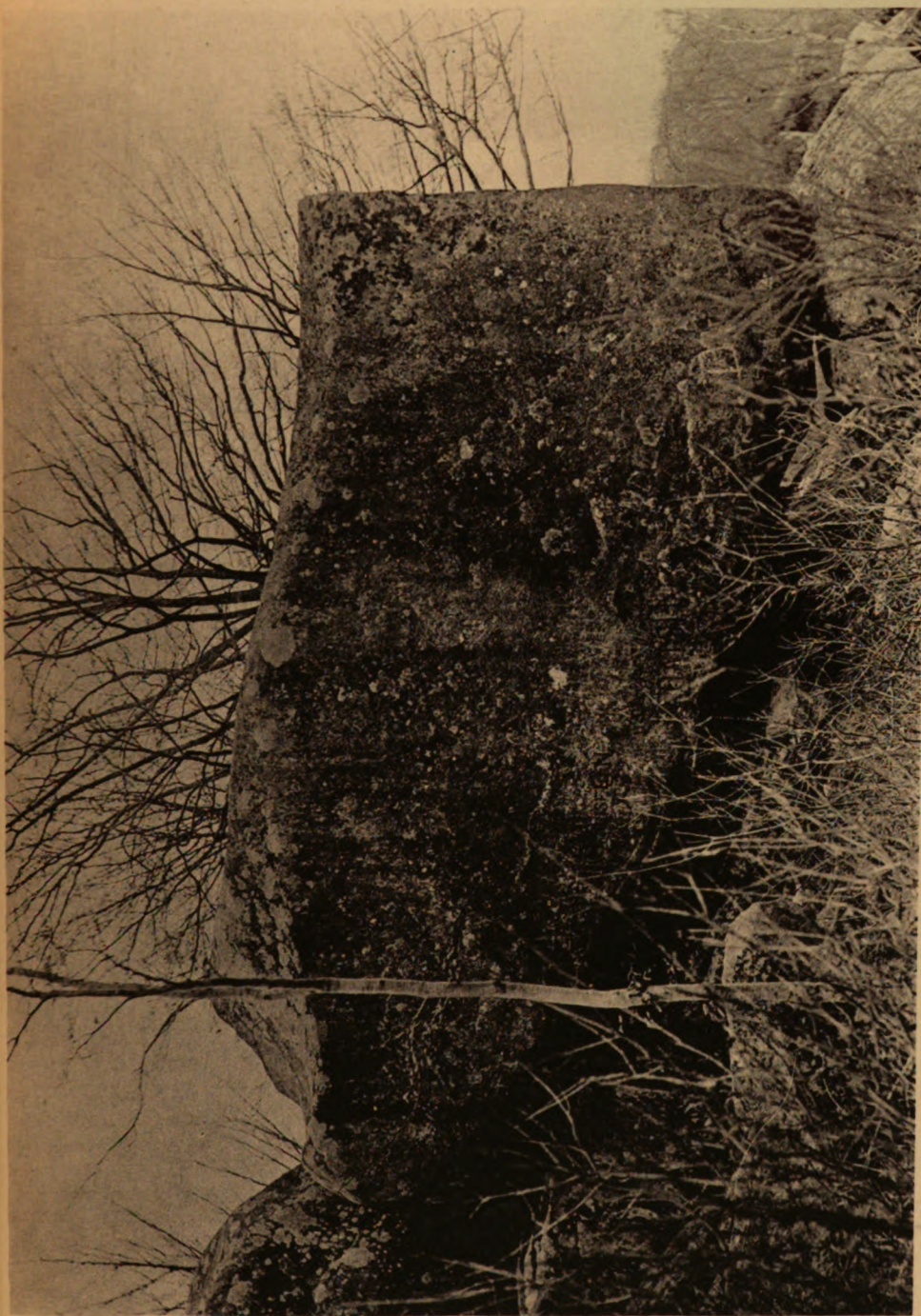
Au pied de la *Roche-Blanche*, on a trouvé, en 1806, un grand nombre de haches à talon et des haches à douille en bronze, ainsi que le moule qui a servi à les produire. Ces objets gisaient dans une cavité remplie de cendres et de charbons, ce qui ferait croire qu'une petite fonderie de bronze a pu exister en cet endroit. (*Mém. de la Soc. des Ant. de Norm.*, t. IV, p. 512.

En 1867, une voiture, en passant au lieu dit *les Carrières*, sous le poids de la charge, enfonça une de ses roues dans un trou. En la dégageant, on s'aperçut qu'au-dessous se trouvait une sorte de cavité voûtée et formée de blocs posés à sec avec un peu de sable et des petits galets. La chambre formait un ovale orienté Est-Ouest et précédé par un couloir, dans le genre de celles observées dans les tumulus de Fontenay-le-Marmion et Condé-sur-Ifs. Des recherches sérieuses n'ont pas été poursuivies depuis cette époque.

Au mois d'octobre 1875, à 3 kilomètres de Condé, près du hameau des *Planches-à-l'Ane*, on a trouvé, dans une carrière à sable, cinq haches de bronze avec emmanchements différents; deux fragments, l'un de lame, l'autre de poignée d'épée en bronze, enfin quelques morceaux de cuivre brut, pesant 1 kil. 50 gr. Des cendres et des charbons, qui se trouvaient associés à ces objets, permettent de croire qu'une fonderie existait sur ce point. Déjà, en 1806, une découverte du même genre avait eu lieu à proximité de cet endroit.



Saint Germain de Collevende



Le Gast

IMP. PHOT. ALFRED ARON, PARIS.

CANTON DE SAINT-SEVER

LE GAST

A 12 kilomètres au Sud-Ouest de Vire et à 4 kilomètres de Saint-Sever, sur la pente d'un coteau boisé et au milieu des bruyères, se trouve un dolmen portant le nom de *Pierre couplée* ou *coupée*. A 1 kilomètre au Nord, se trouve un ancien prieuré de Camaldules, qui n'est séparé du monument que par la lisière de la forêt et un vallon au fond duquel coule un modeste ruisseau. Ce dolmen est en granit gris-bleuâtre à grains très fins; il est orienté du Nord au Sud et un peu incliné vers ce côté. Il mesurait, avant sa mutilation, 10^m60; la largeur moyenne de la table est de 3^m48, sa longueur 4^m16, le dessus est presque plat. Cette table énorme est supportée par deux blocs situés, l'un au Nord, l'autre au Sud, à une distance de 2^m30 l'un de l'autre; à l'Ouest se trouve, placé en travers, un troisième bloc n'adhérant plus à la table et formant un triangle avec les deux autres, ce qui fait de ce monument un dolmen simple. Le dessous représente une surface de 2^m35 : l'altitude, par rapport au sol, est de 1^m45.

Cette table a été brisée par des carriers vers 1806, et le morceau, qui a été détaché du côté Sud, était de 3 mètres.

Un peu plus loin et au-dessus, dans le bois de Gast, en allant vers Saint-Sever, se voit une grosse pierre ronde s'appuyant sur une autre par un seul point, ce qui l'a fait surnommer la *Pierre branlante* ou *Pierre du Gast*, quoiqu'elle ne le soit pas en fait. Le dessus, quoique plat, est fruste, et des visiteurs y ont gravé leurs noms.

LANDELLES ET COUPIGNY

Des tumulus encore inexplorés se voient au village de la Quérulière.

PÉRIGNY

Sur la crête d'un haut escarpement rocheux, presque abrupt et dominant un ravin fortement encaissé, se voient deux grands blocs carrés dits *Pierres de Becquerel*; ils sont distants de 6 mètres environ et ressemblent à des supports de dolmen. D'après la tradition, elles auraient supporté une autre pierre qui a roulé dans le ravin. (J. Le Cœur, Esq. du Bocage normand.)

CANTON DE VIRE

SAINT-GERMAIN-DE-TALLEVEDE

Au lieu dit le *Mont-Savarin* ou *Savary*, qui se trouve entre

Saint-Germain et Vire, sur un terrain autrefois boisé, se dresse un dolmen connu dans le pays sous le nom de *Loge aux Sarra-sins*. Ce monument est en granit ; la base, qui se composait de cinq supports à l'extérieur, n'en compte plus que quatre ; ils sont enfoncés profondément dans le sol et forment, à l'intérieur, à peu près un carré dont les angles sont arrondis ; ils mesurent environ 1^m20 et supportent une table mutilée vers 1780. Elle mesurait primitivement 3^m30, mais aujourd'hui elle n'a plus que 3 mètres de longueur sur 2^m65 de largeur et environ 0^m70 d'épaisseur.

L'élévation du monument, à partir du sol, est de deux mètres, ce qui permet aisément de passer en dessous : l'intérieur de la chambre mesure 1^m80 de longueur sur 1^m30 de largeur.

Il existait autour, surtout du côté du Sud et de l'Ouest, des fossés couverts de grands arbres, au milieu desquels se trouvaient plusieurs grosses pierres qui, d'après le témoignage de personnes âgées du pays, avaient toujours été en cet endroit.

Vers 1820, on les enleva, on combla les fossés et le dolmen fut mutilé, ainsi qu'il a été dit précédemment. Le monument dut sa conservation à ce que le propriétaire l'utilisait pour abriter ses moutons ; mais afin d'en rendre l'accès plus facile, il brisa un support.

Vers 1875, on vint faire des fouilles la nuit pour chercher des trésors : un *pot grossier* fut, paraît-il, la seule trouvaille : à la suite, on a été obligé de restaurer l'édifice et de le soutenir à l'aide de pierres sèches.

Vers 1810, non loin du dolmen, près de gros blocs de granit, en abattant un grand chêne, on découvrit un lot d'objets en bronze : M. Chatel de Valcongrain, a acheté deux haches provenant de cette découverte.

VIRE

Au mont de Vire, où se trouvaient autrefois les fourches patibulaires. En extrayant du granit, on découvrit, en juin 1833, des objets de bronze. Ils étaient enfouis à 0^m30 de profondeur, sans ordre et comme perdus, à la base d'une couche de terre de bruyères : ils étaient recouverts d'une belle patine verdâtre, sauf une seule pièce. M. le Dr Murj adressa alors à M. de Caumont la description suivante :

1° Une hache à talon et à anneau ; une hache plus petite que

la précédente, avec anneau, dont la douille est ornée d'un bourrelet et de deux nervures, formant des arcs dont la convexité est tournée en dedans ;

2° Une lance à laquelle manquait une partie de la douille ; une autre plus petite avec une rainure de chaque côté de la nervure centrale ;

3° Fragment d'épée à deux tranchants, avec quatre raies gravées sur chaque côté de la lame, deux cavités ovalaires de 0^m004 d'étendue et 0^m002 de profondeur aux deux extrémités ; un autre morceau avec deux rainures ; un autre tout uni ; ainsi qu'une partie de la pointe ;

4° Plusieurs débris d'anneaux ;

5° Pièce ovalaire percée de deux trous ovalaires de 0^m004 de diamètre sur chacune de ses faces.

Tous ces objets, qui faisaient partie de la collection du Dr Muray, sont ensuite passés entre les mains de M. Doucet et déposés enfin au Musée de Bayeux (Hôtel de Ville). (*Mém. de la Soc. des Ant. de Norm.*, t. IX, p. 568.)

CANTON DE VASSY

VASSY

Au carrefour *Lopin* se trouvait encore, au début du siècle, un menhir qui a été détruit et remplacé par une croix.

LA ROCQUE

Au village de la Baligannière des menhirs existaient, dans un verger appartenant à M^{me} Lolivier ; on voit encore dans cette propriété un bloc de quartz de forme elliptique, convexe à la partie supérieure et orienté Est-Ouest ; sa longueur est de 1^m30, sa largeur 0^m85 et sa hauteur 0^m45. A 100 mètres plus au Sud-Est, au bord du chemin, se trouve un autre bloc plus petit. Ce sont peut-être les débris d'un beau dolmen qui d'abord déplacé, fut reconstruit au début du siècle dans le parc des forges de Danvou. Ces forges ayant été supprimées, le dolmen a disparu ; quatre des supports servent de pierres d'angle à l'église de La Rocque ; deux mesurent 0^m80 et les deux autres 1^m05.

ADDENDA

ARRONDISSEMENT DE CAEN

CANTON D'EVRECY

MAIZET

Au mois de septembre 1882, deux ouvriers occupés à extraire de la pierre à chaux, au triage de l'*Ormelée*, aperçurent une cavité d'une certaine importance. Après avoir établi une mine pour élargir l'ouverture, ils furent émerveillés de voir devant eux, une grotte tapissée de stalactites et de stalagmites, mesurant 6 mètres de longueur, sur 4 mètres de large et 1^m80 de hauteur ; malheureusement, l'explosion brisa les stalagmites et les nombreux visiteurs enlevèrent celles qui leur restaient encore.

Les carriers s'étant amusés à pratiquer un trou dans le fond, à droite, et ayant enlevé un bloc de 0^m50, pesant environ 50 kilos, trouvèrent la surface du sol. Ils remarquèrent alors des quantités de cendres, de charbons, du sable et des pierres noircies par le feu ; ce qui indiquait la présence d'un foyer.

En remuant ce dépôt, ils trouvèrent des larges tuiles et quelques médailles de Charles VIII, la plupart presque effacées.

Par la présence de ces monnaies, on pourrait penser que cette caverne n'est pas très ancienne. Les fouilles n'ayant été que superficielles, et sur un point restreint, on ne peut cependant rien affirmer.

Tout à côté, se trouvent deux autres excavations qui ne furent pas explorées : sans doute, ces trois chambres communiquaient et se sont trouvées en partie refermées par la formation des dépôts calcaires.

Le dessus de ces grottes est formé de terre végétale, de limon, et d'un conglomérat de galets, reposant immédiatement au-dessus des stalagmites.

CANTON DE TILLY-SUR-SEULLES

AUDRIEU

En 1863, on découvrit sur cette commune, auprès d'ossements humains, deux haches taillées, en silex jaunâtre; l'une mesurait 0^m18 et l'autre 0^m12 : à côté se trouvait une belle défense de sanglier.

Ces objets sont déposés au Musée de Bayeux.

ARRONDISSEMENT DE PONT-L'EVÊQUE

CANTON D'HONFLEUR

VILLERVILLE

Entre Villerville et Honfleur, sur la plage, M. Romain a recueilli une hache acheulénne et une lame de silex du type du Moustier.

ERRATA

1° — Page 90. — Canton de Coulibœuf, Epaney. (Cette mention fait double emploi avec l'article inséré à la page 112.)

2° — Page 113. — Annuler les lignes 20 et 21. Aucun objet provenant de ce tumulus n'a, paraît-il, été donné au Musée; la note insérée au Bulletin des Antiquaires est donc fautive.

3° — Page 123. — Dernière ligne, lire 0^m06 au lieu de 0^m16.

TABLE
DES MATIÈRES SIGNALÉES
DANS CHACUNE DES LOCALITÉS
DU DÉPARTEMENT
DU CALVADOS

Alignements. — Montchauvet.

Abris sous roche. — Sousmont-Saint-Quentin.

Anneaux en pierre. — Ecajeul, Mezidon, Ouistreham, Le Rozel, Villers-sur-Mer.

Bracelets en lignite. — Longueville, Mondeville.

Bracelet en or. — Clecy. Fresnay-la-Mère.

Bronze. — Aubigny, Balleroy, Banville, Bayeux, Bazenville, Benouville, Bernières-d'Ailly, Caen, la Cambe, Campandré-Valcongrain, Canchy, Canon, Carel, Clecy, Colombiers-sur-Seulles, Condé-sur-Noireau, Coulibœuf, Creully, Escoville, Fresnay-la-Mère, Fresnay-le-Vieux, Jort, Lisieux, Longueville, Longues, Maisons, le Manoir, Meuvaines, Mondeville, Monfreville, Moulton, Notre-Dame-de-Livoye, Pierrefitte, Pierrepont, Port-en-Bessin, Prétreville, Saint-Aubin-sur-Mer, Saint-André-de-Fontenay, Saint-Germain-de-Tallevende, Saint-Germain-le-Vasson, Saint-Martin-Don, Saint-Pierre-sur-Dives, Saint-Paul-du-Vernay, Sousmont-Saint-Quentin, Thaon, Ussy, Vaubandon, Vaucelles, Vaux-sur-Aure, Ver, Villers-Canivet, Villers-sur-Mer, Vire.

Cavernes ? — Druval, Maizet, Notre-Dame-d'Estrées, Saint-Germain-de-Montgommery, Trouville.

Chromlechs. — Montchauvet.

Dolmens. — Le Gast, Jurques, Mesnil-Auzouf, Périgny, la Rocque, Saint-Germain-de-Tallevende, Saint-Germain-le-Vasson.

Inhumations gauloises. — Benouville, La Cambe, Campandré-Valcongrain, Fresnay-la-Mère, Fresnay-le-Vieux, Meuvaines, Mondeville, Montchauvet, Pierrepont, Saint-André-de-Fontenay, Saint-Martin-Don, Sousmont-Saint-Quentin.

Menhirs. — Banville, Campandré-Valcongrain, Chicheboville, Colombiers-sur-Seulles, Condé-sur-Ifs, Culey-le-Patry, Fourneville, le Gast, Gouvix, Leffart, Livarot, Plessis-Grimoult,

- Potigny, la Rocque, Saint-Hymer, Saint-Germain-le-Vasson, Secqueville-en-Bessin, Sousmont-Saint-Quentin (signalé aussi à la limite de Potigny), Ussy, Vassy, Villerville, Villy-Bocage.
- Oppidum.* — Sousmont-Saint-Quentin.
- Ossements quaternaires.* — Fontaine-Henry, Luc-sur-Mer, Saint-Aubin-sur-Mer, Venoix.
- Pagaie.* — Blonville.
- Période paléolithique.* — Auberville, Barneville-la-Bertrand, Blonville, Bully, Cresseveuille, Evrecy, Fontaine-Henry, Glanville, Luc-sur-Mer, Montreuil, Olendon, Sousmont-Saint-Quentin, Saint-Aubin-sur-Mer, Le Torquesne, Trouville, Venoix, Villerville.
- Période néolithique.* — Aisy, Avenay, Annebault, Banville, Barneville-la-Bertrand, Baron, Bazenville, Bellengreville, Benerville, Blonville, Bonnemaïson, Bons-Tassilly, Bourguebus, Bray-en-Cinglais, Cambremer, Campandré-Valcongrain, Condé-sur-Noireau, Coulibœuf, Creully, Deauville, Douvres, Drubec, Druval, Ecajeul, Emiéville, Epaney, Equemauville, Ernes, Esquay-Notre-Dame, Eterville, Evrecy, Fontaine-Etoupfour, Le Fournet, Fontenay-le-Marmion, Gavrus, Gonneville-sur-Dives, Herouville-Saint-Clair, Heuland, Honfleur, Juaye, Jurques, Luc-sur-Mer, Manneville-la-Pipart, Mezidon, Monchauvet, Mondeville, Montreuil, Olendon, Ouilley-le-Tesson, Ouistreham, Pennedepie, Perrières, Potigny, Pré-d'Auge, Reux, la Rivière-Saint-Sauveur, le Rosel, Rouvres, Saint-Contest, Saint-Gatien-des-Bois, Saint-Germain-le-Vasson, Saint-Julien-sur-Calonne, Saint-Hymer, Saint-Laurent-sur-Mer, Saint-Martin-des-Entrées, Sassy, Sousmont-Saint-Quentin, Surville, Tourgeville, Tourville, Trouville, Urville, Vasouy, Vaucelles, Vieux, le Vieux-Bourg, Villerville, Villers-sur-Mer, Vouilly.
- Pirogue.* — Vaucelles (Caen).
- Poteries néolithiques.* Fontenay-le-Marmion, Fresnay-le-Vieux, Honfleur, Mondeville, Pierrepont, Saint-Germain-de-Tallevende, Secqueville-en-Bessin, Sousmont-Saint-Quentin, Vasouy.
- Tumulus.* — Bellengreville, Canon, Chicheboville, Colombiers-sur-Seulles, Condé-sur-Ifs, Ernes, Fontenay-le-Marmion, Landelles et Coupigny, Saint-Martin-de-Salen, Secqueville-en-Bessin, le Tronquay.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES LOCALITÉS CITÉES

DANS CET OUVRAGE

A

	Pages.
Aisy	105
Annebault	121
Anberville.	121
Aubigny	97
Audrieu	137
Avenay	93

B

Balleroy	68
Banville	71
Barneville-la-Bertrand.	122
Baron	93-94
Bayeux.	67
Bazenville	71
Bellengreville	85
Benerville	125
Benouville	92
Bernières-d'Ailly	105-107
Blonville	123-124
Bonnemaison	95
Bons-Tassilly	97
Bourguébus	85
Bray-en-Cinglais	107
Bully	94

C

Caen	75
Cambe (La).	69-70
Cambremer	120
Campandré-Valcongrain	96
Canchy	68-69
Canon.	118

	Pages.
Carel	119
Chicheboville	85
Clecy	116-117
Colombiers-sur-Seulles	72
Condé-sur-Ifs	107-110
Condé-sur-Noireau.	129-130
Couliboëuf	112
Cresseveuille.	121
Creully	90
Culey-le-Patry	117

D

Deauville.	126
Douvres	92
Drubec	124
Druval	120

E

Ecajcul.	118
Emiéville.	95
Epaney.	112
Equemauville	122
Ernes	112
Escoville	95
Esquay-Notre-Dame	94
Eterville	94
Evrecy.	94

F

Fontaine-Henry.	90-91
Fontaine-Etoupefour	94
Fontenay-le-Marmion.	86-90
Fresnay-la-Mère	97-98
Fresnay-le-Vieux	110-111
Fourneville	122
Fournet (Le).	120

G

Gast (Le).	133
Gavrus	95

	Pages.
Glanville	124
Gonneville-sur-Dives	121
Gouvix	111

H

Herouville-Sainte-Claire	81
Heuland	121
Honfleur	122

J

Jort	113
Juaye	68
Jurques	128-129

L

Landelles et Coupigny	133
Leffart	98
Lisieux	117
Livarot	117-118
Longues.	73
Longueville	71
Luc-sur-Mer	92

M

Maisons.	74-75
Maizet	136
Maneville-la-Pipart	119-120
Manoir (Le)	74
Mesnil-Auzouf (Le).	129
Meuvaines	74
Mezidon	118-119
Mondeville.	81-84
Monfreville	70
Montchauvet	130-132
Montreuil	121
Moult	90

N

Notre-Dame-d'Estrées	126
Notre-Dame-de-Livoye	119

O

	Pages
Olendon	113-115
Ouilly-le-Tesson.	111
Ouistreham	93

P

Pennedepie	122
Périgny.	133
Perrières	116
Pierrefitte	124
Pierrepont	91
Plessis-Grimoult	129
Port-en-Bessin	73-74
Potigny	98
Pré-d'Auge	117
Prétreville	117

R

Reux.	124
Rivière-Saint-Sauveur (La)	122
Rocque (La)	135
Rosel (Le)	91
Rouvres	111

S

Saint-André-de-Fontenay.	85
Saint-Aubin-sur-Mer	93
Saint-Contest.	85
Saint-Gatien-des-Bois	125
Saint-Germain-de-Montgommery	118
Saint-Germain-de-Tallevende	133-134
Saint-Germain-le-Vasson	111
Saint-Hymer	125
Saint-Julien-sur-Calonne	124-125
Saint-Laurent-sur-Mer.	75
Saint-Martin-des-Entrées	68
Saint-Martin-de-Salen	95
Saint-Martin-Don	132
Saint-Paul-du-Vernay	68
Saint-Pierre-sur-Dives	119
Saint-Vigor-de-Bayeux.	68

	Pages
Sassy	116
Secqueville-en-Bessin	92
Sousmont-Saint-Quentin	98-105
Surville.	125

T

Thaon	92
Torquesne (Le)	120
Tourgeville	125-126
Tourville	126
Tronquay (Le)	68
Trouville	126-127

U

Urville	112
Ussy	105

V

Vasouy	123
Vaubandon	68
Vaucelles.	68
Vaucelles (Caen)	75-80
Valcongrain-Campandré	96
Vassy.	135
Vaux-sur-Aure.	74
Venoix	81
Ver	74
Vieux.	95
Vieux-Bourg (Le).	126
Villers-Canivet.	105
Villers-sur-Mer.	121
Villerville	127-128-137
Villy-Bocage	96
Vire	134-135
Vouilly	71

TABLE DES PLANCHES

	Pages
1° Stations d'Olendon (période de transition du paléolithique au néolithique).—Collection Costard, deux planches.	113
2° Station de Baron (période néolithique.) — Collection Costard	94
3° Station du Mont-Joly, commune de Sousmont-Saint-Quentin (période néolithique).—Collection Costard. . . ,	102
4° Stations en plein air de l'arrondissement de Pont-l'Evêque. — Collection L. Valette.	120
5° Tumulus de Fontenay-le-Marmion (plans, vases, hache). Menhirs de Livarot (pierre tournante); Condé-sur-Ifs (pierre cornue); Villerville (la grosse pierre); Colombiers-sur-Seulles; Villy-Bocage (pierre-lée). — Planche double, lithographie de L. Coutil, d'après les photographies de M. Valette	88
6° Dolmens de Saint-Germain-de-Tallevende et du Gast (planche double).	133
7° Alignements de la Plumaudière, lithographie de L. Coutil	130
8° Cachettes de fondeur de Port-en-Bessin, de Fresnay-la-Mère et de Vire; poignard de Caen; haches de Campandré-Valcongrain, de Pierrefitte, de Moul, d'Escoville; bracelets de la Cambe, Saint-Germain-le-Vasson, Longueville; bracelet d'or de la Bataille, commune de Clecy. — Planche double, lithographie de L. Coutil.	72
9° Cimetière gaulois de Mondeville. — Casque de Bernières-d'Ailly. — Pagaie de Blonville, lithographie de L. Coutil	84

NÉCROLOGIE

Si notre Société a eu le plaisir de recruter cette année un certain nombre de nouveaux membres, qu'elle est heureuse de posséder dans ses rangs, elle a, malheureusement, la douleur d'enregistrer des deuils bien cruels.

M. Porel, maire de Saint-Julien-de-la-Liègue (Eure), qui avait adhéré un des premiers à notre Société, est décédé le 14 mai 1894. Isolé dans une campagne et n'ayant jamais eu de rapports avec des préhistoriens, l'idée lui était venue, après la lecture de la découverte des ateliers de Spiennes, de faire venir quelques échantillons d'instruments pour le Musée scolaire de sa commune. Frappé de leur forme, il crut se rappeler qu'en cultivant ses champs, il en avait quelquefois rencontré de semblables. En effet, peu de temps après, il réunissait une série plus complète que celle qu'il avait reçue, car cette localité est très riche, aussi bien à l'époque paléolithique que néolithique.

Quelque temps après, nous eûmes l'occasion d'aller le voir ; quelques pièces étaient groupées, mais beaucoup d'autres n'étaient pas classées.

Cette visite avait suffi pour nous rendre compte de la richesse du pays. Aidé de ses conseils, nous avons pu étudier les différents points où il avait fait ses trouvailles et reconstituer les stations paléolithiques que nous avons décrites l'an dernier dans le Bulletin.

Nous devons savoir gré à notre collègue d'avoir recueilli les premiers témoignages de cette intéressante industrie et inscrire son nom modeste parmi les vaillants chercheurs qui ont puissamment augmenté le niveau des connaissances préhistoriques en Normandie.

L. COUTIL.

M. de la Rue, de Dieppe, a été également frappé, au mois de novembre dernier, par le terrible hiver qui a si cruellement éprouvé notre région. M. de la Rue était surtout archéologue et collectionneur. Il avait découvert la station de Saint-Pierre-d'Epinay (Dieppe), dans une de ses propriétés et avait fait les

frais des dessins et de la brochure fort intéressante que M. Milet, conservateur du Musée de Dieppe, avait consacrée à cette station Moustérienne. Il s'intéressait vivement aux études préhistoriques et avait tenu à nous envoyer les meilleurs types de la station qu'il avait découverte pour notre Exposition de Caen. C'était un esprit large, bienveillant, ouvert à toutes les études de progrès. En rendant ce modeste hommage à sa mémoire, nous ne pouvons oublier de dire qu'il fut un de nos premiers adhérents, et que son souvenir nous en est d'autant plus cher.

M. Doré-Delente (Pierre-Jacques), nous a été ravi au commencement de l'année 1895, le 8 février, à la suite d'une rapide maladie. Il ne comptait que des amis parmi nous : Sa bienveillance, son affabilité, sa complaisance inaltérable, ses connaissances approfondies sur toutes les matières qui touchent à nos études, en faisaient un collègue recherché et toujours sûr dans ses relations. M. Doré-Delente avait parcouru une grande partie de la France, de la Belgique, de la Suisse et de l'Italie, et avait pu recueillir pour sa collection particulière des pièces, typiques et authentiques, provenant des divers gisements classiques, ainsi qu'une fort belle série des kjoekkenmoeddings du Danemark ; il avait recueilli une série d'objets provenant d'Algérie, relatifs à l'époque romaine et franque. Le quaternaire des environs de Dreux lui avait fourni d'abondantes et précieuses récoltes. Non seulement sa collection renfermait les spécimens les plus remarquables des outils paléolithiques trouvés dans les limons et les graviers de la vallée d'Eure, il avait la bonne fortune de posséder deux crânes quaternaires fort intéressants et dont notre Société avait déjà commencé l'étude dans ses réunions générales ; nous voulons parler des crânes de Marcilly et de Bréchamps. Ce dernier avait été mesuré par le Dr Hamy et déterminé comme dolicocéphale du type de Cro-Magnon. C'est au moment où la Société avait résolu d'aller cette année rendre visite à Dreux à ce vénéré collègue, pour examiner à loisir la belle collection dont sa modestie l'empêchait de s'enorgueillir, que la mort est venue le frapper. L'estime et l'amitié de ses collègues le suivront au-delà du tombeau et son nom nous restera cher comme celui de l'un de nos fondateurs les plus travailleurs et les plus dévoués.

M. de la Sicotière (Pierre-François-Léon), sénateur de l'Orne, qui a suivi, le 28 février, dans la tombe M. Doré-Delente, avait bien voulu, aussi, sur ma demande, entrer dans notre Société

dont il réhaussait l'éclat par la notoriété qui s'attachait à son nom si favorablement apprécié dans notre Normandie littéraire et archéologique. Il y a quelques mois à peine, à la fin d'avril 1894, il m'écrivait amicalement : « Je n'oublie point la statistique du préhistorique dans l'Orne, mais je suis accablé d'autres travaux ! Que ne suis-je votre voisin ! Que ne puis-je, de temps en temps, causer avec vous et vous serrer la main ! Regrets de ne pouvoir le faire que sur le papier ! »

Le vaillant archéologue, toujours vert dans sa belle vieillesse, s'était, en effet, chargé, pour notre Société, de dresser la statistique préhistorique dans l'Orne, et M. Louis Duval, l'érudit archiviste de l'Orne, m'indiquait que le dernier travail de M. de la Sicotière était consacré aux *mégolithes* de l'Orne. C'était déjà le début de l'accomplissement de sa promesse. Pourquoi faut-il que la mort impitoyable nous ait privé de la collaboration si précieuse d'un savant aussi courtois qu'érudit, d'un archéologue aussi amoureux du passé du département de l'Eure auquel il avait consacré sa vie ?

M. Challemel-Lacour, président du Sénat, a rendu un magnifique hommage au caractère de l'homme politique qui, toute sa vie, est resté fidèle à ses opinions légitimistes. Cette probité, cette loyauté dans la conviction, cette sincérité dans les idées qu'elles soient est digne du plus profond respect. En lisant ses ouvrages consacrés à *Louis de Frotté* et aux *insurrections normandes*, on trouve l'érudit consciencieux et avisé. Dans tous ses écrits, on sent passer le souvenir du passé et l'attachement à des idées qui ne sont plus celles de la majorité de notre pays ; mais ces idées, il les défendait avec modération, avec courtoisie ; on sentait, comme l'écrivait récemment M. Aulard, *qu'il aimait la liberté, et on voyait qu'il aimait la vérité*. Indépendamment de ses ouvrages historiques, M. de la Sicotière a publié différents travaux se rattachant davantage à nos études préhistoriques. J'ai dit tout à l'heure que son dernier travail était consacré aux *Mégolithes de l'Orne*. Il avait publié récemment : le *Département de l'Orne archéologique et pittoresque*, in-folio, 1843-1851, 304 p., et collaboré à la *Normandie Illustrée*, 1852-53, 2 vol. in-folio. La partie consacrée au département de l'Orne est en grande partie due à sa plume féconde. Ses *Excursions dans le Sonnois* (Le Mans, Richelet, 1840, in-8°), dans le *Maine* (1841, in-8°, 120 p.) contiennent plusieurs faits intéressants au point de vue de nos

études préhistoriques. Il fut correspondant de la commission de la Topographie des Gaules à laquelle il a fourni de nombreuses indications relatives au département de l'Orne.

Nous lui devons encore un travail fort intéressant intitulé : *Bibliographie des usages et traditions populaires du département de l'Orne*, dans la *Revue des traditions populaires* (Vannes, Lafolye, 1892, in 8°, 35 p.)

M. de la Sicotière est un de ces érudits consciencieux, de ces chercheurs heureux dont les travaux assureront à son nom, à côté de celui des de Caumont, des Leprevost, des Canel, des de Beaurepaire, ses amis, une place parmi les érudits et les historiens qui ont consacré leurs veilles et leurs efforts à faire aimer, en la faisant mieux connaître de ses enfants, notre vieille terre normande.

Puisse le souvenir de ces collègues qui ont si brillamment dirigé nos débuts, nous encourager dans l'avenir à les suivre dans leur laborieuse carrière. Ces vides si affligeants, qui viennent de se produire parmi nous, il est de notre devoir d'essayer de les remplir en provoquant dans l'élite des archéologues normands de nouvelles adhésions.

A. MONTIER.

SITUATION FINANCIÈRE AU 1^{er} AVRIL 1895*Exercice 1893. — RECETTES*

En caisse au 1 ^{er} Avril 1894	Fr. 7 70
5 Cotisations de 1893 à 10 fr.	Fr. 50
Vendu 3 Bulletins de 1893 à 5 fr.	15
— 1 — — à 10 fr.	10
Remboursement de clichés par M. Coutil (Bulletin de 1893)	80
Remboursement de clichés par M. Lancele- vée (Bulletin de 1893)	30
Remboursement de clichés par M. Montier (Bulletin de 1893)	20
Remboursement de clichés par M. Blay (Bulletin de 1893)	30
Remboursement de Notions sommaires par divers	39
Subvention du département pour 1893	100 374 »»

Exercice 1894

81 Cotisations de 1894 à 10 fr.	810
7 — — à 5 fr.	35
Remboursement de clichés par M. Costard (Bulletin de 1894)	40
Subvention de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences.	300
Remboursement de frais de transport	2 1,187 »»
Total.	Fr. <u>1,568 70</u>

Exercice 1893. — DÉPENSES

Factures de M. Aron, imprimeur à Paris (Bulletin de 1893)	Fr. 160 »»	
Factures de l'imprimerie administrative, à Pont-Audemer	20 70	
Factures de l'imprimerie administrative, à Pont-Audemer (Notions sommaires) . .	45 »»	
Factures de M. Izambert, à Louviers (No- tions sommaires)	28 »»	
Factures de M. Knipper, libraire à Evreux.	3 40	
Frais d'envoi du Bulletin de 1893 . . .	15 »»	272 10

Exercice 1894

Factures de M. Izambert, à Louviers (four- nitures)	165 65	
Factures de M. Izambert, à Louviers (Bul- letin de 1894)	627 30	
Factures de M. Aron, imprimeur à Paris.	80 »»	
Factures de M. Dewez, graveur à Paris. .	10 40	
Gratifications aux concierges des locaux dans lesquels les réunions de la Société ont eu lieu	7 »»	
Déboursés par divers pour ports de lettres, circulaires, convocations	19 40	
Frais de recouvrement des cotisations . .	26 90	936 65
	Fr. 1,208 75	
En caisse au 1 ^{er} Avril 1895 . . .		359 95
TOTAL.	Fr. 1,568 70	

Le Trésorier,
G. VÉDIE.

OUVRAGES OFFERTS

A LA

SOCIÉTÉ NORMANDE

D'ÉTUDES PRÉHISTORIQUES

EN 1894

Don de M. G. DE MORTILLET

- 1° Cachettes de l'Age du bronze en France, par G. de Mortillet.
Extr. des Bull. de la Soc. d'Anth. de Paris, 1894.
- 2° Station paléolithique sous-marine du Havre, par G. de Mortillet. Extr. du Bull. de la Soc. d'Anth. de Paris, 1894.

Don de M. MARCELIN BOULE

- 1° Nouvelles observations sur les puits préhistoriques d'extraction du silex de Mur-de-Barrez (Aveyron), par M. Boule.
Extr. des Matériaux pour l'hist. prim. et nat. de l'homme, 1887.
- 2° Les grands animaux fossiles de l'Amérique. Conférence faite par M. Boule, à l'Association française, en 1891. Extr. de la Revue scientifique, 1891.
- 3° La caverne de Malarnaud, près Montseron (Ariège), par M. Boule. Extr. de la Soc. philom. de Paris, 8^e sér., t. I, n° 2, page 83.
- 4° Notes sur le remplissage des cavernes, par M. Boule. Extr. de l'Anthropologie, t. I, 1892
- 5° L'homme paléolithique dans l'Amérique du Nord, par M. Boule. Extr. de l'Anthropologie.
- 6° La station quaternaire du Schweizersbild, près de Schaffouse (Suisse) et les fouilles du Dr Nuesch, par M. Boule. Extr. des Nouv. arch. des Mis. scien. et littéraires, 1893 Paris, Leroux.
- 7° Une excursion géologique dans les montagnes rocheuses, par M. Boule. Association française pour l'avanc. des scienc. Conférence de Paris, 1893.

- 8° Une excursion dans le quaternaire du Nord de la France, par M. Boule. Extr. de l'Anthropologie, juillet-août, 1892, n° 4.

Don de M. D'ACY

- 1° Quelques silex taillés, trouvés à Montières, dans la terre à briques, par E. d'Acy. Extr. des Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Paris, année 1894.
- 2° Silex taillés sur les deux faces, provenant des grottes à ossements, par E. d'Acy. Extr. de l'Anthropologie, 1894, t. V, n° 3. Paris, 1894.
- 3° Des silex taillés du limon des plateaux de la Picardie et de la Normandie. Extr. des Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Paris, 1894.

Don de l'ECOLE D'ANTHROPOLOGIE

- 1° Recherches ethnologiques sur le Morvan, par A. Hovelacque et G. Hervé. Extr. des Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, t. V, 3^e série, 2^e fascicule.

Don de M. L. COUTIL

- 1° Dictionnaire paleoethnologique du département de l'Eure (période paléolithique), avec planches hors texte, par L. Coutil. Extr. des Bull. de la Soc. norm. d'étud. préhist.
- 2° Stations paléolithiques de Saint-Julien-de-la-Liègue, arrondissement de Louviers (Eure). Extr. de la Rev. mens. de l'Ecole d'Anth. de Paris, avec 2 pl. hors texte, par L. Coutil.
- 3° Tombelle gauloise découverte à Léry (Eure). Anneaux en schiste trouvés en Normandie. Le cimetière gallo-romain et mérovingien de Muids (Eure), avec une gravure hors texte, par L. Coutil. Extr. du Bull. de l'Assoc. franç. pour l'avanc. des sciences, 1894

Ouvrages divers. offerts par les AUTEURS

- 1° Notes de géologie normande. Sur l'existence du micraster normanica à Bon-Secours, par M. R. Fortin. Extr. du Bull. de la Soc. des amis des scienc. nat. de Rouen, ann. 1893, 1^{er} semest.
- 2° Les phosphates de la Somme, par Ph. Salmon. Note additionnelle sur la formation des phosphates, par R. Fortin, année 1893, 2^e semest.

- 3° Notice sur le dolmen de la Bellée, commune de Boury (Oise).
par M. de Vesly. Extr. des Bull. de la Soc. lib. d'émul. de Rouen.
- 4° Mémoire sur les nombreux ossements de mammifères fossiles de la période glaciaire, dite diluvium, trouvés aux environs de Caen, par M. Eudes Deslonchamps. Extr. du XII^e vol. de la Soc. linnéenne de Normandie. In-4° de 116 pages, avec 12 planches. (Offert par M. Bigot.)
- 5° La station préhistorique de Saint-Aubin-sur-Gaillon (Eure), par E. Spalikowski. — Rouen, imp. Lecerf, 1894.
- 6° Note sur des instruments en silex, trouvés à Saint-Ouen-de-Thouberville (Eure), par E. Spalikowski. — Imp. Bendoritter, Rouen, 1894.
- 7° Esquisse préhistorique sur la partie inférieure de la vallée de l'Andelle. — Silex et quartzites taillés trouvés à Radepont (Eure), par T. Lancelevée. 4 p. et 1 lith. Extr. du Bull. de la Soc. d'ét. des sc. nat. d'Elbeuf, 1893.

Tirages à part du Bulletin de la Société, année 1894. — Offerts par les AUTEURS

- TH. LANCELEVÉE. Etudes préhistoriques, station du Petit-Essart (époque paléolithique).
 L. COUTIL. Dictionnaire paléoethnologique du département de l'Eure (période paléolithique).
 L. QUENOUILLE. Notes sur la station préhistorique de Critot.
 R. FORTIN. Silex taillés des limons.
 CHÉDEVILLE, P.-J. Etudes sur la station préhistorique de Saint-Pierre-lès-Elbeuf. Epoque paléolithique.

Bulletins des SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- Annales de la Soc. d'archéologie de Bruxelles, tome VIII, livraisons 1, 2, 3, 4 et annuaire, tome IX, livr. 1, 1895.
 Bulletin de la Soc. belge de géologie de Bruxelles, 7^e année, tome VII, 1893, fasc. 1, 2, 3 et 4, 8^e année, 1895, tome VIII, fasc. 1 et annuaire, 1895.
 Revue des Sciences naturelles de l'Ouest, année 1893. Complète. Fascicules de janvier, mars 1894.
 Notices, Mémoires et Documents publiés par la Soc. d'agr., d'arch. et d'hist. nat. du département de la Manche, 12 vol. Saint-Lo, 1894.
 Société d'histoire naturelle d'Autun, tome. I, 1888. — Tome II, 1889. — Tome III, 1890. — Tome IV, 1891.

- Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, années 1893, livraisons 1, 2, 3, 4; année 1894, livraisons 1, 2, 3.
 Recueil des travaux de la Société libre d'agric., scienc., arts et belles-lettres de l'Eure, 4^e sér., tome X, année 1892.
 Bulletin de la Société des amis des sciences naturelles de Rouen.
 — Rouen, imp. Lecerf, 1894.
 Bulletin de la Société géologique de Normandie, tome IV, année 1891-1893.
 Bulletin de la Soc. d'Etude des sc. nat. d'Elbeuf, XII^e année, 1^{er} et II^e semestres.

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

MEMBRES D'HONNEUR

- MM. CARTAILHAC, rédacteur de la *Revue l'Anthropologie*, 5, rue de la Chaîne, Toulouse.
 GAUDRY, membre de l'Institut, professeur de Paléontologie au Muséum, 7 bis, rue des Saints-Pères, Paris.
 HAMY, membre de l'Institut, professeur d'Anthropologie au Muséum, directeur du Musée d'Ethnographie au Trocadéro, 40 rue de Lubeck, Paris.
 G. DE MORTILLET, professeur à l'Ecole d'Anthropologie de Paris, 3, rue Alsace-Lorraine. Saint-Germain-en-Laye.

BUREAU

- MM. MONTIER, Président;
 BIGOT, }
 FERRAY, } Vice-Présidents;
 COUTIL, Secrétaire;
 IZAMEERT, Secrétaire-Adjoint et Archiviste;
 VÉDIE, Trésorier.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- | | | |
|-----------------|--|-------------|
| MM. CHEDEVILLE; | | MM. FORTIN; |
| N... | | N... |

MEMBRES

- MM. D'ACY, 40, boulevard Malesherbes, Paris.
 ANGÉRARD, notaire, rue du Quai, Louviers.

- MM. D'AULT DU MESNIL, conservateur du Musée, 1, rue de l'Eauette, Abbeville.
- BABEAU, géomètre, Gravelle-Sainte-Honorine (Seine-Inférieure).
- BACHELAY, J., agriculteur à Brémontier-Merval. par Gournay-en-Bray (Seine-Inférieure).
- BÉCART, H., licencié en droit, rue Duperré, Paris.
- BENNER, C., conseiller d'arrondissement, rue de Blainville, 5, et rue Pouchet, 18, Rouen.
- BIGOT, professeur de géologie à la Faculté des Sciences, Caen.
- BLAY, René, maître teinturier, rue de l'Hospice, Elbeuf.
- BOULE, M., assistant de paléontologie au Muséum, 57, rue Cuvier, Paris.
- BRASSEUR, conducteur des ponts et chaussées, Gournay-en-Bray.
- BRUNON (D^r), 1, rue de l'Hôpital, Rouen.
- CAPITAN (D^r), 5, rue des Ursulines, Paris.
- CAHAINGT, professeur au Lycée, Le Havre.
- CARRÉ, Manneville-sur-Risle (Eure).
- CHASSANT, conservateur de Musée, Evreux.
- CHAUVET, notaire, Ruffec (Charente).
- CHEDEVILLE, chef de service des lignes de l'Eure, Pacy-sur-Eure.
- CHOUVILLE, employé, route de Dieppe, Déville-lès-Rouen.
- COLLIN, E., 30, rue Saint-Marc, Paris.
- COSTARD, artiste peintre, Verson (Calvados).
- COUTIL, peintre graveur, les Andelys (Eure).
- DAMIENS, 32, rue Vilaine, Evreux.
- DEGLATIGNY, rue Blaise-Pascal, 11, Rouen.
- DELCROIX, V., entrepreneur de travaux publics, Pont-l'Evêque.
- DELARUE, ancien conseiller d'arrondissement, faubourg de la Barre, 37, Dieppe.
- DESCHAMPS, instituteur aux Préaux (Eure).
- DESLANDRES, E., Verneuil (Eure).
- DIAVET (l'abbé), Saint-Martin-d'Aspres, par Laigle (Orne).
- DORÉ-DELENTE, à Dreux.
- DOBIGNY, les Andelys (Eure).
- DUBUISSON, pharmacien, Le Havre.

- MM. DUBUS, conducteur des ponts et chaussées, Evreux.
DUBUS, économe de l'Hospice, Le Havre.
DUCLOS, instituteur, Campigny (Eure).
FERRAY, conseiller d'arrondissement, Evreux.
FOUQUE, instituteur, Neaufles, par Gisors (Eure).
FOUCHER, fabricant d'orgues, 17-19, rue de la Vége, Paris.
FOUQUET, C., député, 161, boulevard Haussmann, Paris.
FORTIN, R., Vice-Président de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen, 24, rue du Pré, Rouen.
GADEAU DE KERVILLE, H., Président de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen, 7, rue Dupont, Rouen.
GALLOIS, Secrétaire de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen, rue Gambetta, 99, Déville-lès-Rouen.
GODART, instituteur à Saint-Pierre-du-Vauvray (Eure).
GOSSART, architecte départemental, Evreux.
GOUJON, Notre-Dame-du-Vaudreuil (Eure).
GOSSELIN, fabricant d'eaux gazeuses, 20, route du Havre Bolbec.
GUERSENT, E., rue Saint-Léger, 20, Evreux.
IZAMBART (Dr), député, Pacy-sur-Eure.
IZAMBERT, archiviste de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen, imprimeur, Louviers (Eure).
LAINÉ, instituteur à Pont-Audemer (Eure).
LANCELEVÉE, Président de la Société des Sciences naturelles d'Elbeuf, 27, rue Saint-Etienne, Elbeuf.
LAUNAY, Saint-Aquilin-de-Pacy (Eure).
LEBORGNE, E., ex-consul des Etats-Unis, rue Charles Leborgne, Fécamp.
LEBRETON, conservateur des Musées d'antiquités et de céramique, rue Thiers, 25 B, Rouen.
LECOQ (Dr), curé de Guiseniers (Eure).
LEHARDY, Rots, par Bretteville-Norrey (Calvados).
LEMARCHAND, Augustin, ingénieur-constructeur, les Chartreux, Petit-Quevilly, près Rouen.
LENNIER, conservateur du Muséum d'histoire naturelle et Président de la Société géologique de Normandie, Le Havre.

- MM. LÉO, Gontran, étudiant en médecine, 62, rue d'Orléans, Trouville-sur-Mer (Calvados).
LEGRELLE, docteur ès-lettres, rue Berthier, 39, Versailles Seine-et-Oise).
LERENARD-LAVALLÉE, juge au tribunal civil, Bernay.
LEROY, Modeste, député, rue de Bourgogne, Paris.
LEROY, 88, rue Saint-Germain, Pont-Audemer.
LETICHE, instituteur à Suzay (Eure).
LEVEZIER, L., instituteur à Saint-Hellier, près Dieppe (Seine-Inférieure).
MICHEL, avoué, les Andelys (Eure).
MICHEL, agent-voyer, Evrecy (Calvados).
MOISY, notaire, rue de Caumont, Caen (Calvados).
MONTIER, avocat, Pont-Audemer (Eure).
MOREL, Gaston, artiste peintre, 55, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
NIBELLE, Maurice, rue Thiers, Rouen.
NIEL, E., ancien Président de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen, rue Herbière, 28, Rouen.
OURSSEL (D^r), adjoint à Evreux.
PARMENTIER, entrepreneur, les Thilliers-en-Vexin (Eure).
PASSY, L., député, 45, rue de Clichy, Paris, et à Gisors (Eure).
PELLATON, dessinateur à la Compagnie de l'Ouest, Pacy-sur-Eure.
PIETTE, ancien magistrat, Rumigny (Ardennes).
PLAISANCE, conseiller d'arrondissement, Champigny-la-Futelaye, par Osmoy.
PRUDHOMME, Félix, Passage Lecroisey, 7, Le Havre.
PUTEAUX, J., horticulteur. impasse du Débarcadère, 6, Versailles.
QUENOUILLE, L., Saint-Saëns (Seine-Inférieure).
QUESNÉ, Montaure (Eure).
QUEVILLY, H., juge de Paix à Beaumesnil (Eure).
REGNIER, 57, rue Chartraine, Evreux.
REVER, instituteur à Flipon, par Pont-Saint-Pierre (Eure).
RIVIÈRE (l'abbé), vicaire à Notre-Dame-de-Bondeville-lès-Rouen (Seine-Inférieure).
ROMAIN, 34, rue Guillemard, Le Havre (Seine-Inférieure).

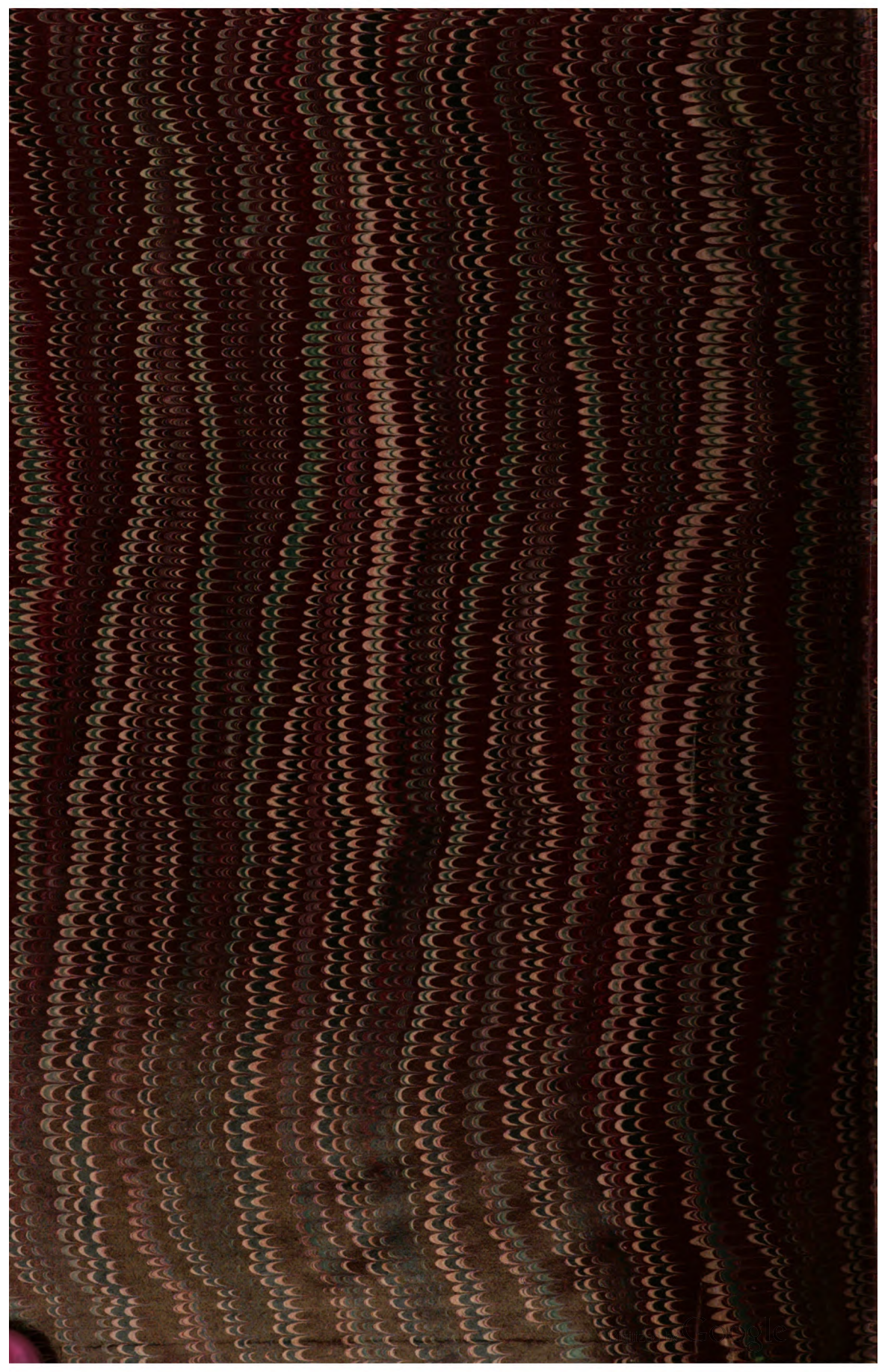
- SAINT-MARTIN, conservateur du Musée, Louviers (Eure).
SAVALLE, E., 90, rue de la Mailleraye, le Havre.
SICOTIÈRE (de la), sénateur, Alençon.
SPALIKOWSKY, étudiant en médecine, rue Poitron, 2 B,
Rouen.
TAURIN (D^r), Louviers (Eure).
TERNISIEN, rue du Câtelier, Saint-Saëns (Seine-Inférieure).
THIEULIN, comptable aux Fonderies, Romilly (Eure).
THOUROUDE (M^{lle}), Mainneville-sur-Risle (Eure).
TOURNEUX (D^r), rue de la Pucelle, 2, Rouen.
VALETTE, L., agent-voyer d'arrondissement Pont-l'Évêque
(Calvados).
VÉDIE, trésorier de la Société normande d'Etudes préhisto-
riques, 21, place du Marché-Neuf, Evreux,
VÉDY, A., fabricant de courroies, place du square du
Champ-de-Mars, Louviers.
VESLY (DE), architecte, 21, rue des Faulx, Rouen.
-

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES

	Pages
Résumé des séances.	
Séances tenues au Havre les 7, 8 et 9 avril 1894.	5-26
Excursions à Paris des vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 mai 1894. Visite de l'Ecole d'Anthropologie, du Musée de Saint-Germain, du Muséum et de la Collection de M. d'Acy	27-34
Excursion du dimanche 3 juin, avec l'Ecole d'Anthropologie, au dolmen de Trye-Château, à Beauvais et au dolmen de Villers-Saint-Sépulcre	34-35
Excursion du dimanche 17 juin, avec l'Ecole d'Anthropologie, aux dolmens de Boury, de Copière et de Dampmesnil	35-39
Excursion du 8 juillet, avec l'Ecole d'Anthropologie, aux dolmens des Mureaux, de la Justice et du trou aux Anglais, à Epone	40-44
Catalogue de l'Exposition organisée par la Société à l'occasion du Congrès tenu à Caen, du 8 au 15 août 1894, par l'Association française pour l'avancement des sciences	45-51
Séance tenue à Caen, le 14 août 1894	52-56
Visite de la Collection de M. Peschard, de Caen	56-57
Sur le quaternaire des environs de Caen, par A. Bigot.	58-64
Résumé des recherches préhistoriques en Normandie, par L. Coutil. Département du Calvados. Addenda et Errata	65-137
Table des matières signalées dans chacune des localités du département du Calvados	138-139
Liste des localités citées dans cet ouvrage	140-144
Table des planches	145
Nécrologie	146-149
Budget de l'année 1894-95	150-151
Ouvrages offerts à la Société normande d'Etudes préhistoriques en 1894.	152-155
Liste des Membres de la Société.	155-159

LOUVIERS, IMP. EUG. IZAMBERT



UNIVERSITY OF MICHIGAN



3 9015 06824 0152

